

Un notaire en fuite. La crème
des beaux-pères / par
Eugène Chavette...

Chavette, Eugène (1827-1902). Auteur du texte. Un notaire en fuite. La crème des beaux-pères / par Eugène Chavette.... 1881.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

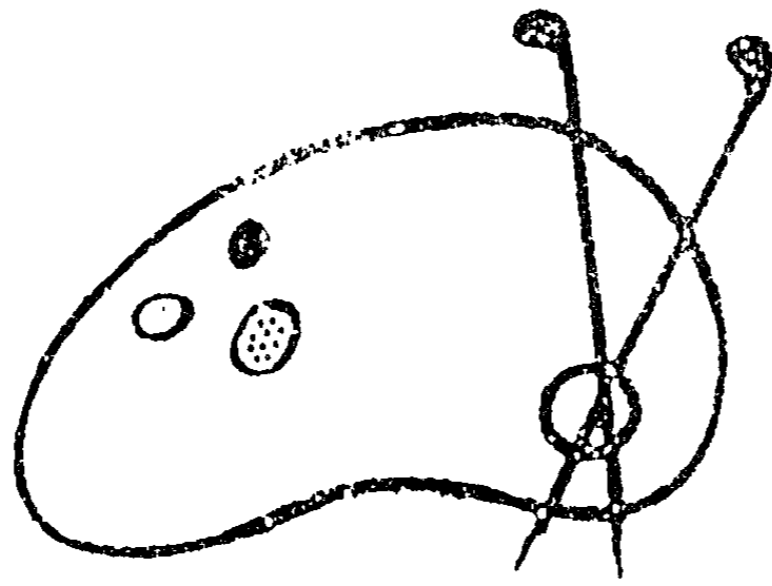
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.



Début d'une série de documents
en couleur

Cours de la Cour de Cassation (1853)

UN

1854

NOTAIRE EN FUIITE

PAR

EUGÈNE CHAVETTE

II

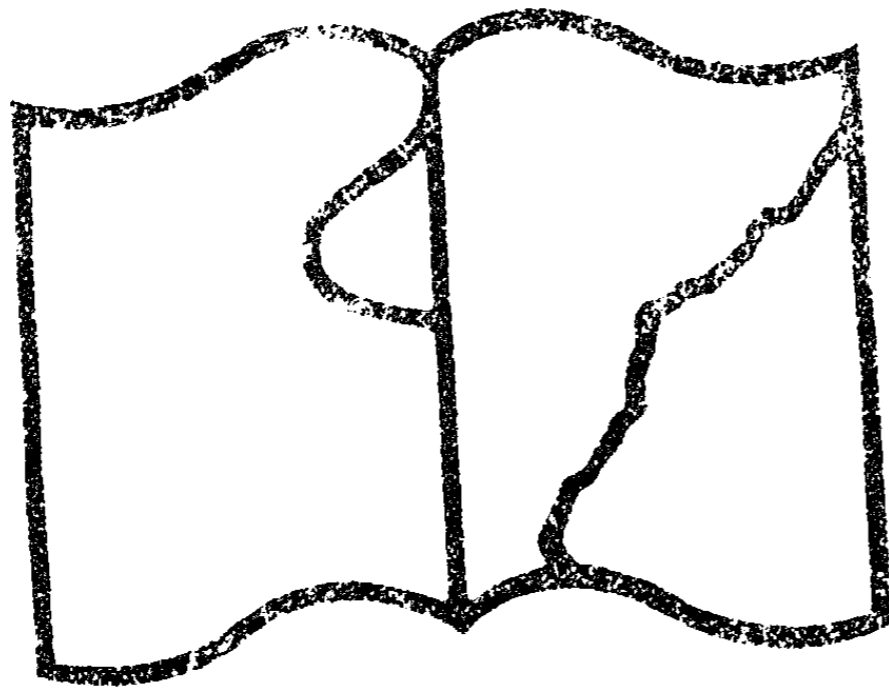
LA CRÈME DES BEAUX-PÈRES

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
PALAIS ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÈANS

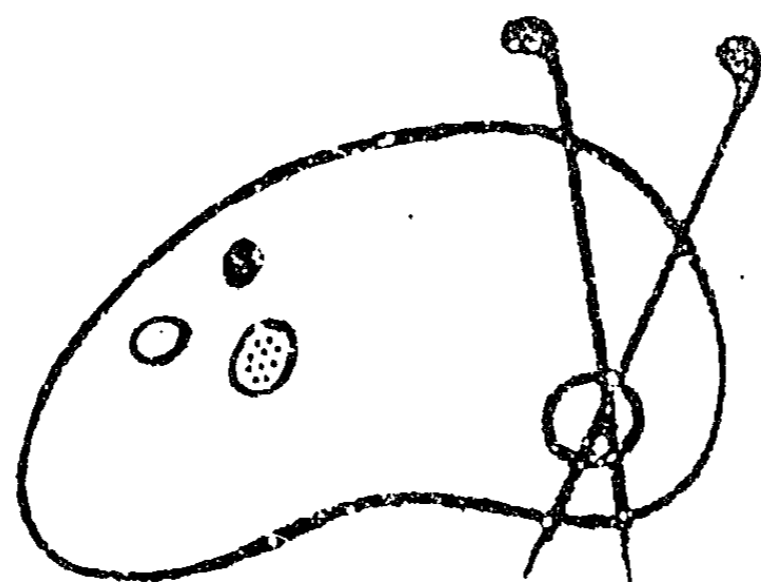


Texte détérioré — reliure défectueuse
NF Z 43-120-11

PUBLICATIONS RÉCENTES DE LA LIBRAIRIE E. DENTU

Collection gr. in-18 jésus à 3 fr. et 3 fr. 50 c. le volume

| | | |
|--------------------------------------|--|--|
| GUSTAVE AIMARD | ALPHONSE DAUDET | HECTOR MALOT |
| Les Yauriens du Pont-Neuf..... 3 | Les Rois en exil..... 1 | Pompon..... 1 |
| Le Rancho du Pont de Llanes..... 1 | Jack..... 2 | Une Femme d'Argent.. 1 |
| Les Coupeurs de Routes. 2 | ALBERT DELPIT | La Bohème Tapageuse. 1 |
| ALBÉRIC SECOND | Le Mystère du Bas-Meudon..... 1 | CATULLE MENDES |
| Le Roman de deux Bourgeois..... 1 | La Famille Cavalié... 2 | Le Roi vierge..... 1 |
| La Vie facile..... 1 | CHARLES DESLYS | Les Mères terribles... 1 |
| PHILIBERT AUDEBRAND | La Revanche de Marguerite..... 1 | CHARLES MÉROUVEL |
| César Berthelin..... 1 | Le Capitaine Minuit... 1 | La Pêche de la Générale. 1 |
| Les Gasconnades de l'Amour..... 1 | CHARLES DEULIN | La Filleule de la Duchesse..... 1 |
| ALFRED ASSOLLANT | Contes du roi Gambrinus. 1 | La Maîtresse du Ministre 1 |
| Hyacinthe..... 1 | Histoire de petite Ville. 1 | XAVIER DE MONTÉPIN |
| Nini..... 1 | ÉTIENNE ENAULT | Le Fiacre n° 13..... 1 |
| Le Vieux Juge..... 1 | Diane Kerdoval..... 1 | Son Altesse l'Amour... 1 |
| XAVIER AUBRYET | Gabrielle de Célestange. 1 | La Maîtresse masquée. 1 |
| Chez Nous et chez nos Voisins..... 1 | H. ESCOFFIER | VICTOR PÉRCEVAL |
| ÉLIE BERTHET | La Vierge de Mabillo.. 1 | La Maîtresse de M. le Duc..... 1 |
| L'Incendiaire..... 1 | Chloris la Goule..... 1 | Un beau Mariage..... 1 |
| Le Martyr de la Boscotie..... 1 | FERDINAND FABRE | PAUL PÉRRET |
| Le Charlatan..... 1 | Barnabé..... 1 | L'Âme murée..... 1 |
| ADOLPHE BELOT | La petite Mère..... 4 | Ce que coûte l'Amour.. 1 |
| Le Roi des Grecs..... 2 | FERVAQUES | PONSON DU TERRAIL |
| La Sultane parisienne. 2 | Durand et Cie..... 2 | Les Voleurs du Grand Monde..... 7 |
| Les Étrangers..... 2 | Sacha..... 1 | Le Filleul du Roi..... 2 |
| F. DU BOISGOBEY | ÉMILÉ GABORIAU | TONY RÉVILLON |
| L'Équipage du Diable.. 2 | Le Petit Vieux des Baignolles..... 1 | Noémi..... 1 |
| L'affaire Matapan..... 2 | L'Argent des autres... 2 | Le besoin d'Argent... 1 |
| L'Épingle rose..... 3 | Les Amours d'une Em-poisonneuse..... 1 | MARIUS ROUX |
| GONTRAN BORYS | L. M. GAGNEUR | Eugénie l'Amour..... 1 |
| Le Cousin du Diable.. 2 | Les Crimes de l'Amour. 1 | La Proie et l'Ombre... 1 |
| Le Beau Roland..... 2 | Un Chevalier de Sacrifice..... 1 | ÉMILÉ RICHEBOURG |
| ALEXIS BOUVIER | Les Vierges Russes... 1 | Andréa la Charmeuse.. 1 |
| Le Club des Coquins... 1 | EMMANUEL GONZALEZ | Deux Mères..... 2 |
| EDOUARD CADOL | La Servante du Diable. 1 | L'Idiot..... 3 |
| Rose..... 1 | La Vierge de l'Opéra... 1 | PAUL SAUNIÈRE |
| Un enfant d'Israël... 1 | GOURDON DE GENDUILLAC | La Moulinière de Moulin Galant..... 2 |
| Le Fils adultérin..... 1 | La Magicienne de Paris. 1 | La Belle Argentière... 2 |
| CHAMPFLEURY | L'Homme aux deux Femmes..... 1 | Madame Babat-Jole... 1 |
| Le Secret de M. Ladureau..... 1 | CONSTANT QUÉBOUT | AURÉLIEN SCHOLL |
| La petite Rose..... 1 | L'Héritage tragique... 2 | Fleurs d'Adultère... 1 |
| N'oublie pas ton Parapluie..... 1 | Les Tragédies du Mariage..... 2 | Les Amours de cinq Minutes..... 1 |
| C. DEBANS | ROBERT HALT | A. SIRVEN ET LE VERDIER |
| La Peau de Mort..... 1 | Le Dieu Octave..... 1 | La Fille de Nana..... 1 |
| Le Baron Jean..... 2 | Brave Garçon..... 2 | LÉOPOLD STAPLEAUX |
| ARSÈNE HOUSSAYE | CH. JOLIET | Les Compagnons du Glaive..... 5 |
| L'Éventail brisé..... 2 | Roche-d'Or..... 1 | Boulevardiers et belles Petites..... 1 |
| Les Princesses de la Ruine..... 1 | Vipère..... 1 | PIERRE VÉRON |
| EUGÈNE CHAVETTE | ARMAND L'APOINTE | Le nouvel Art d'aimer. 1 |
| Aimé de son Concierge. 1 | Les sept Hommes rouges. 1 | Les Mangeuses d'homme 1 |
| Le Comte Omnibus... 2 | Reine Coquette..... 1 | VICTOR TISSOT ET AMÉRO |
| Le Roi des Lintiers... 1 | JULÈS LERMINA | La Comtesse de Montretout..... 1 |
| JULÈS CLARETIE | Les Mille et une Femmes 2 | Aventures de trois Fugitifs..... 1 |
| La Maîtresse..... 1 | La Criminelle..... 1 | PIERRE ZACCONE |
| Les Amours d'un Interne 1 | M. DE LESCURE | La Vertu de Charbonnette..... 1 |
| Monsieur le Ministre.. 1 | La Dragonne..... 1 | Maman Rocambole... 1 |
| ERNEST DAUDET | Mademoiselle de Cagliostro..... 1 | Le Fer rouge..... 1 |
| La Petite Sœur..... 1 | LE PRINCE LUBOMIRSKI | |
| Le Lendemain du péché. 1 | Par ordre de l'Empereur 2 | |
| L'Aventure de Jeanne.. 1 | Les Viveurs d'hier... 1 | |



Fin d'une série de documents
en couleur

UN
NOTAIRE EN FUITE

II

LA CRÈME DES BEAUX-PÈRES

8°Y²
509/

OUVRAGES D'EUGÈNE CHAVETTE

| | |
|---|-------|
| Défunt Bricbet , 2 vol. in-18 jésus. | 6 fr. |
| Le Remouleur , 2 vol. in-18 jésus. | 6 fr. |
| L'héritage d'un Pique-Assiette , 3 vol. in-18 jésus. | 9 fr. |
| La Chiffarde , 2 vol. in-18 jésus | 6 fr. |
| La Chasse à l'Oncle , 2 vol. in-18 jésus | 6 fr. |
| La chambre du Crime , 1 vol. in-18 jésus | 3 fr. |
| Aimé de son concierge , 1 vol. in-18 jésus. | 3 fr. |
| La recherche d'un pourquoi , 1 vol. in-18 jésus . . | 3 fr. |
| Nous marions Virginie , 1 vol. in-18 jésus. | 3 fr. |
| Le roi des Limiers , 1 vol. in-18 jésus. | 3 fr. |
| L'Oncle du Monsieur de Madame , 1 vol. in-18 jésus. | 3 fr. |
| Le comte Omnibus , 2 vol. in-18 jésus | 6 fr. |

SOUS PRESSE :

| | |
|---|-------|
| Notre Oscar , 1 vol. in-18 jésus | 3 fr. |
|---|-------|

TRÉPOT LÉGISLATIF
S. J. J. J. J. J.
N. 431
1887

UN

NOTAIRE EN FUITE

PAR

EUGÈNE CHAVETTE



II

LA CRÈME DES BEAUX-PÈRES



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS

1881

Tous droits réservés

UN
NOTAIRE EN FUITE

DEUXIÈME PARTIE
LA CRÈME DES BEAUX-PÈRES

I

De tout ce que venait de me dire Annette je restai, quand elle m'eut brusquement quitté, si douloureusement troublé, que je ne me sentis pas le courage de prendre place au repas.

Je retournai chez ma tante.

Un instant, je m'étais demandé si je ne devais pas prévenir Laure. Mais il me sembla prudent, avant de troubler sa tranquillité, d'avoir mûrement réfléchi.

Quand ma parente me vit rentrer, son visage

accusa un peu l'étonnement de ce prompt retour. Rien, pourtant, dans son abord, ne trahit sa surprise.

— Ah ! s'écria-t-elle joyeusement, voilà qui est d'un bon neveu ! Tu te seras dit que, toute cette sainte journée, j'allais être bien isolée et tu m'as sacrifié repas et danse pour venir me tenir compagnie.

Pendant une heure, elle s'efforça de me dérider et de tirer de moi une confidence. Voyant qu'elle ne pouvait y parvenir, elle vint se planter devant moi, me posa une main sur chaque épaule, et de sa bonne voix bien tendre :

— Cher enfant, dit-elle, tu as un gros secret qui t'étouffe... Allons, va, parle ! tu sais que ta vieille tante est de bon conseil.

J'avais fait un serment, à la vérité, mais, après les menaces récentes de la femme Guéneuc, n'y avait-il pas suprême imprudence de ma part à garder le silence ? Et puis la voix de ma parente était si affectueusement engageante que je me décidai à tout confier à celle dont je connaissais la discrétion.

Elle m'écouta sérieuse, réfléchie, muette, et, surtout, un peu triste, sans un jeu de visage qui me révélât ses impressions.

— C'est tout? me demanda-t-elle quand j'eus terminé mon récit,

— Bien tout, affirmai-je.

— Tu n'as rien omis? appuya-t-elle.

Comme je la regardais étonné de son insistance, elle continua :

— Tu n'as pas oublié de me dire, par hasard, que tu es amoureux de Laure?

La rougeur subite qui me monta au front fut ma réponse.

— Bien... bien... bien amoureux? demanda-t-elle en pesant sur les mots.

Je fis de la tête un signe affirmatif.

Elle fixa sur moi un regard douloureusement attendri, et, après une courte pause, prononça :

— Et elle?

N'obtenant pas ma réponse, elle revint à la charge d'une voix un peu impatiente :

— Laure t'aime-t-elle?

Bien timidement, je me risquai à dire :

— Je l'espère.

Cette fois le silence de ma tante fut de plus longue durée. Il était évident qu'elle hésitait à parler. Enfin, avec une sorte de brusquerie :

— Baste! fit-elle, sois un garçon courageux... Laisse-la épouser le Monjeuse... S'il y a de l'orage

à redouter, autant que l'averse tombe sur le marquis.

A ce conseil de reculer pour me soustraire au danger qui pourrait menacer le mari de Laure, je redressai si bien le front que ma tante s'empressa d'user d'un autre moyen de persuasion.

— De ce que je possède, je te donnerais la moitié et même les trois quarts que ta dot ne serait qu'une bien petite fève à côté de l'immense fortune que cette demoiselle apportera à son époux... Qui sait, si, plus tard, on ne t'accuserait pas d'avoir fait la cour à ses écus.

Ce coup d'éperon donné à mon amour-propre me fit me cabrer... mais du côté de la bêtise, car je répondis :

— Si Laure m'aime, elle se contentera de cette fève que nous devons à votre bonté, dis-je avec la naïve niaiserie des amoureux.

— Ouais!!! fit-elle railleusement, et la fortune de la fille, à laquelle Bergeron fait les doux yeux, que deviendrait-elle?

— Nous laisserions le père en jouir sa vie durant.

Ma tante partit d'un long et sonore éclat de rire moqueur.

— Sa vie durant? répéta-t-elle. Mais, godiche

que tu es, vous n'en retrouveriez pas un fifrelin après la mort de cette canaille de Bergeron, tant Annette ou ses pareilles auraient été goulues à éventrer et vider les sacs... Ah ! tu entends tes intérêts, mon neveu !

La gaieté que ma parente venait de montrer était de faux aloi. En une seconde, elle retrouva ce sérieux sous lequel perçait, malgré ses efforts pour la contraindre, une tristesse que son accent révélait.

— Crois-moi, reprit-elle, laisse-la épouser son marquis de Monjeuse... C'est un bon conseil que je te donne.

Mon visage lui montra une telle opiniâtre volonté de ne pas me laisser convaincre, que, pendant une longue minute, elle garda le silence. Elle regardait dans le vide, absorbée dans une pensée douloureuse. Sur ses lèvres, qui se remuaient, devaient se presser des paroles qu'elle n'osait prononcer.

Enfin, d'une voix lente, émue, un peu tremblante :

— Sais-tu, me demanda-t-elle, pourquoi je ne me suis jamais mariée ?

— Mon père m'a parlé souvent de votre aversion pour le mariage.

Elle eut un sourire triste.

— Oui, reprit-elle, c'est ce que j'ai dit jusqu'à trente ou trente-cinq ans, mais c'était du bout de lèvres, je t'en réponds. Plus tard, mon regret s'est adouci à la pensée du sacrifice.

— Le sacrifice? interrompis-je, surpris par ce mot inattendu.

Au lieu de s'expliquer à ce sujet, ma tante, après une dernière hésitation, me demanda :

— Voyons ! mon enfant, c'est bien décidé? Tu ne veux pas suivre mon conseil de laisser mademoiselle Bergeron épouser M. de Monjeuse?

Le silence que je gardai équivalant à une réponse négative, elle continua tristement :

— Mon désir était que la vérité te fût connue seulement après ma mort; mais puisqu'il le faut, mon pauvre neveu, je vais te conter ma longue et triste histoire.

*
* *

A ce point de son récit, le docteur Maurère fut interrompu par un geste de Libois.

Si curieux qu'il fût, l'artiste était plus avide de connaître le présent que d'apprendre le passé. Le nom de Monjeuse, plusieurs fois répété, avait ramené sa pensée sur le marquis, ou, pour mieux dire, avivé son désir de savoir ce qu'il était arrivé à son ami, le faux Balanquet, là-bas, chez madame de Vervins, ce nom de guerre de la femme Guéneuc.

— Ne vous semble-t-il pas, docteur, que mon domestique doit être réveillé? Nous n'entendons plus les ronflements de cet ivrogne... Ne le laissons pas s'échapper avant qu'il nous ait conté ce fameux et nouveau tour qui, dit-il, lui a été joué par Guéneuc.

— Il faut nous en assurer, dit Maurère qui se dirigea vers l'antichambre, croyant qu'il allait être suivi par le peintre.

Mais l'artiste le laissa partir; il voulait savoir si le télescope ne lui apprendrait rien de neuf.

Il consulta donc l'instrument.

Il avait certes bien fait d'espérer du nouveau. La fenêtre était rouverte, et, tout comme les deux gardiens de la paix qu'il avait vus deux heures auparavant, Libois aperçut, penchés sur l'appui de la fenêtre, deux messieurs, dont l'un semblait

expliquer quelque chose à l'autre, regardant au bas de la maison.

— Hum ! hum ! tournure de magistrats ! pensa l'artiste. Le gros doit être un commissaire de police. Le grand m'a tout l'air d'un juge venu pour l'instruction d'une affaire.

Un peu ému, le peintre secoua alors la tête en murmurant :

— Diable ! diable ! Est-ce qu'il en a cuit à ce pauvre Monjeuse ?

Il eut, un instant, la velléité de courir rue Castellane aux informations, mais l'égoïsme, qui lui répétait toujours qu'à se tenir à distance prudente on évite le contact des brebis galeuses, lui souffla cette réflexion :

— Après tout, j'arriverais trop tard. Quel qu'il soit, je ne puis rien changer au sort de l'infortuné marquis.

Tout en se donnant cette excuse, Libois avait continué d'avoir l'œil au verre.

Il vit les deux messieurs se relever brusquement et se retourner vers la chambre. Ce mouvement démasqua au peintre un troisième personnage dont la parole devait avoir fait faire volte-face à ceux que l'artiste supposait être des magistrats. Bien respectueusement, ce tiers sur-

venant tendit au grand monsieur un objet que ce dernier prit avec empressement.

Après ce qui a été dit sur la puissance du télescope, il n'y avait rien d'étonnant à ce que Libois pût reconnaître l'objet en question.

— C'est le portefeuille du marquis. Celui dont, ce matin, il a tiré la lettre qu'il supposait être un stupide poisson d'avril de Legroux, se dit-il.

Cependant le monsieur avait ouvert le portefeuille et, un à un, il en tirait tous les papiers qu'il parcourait du regard. En vint un qu'il lut et relut et dont la teneur lui parut si étrange qu'il éprouva le besoin d'en faire part à l'autre monsieur.

Celui-ci, à son tour, en prit connaissance.

Puis ils se regardèrent ébahis.

Ils avaient l'air de se cotiser pour comprendre cet écrit comiquement mystérieux.

— C'est le prétendu poisson d'avril qui produit son effet, pensa Libois.

Tout à coup il s'éloigna de l'instrument et reprit sa place sur le fauteuil qu'il occupait pendant le récit de Maurère. Il avait entendu le pas du docteur revenant de l'antichambre. Si le médecin l'avait surpris jouant du télescope, peut-être aurait-il voulu imiter son exemple. Ce qu'il

aurait vu pouvait l'empêcher de continuer son récit en rallumant plus vif son désir d'aller aux informations.

— Notre ivrogne dort toujours, annonça le docteur. Attendons encore une demi-heure et nous le réveillerons pour le faire parler.

— Soit ! attendons ! concéda le peintre qui, d'un coup d'œil à la pendule, vit qu'il s'en fallait encore de plus d'une longue heure que n'arrivât le moment de gagner la gare.

Et, pour ne pas laisser à Maurère le temps de penser au télescope, il reprit avec l'accent de la plus vive curiosité :

— Vous disiez que votre tante allait vous conter son histoire ?

* * *

Pour un narrateur, après le vif plaisir de parler, rien n'est plus agréable que d'avoir un auditeur attentif. Maurère continua donc aussitôt :

— Il est à supposer que, dès le début de son récit, la vérité parut à ma tante un peu dure à me révéler trop franchement, car elle l'enveloppa de ménagements préliminaires.

— Il ne faut pas, mon enfant, juger ton père par ce que tu l'as connu, c'est-à-dire grave, triste, éteint par les années et la souffrance. A l'époque dont je parle, il avait trente ans... C'est te dire qu'il était dans toute la force de l'âge et des passions.

Croyant avoir ainsi préparé le terrain, ma tante continua sur un ton d'indulgence :

— Il était donc bien excusable d'être un peu trop ami du vin, du jeu, des belles... comme on disait alors.

Et, puisqu'elle faisait tant que d'être franche, elle ajouta :

— Des belles surtout !

Le vin, le jeu, les femmes !... Ma tante avait eu bien raison de me dire qu'à ces antécédents de jeunesse je ne reconnaîtrais pas mon père, tel que je l'avais connu.

Jamais je ne l'avais vu toucher une carte.

Sa seule boisson n'avait été toujours, en interrogeant le passé le plus lointain, que de l'eau pure.

Il me souvenait surtout de sa sévère économie pour faire face aux frais de mon instruction.

Cependant ma tante avait commencé :

— En sortant de pension, j'étais entrée chez ton père qui m'avait demandé de diriger sa maison, car ta mère, morte en te donnant le jour, l'avait laissé veuf après plusieurs années de mariage.

Tu venais d'entrer au collège quand je mis le pied dans la maison.

Pendant les premières années, tout alla bien.

Le peu de fortune qui provenait de ta mère, joint aux appointements de la place de ton père, n'aurait pas suffi à notre train de maison si, de mon côté, je n'avais apporté à la dépense commune les intérêts d'une somme de deux cent mille francs qui m'avait été léguée par ma marraine, en stipulant que le capital ne me serait remis qu'à ma majorité ou à mon mariage.

Vint un jour où je m'aperçus de la pénurie d'argent à la maison. Ton père, qui d'abord avait répondu à tous les premiers appels que je lui adressais pour les dépenses de notre vie, montra du retard à les satisfaire ; puis, ce fut par petites sommes, qui ne répondaient plus au chiffre réclamé, qu'il fournit à mes demandes de ménagère

aux abois... Donc, l'argent sortait de la maison à mon insu.

Un peu alarmée, je me mis en quête de la cause de notre gêne. Ma première découverte fut que ton père, qui, chaque soir, au moment du repos, restait levé derrière moi sous prétexte de travailler encore pendant une heure à ses chiffres de caisse, quittait la maison aussitôt qu'il me croyait endormie et n'y rentrait, bien souvent, qu'à l'aube du lendemain.

Un matin, je guettaï son retour. Le jour pointait à peine quand il revint, comptant sur quelques heures de sommeil pour cuver son ivresse. Je ne saurais t'exprimer la navrante surprise qui me saisit en constatant chez ton père l'ignoble vice qu'il avait pu me cacher jusqu'à ce jour.

Ce n'était pas, en lui, cette ébriété qui rend l'homme gai et bruyant. Non c'était l'ivresse lourde, pâteuse, méchante, qui, d'un être intelligent et bon, fait une brute irascible.

La preuve en fut qu'à un bien petit reproche que je lui adressai, il oublia que j'étais sa sœur, une jeune fille, qu'il avait devant lui, et qu'il me répondit d'une voix hargneuse et brutale :

— Eh bien! quoi? Ne vas-tu pas monter sur tes grands chevaux pour quelques heures passées

avec un aimable garçon et de joyeuses filles ?...
Est-ce que je suis dans la peau d'un saint, moi ?

Il frappa sur la poche de son gilet, qui sonna l'argent.

— Avec ça, reprit-il, que j'ai perdu mon temps. Entends-tu ? toi qui est toujours à me poursuivre de tes demandes d'écus ? Je t'en apporte, cette fois, grâce à la dame de pique, cette satanée femelle qui s'est enfin décidée à me sourire.

Avec un rire grossier, il passa devant moi, [paralysée par la stupeur, et alla se coucher.

Cinq heures après, nous nous retrouvâmes en présence au déjeuner. Le sommeil avait dissipé l'ivresse. Aimable, souriant, doux, il n'était plus en rien l'homme du matin.

— Ah ! j'y pense ! fit-il, ne m'as-tu pas demandé, hier, de l'argent pour le ménage ? Il m'en est rentré justement tout à l'heure d'un débiteur qui me l'a apporté. Tiens, voilà ce qu'il te faut.

Ainsi donc, si forte avait été son ivresse qu'il n'avait aucune souvenance de la scène qui s'était passée à son retour au logis.

Telle fut ma douleur à cette découverte que je fondis en larmes.

— Qu'as-tu donc, petite sœur ? Pourquoi ce gros chagrin ? me demanda-t-il tout anxieux.

— Rien ne t'en dit la cause? balbutiai-je à travers mes sanglots.

— Non, rien.

Alors je lui contai tout.

Pauvre garçon! Je vois encore sa figure pe-naude en m'écoutant. Il y avait un peu de la honte d'avoir été découvert, mais le gros de l'émotion qu'il ressentait était produit par le repentir sincère de m'avoir affligée.

Il s'efforça d'amoindrir les choses.

— Oh! oh! fit-il, ne prends-tu pas un peu trop l'événement au tragique? Une fois n'est pas coutume. C'est précisément mon état de ce matin qui te prouve que je n'ai pas l'habitude invétérée de pareils excès.

J'aurais pu répondre à son : « Une fois n'est pas coutume », en lui demandant pourquoi la gêne était entrée dans la maison depuis longtemps. Je m'en abstins. Acceptant son dire, je me contentai donc de lui répliquer :

— Soit! tu n'as pas l'habitude de boire. Ne la prends pas, je t'en conjure! Vois où l'ivresse peut te conduire.

Il me comprit mal et répondit en riant :

— Me conduire à la migraine, parbleu! Je fal-

sais le brave devant toi, mais j'ai le cerveau qui me cràque.

Je secouai tristement la tête.

— Ce n'est pas de la migraine que je veux parler, lui dis-je.

— Alors, de quoi donc ?

— Si l'ivresse te retire la mémoire, elle t'enlève aussi la raison. Ne peut-elle pas te faire commettre un acte coupable, dont, le lendemain, tu n'aurais nulle souvenance... Il suffirait d'un méchant compagnon de plaisir pour te pousser à mal... Qui sait si ton partenaire de cette nuit n'en serait pas capable ?

Cette dernière phrase ramena son rire.

— Merci ! fit-il gaiement ; tu arranges gentiment mon chef de file, petite sœur !

— C'est donc avec M. Bergeron que tu as passé la nuit dernière ?

La vivacité que j'avais mise à cette question redoubla sa gaieté et il répliqua :

— Oui, oui, je sais que tu ne peux le sentir... Voyons, scis juste ; pourquoi lui en veux-tu ? Que t'a-t-il fait !

— Rien, dis-je sèchement.

— Tu ne saurais même lui reprocher un mot

qui t'ait froissé puisqu'il ne t'a jamais parlé, ni même vue.

C'était la vérité.

La première fois que Bergeron était venu chez nous, je l'avais aperçu par la fente d'un rideau alors qu'il sonnait à notre porte. Si grande avait été la répulsion que m'avait inspirée sa figure que, cette fois-là, et à toutes les autres visites, j'avais refusé de me trouver en sa présence.

— Oui, mais, moi, je l'ai vu ! repris-je avec dégoût.

— Je sais, je sais ? fit mon frère ; tu vas me répéter que sa face te déplaît... qu'il doit porter malheur.

— J'ai le pressentiment que, tôt ou tard, il te sera funeste.

— Quelle femme de parti pris tu es, ma chérie !

— Et toi, quel entêté !

Le fait est ce que j'exécrais ce Bergeron sans savoir pourquoi, et qu'il me faisait peur. Depuis que ton père venait de m'apprendre que sa nuit s'était passée avec cet homme, ma haine s'était doublée. Le ton moqueur que mettait mon frère à défendre celui qui était ma bête noire m'exaspéra tellement que je m'écriai :

— Ce Bergeron doit être, j'en suis certaine, un malhonnête homme.

— Tu es sévère, petite sœur, dit-il en reprenant son ton sérieux ; il ne faut pas juger ainsi le monde à la légère.

— Par le peu que j'en ai entendu, je sais que sa réputation est détestable.

— Pas du côté de la probité, mon enfant.

Mais, craignant de ma part une nouvelle explosion de colère, il voulut la prévenir par une concession :

— Qu'il soit un garçon qui s'amuse, je ne le conteste pas ; qu'il jette l'argent par les fenêtres, je le reconnais... Oui, il fait danser les écus.

— Tu vois ? m'écriai-je.

— Je vois quoi, chérie ?

— Tu dis qu'il fait valser les écus... Où les prend-il ?

Son front se rembrunit à cette sorte d'accusation et d'une voix sévère :

— Prends garde ! dit-il ; la prévention t'entraîne trop loin. En plus des fort gros émoluments de sa place, Bergeron possède des ressources personnelles... Tout dernièrement encore, en me parlant d'un beau mariage qu'il a en vue, il me con-

fait devoir apporter, de son côté, deux cent mille francs.

— Je voudrais bien les voir ! rispotai-je ironiquement.

Hélas ! pourquoi avais-je fait cette scène qui apprenait à ton père que son inconduite m'était connue ? Elle ne servit qu'à le rendre plus hypocrite à mon égard. Il me lâcha ses plus grandes promesses de ne plus recommencer, m'affirmant que la fois où je l'avais surpris ivre était la première et serait la dernière, mais il n'en continua pas moins de fréquenter Bergeron.

Ce qui m'endormit dans une trompeuse quiétude fut que l'argent n'était plus rare à la maison. Ce que j'attribuais à la reprise d'une vie réglée était dû à une chance heureuse au jeu. Pendant deux ou trois semaines... je l'ai su plus tard... les cartes lui furent continuellement propices. J'aurais appris alors la vérité que ma méfiance n'aurait pas manqué d'attribuer cette veine heureuse au bon vouloir de Bergeron.

Et ma méfiance aurait eu raison. Ce qui s'en suivit l'a prouvé.

Je fus quelque temps sans entendre parler du receveur général. Deux fois, mon frère m'avait inutilement donné l'assaut pour obtenir de moi

qu'il offrit à dîner, chez nous, à celui que j'exécrais ; mais ma profonde répugnance me mit en rébellion si complète, qu'il n'osa plus jamais insister sur ce dîner.

— Tu ne peux pourtant exiger que je ferme ma porte à mon supérieur, me dit-il.

— Pour affaire de service, non. Reçois-le dans ton cabinet... Mais quant à l'admettre dans notre vie privée, jamais !

— Mais enfin, vois-le, parle-lui une fois ; je suis certain que tu reviendras sur son compte.

— Non, non, non ! répétais-je avec une opiniâtreté aigrie par l'insistance mise à vouloir m'imposer cet homme.

Enfin arriva l'heure de la catastrophe effroyable que mes pressentiments me faisaient redouter !

Un soir, en nous mettant à table, ton père me dit en riant :

— Je voudrais bien être plus vieux de douze heures.

— Pourquoi ?

— Parce que c'est demain que je rends mes comptes et que, par conséquent, ma caisse est pleine... Tant qu'une si grosse somme est à la maison je ne dors pas tranquille... Aussitôt que

je l'aurai versée aux mains de qui de droit, je respirerai à l'aise.

— Alors M. Bergeron viendra demain ?

— Oui.

— C'est bon à savoir. Il se présente d'habitude vers dix heures. Avant son arrivée, j'aurai décampé pour ne pas le voir... J'irai visiter mes pauvres.

Je le répète, je croyais mon frère revenu à la vie régulière. Ce fut donc sans la moindre défiance que je montai me coucher après qu'il m'eut annoncé qu'il allait veiller une heure pour mettre la main aux derniers chiffres du compte qu'il avait à présenter le lendemain.

Au milieu de mon sommeil, je fus réveillée par le bruit d'une porte qui se fermait. Ma pensée fut que c'était ton père qui, après son travail terminé était entré dans sa chambre. Sans songer à voir l'heure qu'il était, je me rendormis.

De bon matin, j'étais habillée pour une sortie. Mon frère était à peine entré dans son cabinet, quand j'y pénétraï.

— Je viens te souhaiter le bonjour et je file au plus vite, lui annonçai-je.

— Mais Bergeron ne vient qu'à dix heures... et c'est tout au plus s'il en est huit, m'objectait-il.

A ce moment, notre vieille servante entra tout effarée en disant :

— M. Bergeron est là qui demande à vous voir tout de suite... Il a un drôle d'air... il prétend que c'est pour chose pressée et de la dernière importance. Il insiste pour être reçu :

— Qu'il entre, dit mon frère intrigué par l'annonce de la servante.

Le cabinet n'avait qu'une sortie et j'entendais déjà le pas de mon ennemi dans le couloir. La retraite m'était coupée. J'allais donc me trouver en face de celui que j'avais toujours évité.

Une idée me vint.

Dans un coin de la pièce se dressait un paravent dont, en hiver, nous nous entourions alors que nous nous tenions devant la cheminée.

D'un bond, je disparus derrière ce paravent.

II

Mon frère ne devait se douter aucunement du motif pour lequel Bergeron avait devancé l'heure habituelle, car sa voix était sincèrement étonnée quand il demanda à l'arrivant :

— Quelle cause sérieuse vous a donc fait venir aujourd'hui plus tôt que de coutume, mon cher supérieur ?

Bergeron répondit d'une voix grave :

— Votre supérieur ne se présentera qu'à dix heures, Maurère. En ce moment, c'est l'ami seul qui vous rend visite... Vous savez pourquoi ?

Un petit silence me prouva que ton père, à cette question, interrogeait sa mémoire qui dut ne lui

fournir aucune réponse, car il répliqua avec un accent plein de bonne foi :

— Vrai! je n'en sais rien.

— Je ne puis le croire, prononça sèchement Bergeron.

Puis, après une pause :

— Ou bien alors, c'est que je me serais grandement trompé en pensant que j'accourais ici vous sauver.

Mon frère s'impacienta :

— Voyons, cher ami, dit-il d'un ton bref, expliquez-vous donc... A ce titre d'ami dont vous m'avez parlé, que venez-vous faire ?

— Je viens vous rapporter votre argent, dit Bergeron en pesant sur ses mots.

— Mon argent! Quel argent?

— Celui que vous avez perdu cette nuit... malgré ma résistance... malgré mes observations réitérées que l'ivresse vous privait de votre sang-froid... malgré, surtout, mon conseil de ne pas risquer sur une carte plus que ne le comportait votre position.

Derrière mon paravent, je ne pouvais voir la figure de mon frère. Mais elle devait être profondément altérée, s'il fallait en juger par sa voix brisée par l'angoisse quand il demanda :

— Quelle somme ai-je donc perdue ?

— Celle que je vais vous rendre jusqu'au derniers sou, imprudent ami.

Il s'arrêta un peu, puis il ajouta :

— C'est-à-dire 192,000 francs.

L'exagération de la somme fit pouffer de rire ton père qui s'écria :

— Quelle plaisanterie ! En partant d'ici hier soir, je n'ai emporté que soixante louis.

Et il acheva son rire.

Mais l'autre reprit aussitôt :

— Quand je suis arrivé, étiez-vous depuis longtemps dans votre cabinet ?

— J'y entrais. Vous vous êtes présenté, pour ainsi dire, sur mes talons.

— Alors vous n'aviez pas encore ouvert votre caisse ?

Ton père poussa un cri rauque à ces paroles dont il comprit le sens terrible.

Je l'entendis s'élançer vers sa caisse.

La serrure craqua sous sa main, le panneau de chêne fit entendre un grincement et, tout aussitôt la voix de mon frère, voix frémissante d'un désespoir indicible, s'écria :

— Rien ! plus rien !! Je suis perdu !! !...

Un instant, je fus sur le point de sortir de ma cachette. La prudence m'y retint.

Devais-je apparaître en tiers dans cette scène ? Non. En me montrant, n'était-ce pas ajouter à la torture et à l'humiliation de ton père ?

Il faut le dire aussi, ma haine contre Bergeron me faisait soupçonner un piège tendu par lui à sa victime trop confiante.

— Perdu ! perdu ! perdu ! répétait mon frère avec une intonation qui me déchirait l'âme.

— Perdu ? répéta Bergeron d'une voix douce ; la douleur vous égare, Maurère. Ne vous ai-je pas dit tout à l'heure qu'en ce moment, c'était l'ami qui se présentait chez vous pour vous sauver d'une situation que votre supérieur doit ignorer ?

Et le bruit sourd d'un paquet de billets de banque, jeté sur le tapis de la table, fut suivi de ces mots :

— Voici la somme qui doit manquer dans votre caisse.

— Vous me sauvez ! Bergeron ! Comment me sera-t-il jamais possible de vous prouver ma reconnaissance ? prononça la voix haletante de joie du malheureux qui, dans le premier moment, ne pensait qu'au déshonneur évité.

— Cette reconnaissance, vous pouvez m'en donner la preuve à l'instant même, reprit Bergeron gravement. Jurez-moi de ne plus boire ni de jouer.

— Oh! oui, je te le jure! s'écria ton père avec un élan de sincérité que je ne saurais rendre.

Sur un ton doucement grondeur, l'autre reprit:

— Non, ne buvez plus, Maurère. Chez vous, l'ivresse est trop dangereuse. Elle noie tout ensemble la raison et la mémoire. J'en ai eu la preuve, à mon arrivée, en vous trouvant inconscient du vide de votre caisse.

— C'est vrai, avoua Maurère; rien de ce qui s'est passé cette nuit n'est resté dans ma mémoire à partir du moment où les femmes, après le souper, nous ont quittés furieuses de nous voir les délaissés pour le jeu.

— Souper où, malgré mes conseils qu'un instant vous avez repoussés fort aigrement, vous aviez fait abus des vins... Je ne voulais pas jouer, vous devez vous en souvenir... Mais, excité par l'ivresse et encouragé par vos gains des jours derniers, vous avez tant insisté que j'ai dû accepter. C'est alors que les femmes sont parties.

— Oui, et de ce qui suivit ce départ, je ne me rappelle rien.

— Pas même cette bouteille d'eau-de-vie que

vous aviez placée près de vous sur la table de jeu? Nous jouâmes donc. La chance vous fut contraire. Après votre argent de poche perdu, je dus consentir à vous laisser continuer sur parole... Cela dura, toujours en mauvaise chance pour vous, jusqu'à une somme de dix mille francs. Alors je posai les cartes, voulant vous rendre service quand même en mettant fin à la partie. Par malheur, en cherchant à vous faire entendre raison, je commis la faute de prononcer une phrase imprudente.

— Laquelle?

— Que déjà cette somme de dix mille francs perdue devait dépasser vos moyens de payer... Qu'elle vous laisserait pour longtemps dans la gêne. — A cette observation, l'ivresse alluma votre amour-propre blessé. — « Attendez-moi, » dites-vous. Après une absence d'un quart d'heure, vous reveniez. Votre premier soin fut de me tendre dix billets de mille francs en disant : « Vous voici payé; » et tout aussitôt après : « Je vous joue ces dix mille francs. »

— J'étais donc venu puiser à ma caisse? murmura mon frère à la pensée de cette faute commise en état d'ivresse, dont sa mémoire ne lui laissait nulle souvenance.

J'avais anxieusement prêté l'oreille au récit de Bergeron, toujours convaincue que le misérable mentait.

A ses dernières paroles, un doute cruel m'arriva, qui me fit, un moment, hésiter sur l'innocence de Maurère. Il me souvint de ce bruit de porte qui, la nuit dernière, avait brusquement interrompu mon sommeil. J'avais cru qu'il rentrait dans sa chambre, ayant un peu veillé pour l'achèvement de ses comptes.

Après avoir écouté Bergeron, je me demandai si je n'avais pas entendu cette porte se refermer alors que mon frère quittait la maison pour retourner au jeu après avoir fouillé dans sa caisse ?

A ce souvenir qui condamnait ton père succéda, dans mon esprit, une réflexion qui fit renaître immédiatement plus forte ma défiance de la vérité de Bergeron.

Comment cet homme qui jouait contre un adversaire ivre, auquel tout à l'heure il faisait remarquer sa position peu fortunée qui l'empêchait de faire face à une perte de dix mille francs, ne s'était-il pas étonné des sommes qu'il lui voyait en mains après une courte absence ?

Pourquoi avait-il continué de jouer ?

Pourquoi, enfin, avait-il attendu au lendemain

pour deviner la source de cet argent qu'il avait gagné jusqu'au dernier sou ?

C'était à croire que j'avais réfléchi tout haut, car Bergeron, comme une réponse à mes pensées, continua son récit en disant :

— J'aurais dû, avant de reprendre la partie sur de tels enjeux, m'enquérir d'où vous venait cet argent... Mais je ne suis pas de marbre, moi !... Bien que je supporte mieux que vous les excès de table, j'étais loin d'avoir les idées nettes depuis le souper. Et puis le jeu n'est-il pas une émotion qui grise aussi ? J'ai donc joué et gagné sans compter. C'est seulement ce matin, après quelques heures de sommeil, que, tout surpris de l'énormité de mon gain, je me suis demandé de quelle source cet argent avait coulé dans mes mains, et...

Il s'arrêta comme s'il craignait de dire rien qui pût ajouter à la douleur de ton père; puis il termina brusquement par cette fin de phrase :

— Et je suis venu.

Ensuite, gaiement, il ajouta :

— Allons ! vite, vite, faites rentrer cette somme dans votre caisse, mon cher ami !

— Oui, oui, répéta mon frère tout palpitant d'une joie infinie,

C'était un bien honnête homme, mon pauvre frère ! A peine avait-il refermé le panneau de la caisse que je l'entendis prononcer vivement :

— Mais...

-- Mais quoi ? fit Bergeron qui semblait avoir guetté cette exclamation.

— Mais cet argent que vous me rapportez pour me sauver du déshonneur n'en a pas moins été gagné loyalement par vous.

— Ta ! ta ! ta ! fit l'autre d'un ton dégagé qui me sonna faux à l'oreille, c'est une affaire à arranger dont nous parlerons plus tard.

— Au contraire, parlons-en tout de suite... Je suis votre débiteur... Ma vie entière se passera à m'acquitter envers vous.

— Oui, c'est convenu, répéta Bergeron semblant s'impacienter qu'on traitât si longtemps un tel sujet.

Puis soudain :

— Que faites-vous donc là, cher ami ? demanda-t-il d'une voix étonnée, mais qui, pour moi, me parut tinter d'un contentement involontaire.

— Je vous signe une reconnaissance de la somme de 192,000 francs que vous venez de me prêter, répondit mon frère.

— A quoi bon ? Entre gens d'honneur, la pa-

role suffit. Non, pas de papier... commença Bergeron feignant toujours de résister.

— Je vous supplie de l'accepter... ne fût-ce que pour me permettre de me relever à mes propres yeux, articula mon frère d'un ton ferme.

— Alors, c'est, uniquement, pour vous faire plaisir, lâcha Bergeron tout en empochant au plus vite la signature.

Sans doute qu'il dut regarder la pendule, car il reprit en disant :

— Dix heures moins cinq!... Dans cinq minutes, le supérieur aura oublié ce que l'ami a fait pour vous... Préparez donc vos livres.

A dix heures, il vérifia les comptes, les approuva de son parafe, et donna décharge des fonds, qu'il emporta en partant.

— Il m'a sauvé! murmura mon frère tout attendri, quand la porte se fut refermé sur Bergeron.

— Lui! Il t'a volé, grand nias! m'écriai-je en renversant le paravent.

La vérité venait de luire tout à coup à mon esprit effrayé.

Hélas! trop tard!

Le coquin avait son écrit en poche.

III

Encore sous le coup de la gratitude immense qu'il croyait devoir au misérable qui venait de le dépouiller, mon frère me regarda avec une sorte de pitié.

— Tu as la haine tenace, me dit-il.

— Mieux vaut cela que d'avoir la crédulité bête, répondis-je dans le premier élan de la colère causée par son aveuglement.

Avant qu'il pût protester, je repris :

— Crois-tu donc à ce que cet homme vient de te conter? Admets-tu, sans le plus petit doute, tout ce qu'il attribue à ton ivresse.

Et brusquement :

— D'abord es-tu certain d'avoir été ivre?

Alors il porta la main à son front en me répondant :

— Oui... et plus que jamais je l'ai été, car j'ai la tête lourde comme je ne l'avais pas encore sentie à mes débauches précédentes. D'habitude je souffrais d'une sorte de barre douloureuse d'une tempe à l'autre...

— Tandis qu'aujourd'hui ?

— Aujourd'hui une torpeur étrange m'a envahi le cerveau.

— Alors tu es bien certain d'avoir été ivre ?

Il tourna les yeux vers la caisse.

— Si je n'eusse été ivre, aurais-je été capable de mettre la main sur l'argent qui ne m'appartenait pas ?

— Qui sait si ce n'est pas un autre qui l'a mise pour toi ? lâchai-je à brûle-pourpoint.

— Qui donc alors ? demanda-t-il avec la face étonnée de l'homme qui ne comprend pas.

— Bergeron lui-même.

Il se redressa d'un bond sur pied, tout indigné, le naïf honnête homme, d'une pareille accusation, en me disant de sa voix sévère :

— Sœur, sœur, la haine l'aveugle !

Moi, au lieu de lui céder, je repris bien doucement :

— Je ne demande pas mieux que d'abjurer cette haine; mais, pour me convaincre qu'elle n'est pas justifiée, veux-tu répondre à quelques questions que j'ai à t'adresser?

— Parle, dit-il apaisé.

— Cette nuit, rappelle-toi le, où se trouvait la clef de ta caisse?

— Sur moi, comme toujours dans la poche de mon gilet.

A cette époque, les caisses de sûreté, ces lourdes masses de fer, aux serrures incrochables et au mécanisme compliqué qui obéit à un mot, n'étaient pas encore d'un usage si répandu qu'on en trouvât au fond des campagnes. La caisse de mon frère était en épais bois de chêne, renforcé de lames de fer, dans les meilleures conditions de solidité et de résistance, mais sa porte s'ouvrait, sans autre mystère de fermeture, à quiconque en possédait la clef,

— Tu es bien certain de ne pas avoir laissé la clef au logis, en quelque cachette qui te soit usuelle, quand tu es parti, la nuit dernière, de la maison?

— Jamais, je te l'affirme, cette clef ne quitte la poche de mon gilet.

— Donc tu l'as emportée hier?

— Sans doute... et, ce matin, je l'ai retrouvée dans mon vêtement.

— Bien! fis-je.

— Ensuite?

— Autre question maintenant. Ne m'as-tu pas dit tout à l'heure que les suites de ton orgie d'hier ne sont pas les mêmes que celles des parties précédentes?... A la migraine qui t'était habituelle a succédé cette fois une torpeur du cerveau...

— Oui, une sorte d'engourdissement qui fait que, si je m'écoutais, j'irais dormir une heure ou deux.

Il y eut dans mon regard, à cette réponse, une expression de triomphe qu'il aperçut, et qui excita son impatience.

— Eh bien, fit-il, où veux-tu en venir avec ton interrogatoire?... Est-il fini?

— Oui... car c'est-là, absolument, tout ce que je tenais à savoir.

— Et tu en as conclu?

— Si je te le dis, tu n'en croiras mot.

Mon jeu était d'irriter sa curiosité. Le ton sec que j'avais mis à ma dernière phrase atteignit ce but, car Maurère s'écria :

— Voyons, parleras-tu, enfin!

Je le regardais en face en demandant :

— Tu veux que je parle ?

— Oui, je l'exige.

— Promets-tu de me croire ?

— Je t'écoute d'abord... Quant à te croire....

Je ne le laissai pas achever. Vivement, pour l'étourdir par des coups multipliés, je débitai d'une seule traite :

— Tu n'as pas bu, tu n'as pas joué, et, par conséquent, pas perdu... et, à plus forte raison, tu n'es pas venu prendre l'argent dans ta caisse.

Un peu ahuri, ton père m'indiqua du regard son coffre-fort et prononça seulement :

— Mais alors ?

— Oui, fis-je. Mais alors, veux-tu dire, pourquoi, ce matin, ta caisse était vide ?

Il fit un signe de tête.

— Elle était vide parce qu'un autre, qui t'avait endormi, t'a pris la clef dans ta poche et est venu voler ton argent.

Avant qu'il pût s'exclamer contre ce que j'avais ainsi, j'avais vite ajouté :

— Et cet autre s'appelle Bergeron.

Il n'eut pas le temps de riposter, car j'avais à peine achevé que la porte du cabinet s'ouvrit et qu'une voix gaie demanda :

— M'offre-t-on à déjeuner, ce matin ?

L'arrivant était un jeune homme de vingt-huit ans, du nom de Renaudin, nommé notaire depuis quelques mois. Ton père s'était lié avec lui alors qu'il n'était encore que premier clerc dans l'étude qu'il venait d'acheter.

— Oui, oui, sois le bienvenu? dit Maurère en s'efforçant de retrouver son sang-froid.

Mais, en bien ou en mal, mon coup avait porté. Ton père n'avait pu assez maîtriser le trouble causé par moi pour que Renaudin ne s'en aperçût pas.

— Qu'as-tu donc? demanda-t-il; je te vois ce matin la mine à l'envers.

— La migraine... Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit. Mes comptes à rendre m'ont fait veiller.

— Ah! oui, c'est vrai, j'aurais dû le savoir... après ce que j'ai vu cette nuit, dit tranquillement Renaudin dont la phrase nous étonna.

Mon frère et moi, nous venions d'échanger un coup d'œil de surprise quand le jeune tabellion continua en riant :

— Mazette! tu as un supérieur qui est pas mal pressé de toucher l'argent du gouvernement.

Et, toujours rieur, il reprit en s'adressant à mon frère :

— C'est moi qui, à ta place, lui dirais tout car-

rément : « La nuit est faite pour dormir. Repassez demain, il fera jour. »

— Ah ! tu lui dirais cela, toi ? fit mon frère à tout hasard, pour le pousser à parler.

Quant à moi, aux paroles de notre ami, le pressentiment m'était venu que, s'en sans douter, il nous apportait une révélation importante.

— Avec cela que je me gênerais pour le lui dire ! continua Renaudin. Si je m'étais appelé Maurère, je l'aurais bel et bien envoyé se coucher, quand, cette nuit, il est venu chez toi.

Au prix d'un effort énergique de volonté, mon frère put demander avec calme :

— Tu sais donc qu'il est venu cette nuit ?

— Parbleu ! Je l'ai vu entrer chez toi sur les deux heures du matin... Je revenais de Toufflot, où m'avait appelé le testament d'un client, en danger de mort, à recevoir... Je longeais la ruelle quand, au clair de la lune, j'ai vu, à l'extrémité, passer le receveur général qui suivait la grande rue... Lorsque j'atteignis le tournant, je l'aperçus qui entra chez toi.

Cela dit, sans avoir pu soupçonner quelle portée avaient pour nous ses paroles, Renaudin se tourna vers moi.

— Les visiteurs se suivent et ne se ressemblent

pas, dit-il en souriant. L'un se présente la nuit pour demander ses écus au frère, l'autre arrive, de jour, pour apporter de l'argent à la sœur.

En voyant à ma contenance que je ne comprenais pas, il poursuivit :

— Je viens vous remettre le semestre échu des intérêts du legs de deux cent mille francs qui vous a été fait par votre marraine.

Après cette annonce du motif de sa visite, il secoua la tête avec un faux air de tristesse.

— N'empêche, dit-il, que je je vais perdre l'occasion que j'avais, tous les six mois, à chaque versement de ces intérêts, de vous chiper un déjeuner... car, dans huit jours, vous allez être majeure, ma charmante... Or, le testament de la légataire fixe à votre mariage ou à votre majorité la remise du capital entre vos mains.

Sur ces mots, il revint à Maurère en souriant.

— Ah ça ! il se fait bien attendre, ton déjeuner ! J'ai l'estomac dans les talons.

A table, nous eûmes beau vouloir faire mine avenante à notre hôte, nous y réussîmes si peu qu'à moitié du repas Renaudin posa sa fourchette à côté de lui, repoussa son assiette, s'accouda sur la table et, après nous avoir examinés en silence, nous demanda d'une voix émue :

— A quoi servent donc les amis ?

N'obtenant pas de réponse, il insista d'un ton qu'il affectait bourru :

— Oui, à quoi servent-ils, si, quand on se sent une grosse peine sur le cœur, on n'ose pas la leur confier ?

— Mais nous n'avons rien sur le cœur, comme vous dites, essayai-je d'avancer.

— Tu, tu, tu, vous avez un chagrin qui vous étouffe, j'en suis persuadé, et votre égoïsme refuse de me le faire partager... Allons ! vite, que le plus courageux de vous deux se confesse ! Je l'exige sérieusement.

Nous étions trop sûrs de l'amitié du jeune notaire pour hésiter. Ce fut moi qui contai tout, mais sans rien dire de ce que je pensais de Bergaron. Je m'en tins au seul récit que ce dernier avait fait et à la scène du papier signé qui s'en était suivie.

Bien m'en avait pris de ne rien souffler de mon opinion personnelle qui pût influencer Renaudin, dont la décision allait avoir ainsi plus de poids sur l'esprit de mon frère.

J'avais à peine achevé de parler que notre ami, qui m'avait écouté sans une seule interruption, s'adressa à Maurère et, de lui-même, tout net,

bien carrément, lui dit sans mâcher ses mots :

— Tu es volé... Volé de main de maître... Volé sans que tu puisses te dépêtrer du fil qu'il t'a attaché à la patte, mon pauvre pigeon.

— Mais, pourtant, il m'a rapporté la somme, objecta mon frère tentant une dernière résistance.

— C'est précisément-là qu'est le coup de maître. S'il eût gardé les écus dans un coin sans te rien dire, qu'aurais-tu fait? Ta première idée aurait-elle été que tu t'étais volé toi-même?

— Nullement.

— Donc, tu aurais cru avoir été dépouillé par un autre. En conséquence, ton soin le plus prompt eût été d'aller dénoncer à la justice le vol dont tu étais victime. La première question que t'aurait adressée ladite justice eût été : « Où étiez-vous la nuit du vol? » Qu'aurais-tu répondu?

— J'aurais dit la vérité.

— Que tu godaillais avec Bergeron... Voilà ce que le malin a voulu éviter. La justice est curieuse; elle aurait tant épluché le Bergeron qu'elle aurait fini par découvrir le pot aux roses... Tandis que la manière dont il a agi t'a bridé la langue. Il n'y a plus vol, il y a service rendu... et quel service ! ton honneur sauvé. Ta réputation à sau-

vegarder t'empêche d'aller beugler ta reconnaissance sur les toits... Le papier que tu lui as signé atteste un prêt, rien de plus... Sais-tu ce qui arriverait s'il le montrait à un tiers? Sans que Bergeron dît un mot, formulât la moindre plainte, ou donnât un détail, le tiers, de lui-même, tout de suite, devant l'énormité de la somme, se dirait que tu devais avoir mangé la grenouille. Tout ce que tu conteras là-dessus passerait pour calomnies contre le bienfaiteur qui t'a sauvé des galères.

Tout autant que Renaudin, j'étais persuadée de la canaillerie de Bergeron, mais un point, pourtant, me restait à éclaircir. Pour tâcher d'obtenir cette explication du notaire, je soulevai une objection :

— Pourquoi, quand il avait les écus, les a-t-il lâchés en échange de la signature de mon frère dont il connaît les ressources et la position modeste... Il lui faudra des années pour retrouver, par des acomptes, la somme qu'il avait prise d'un seul coup de filet... Et puis, que mon frère meure demain ou perde sa place, que devient la créance? Elle ne vaut plus un sou.

Renaudin devint rêveur à cette remarque que je lui faisais.

— C'est vrai ! il a un peu lâché la proie pour l'ombre, avoua-t-il.

Subitement, il tressauta en s'écriant :

— J'y suis ! j'y suis ! Ah ! l'adroit coquin ! Il ne faut rien dire devant lui ! Ça ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd !

Nous le regardâmes, ton père et moi, de nos deux yeux qui demandaient une explication. Mais, tout heureux d'avoir deviné, Renaudin continua de s'exclamer :

— Ah ! non, le bandit, il ne faut pas lui répéter deux fois les choses, il n'a pas la tête dure à comprendre ! il va tout droit où il sait trouver du lard à frire.

Ensuite, pour s'expliquer plus clairement, il continua d'un ton posé :

— Il y a six mois, quand je n'avais pas encore acheté l'étude, Bergeron vint rendre visite à mon patron. Désireux de se marier, disait-il, il voulait s'enquérir des bons partis que lui offriraient le pays et ses environs. La première personne que lui cita mon prédécesseur, ce fut vous, mademoiselle Maurère, en parlant du legs de deux cent mille francs que vous deviez toucher à votre mariage ou à votre majorité. A ce renseignement, Bergeron sembla se consulter, puis il fit une petite

moue de dédain qui annonçait l'ambition d'une plus forte dot. Ce dédain frappa mon patron. Quand il me rapporta l'entretien, il me souvient qu'il me dit moqueusement : « Il a l'appétit goulu, le receveur ! Une somme de deux cent mille francs n'est pas à refuser, quand, comme lui, on ne possède pas un radis de fortune. »

A ce moment, mon frère interrompit Renaudin pour placer cette observation :

— Ton patron se trompait, cher ami, sur la position pécuniaire du chasseur de dots. Il y a peu de temps, Bergeron, en me parlant du mariage qu'il est sur le point de contracter, m'a dit que, de son côté, il apporterait un avoir de deux cent mille francs.

A ces mots, le jeune notaire regarda moqueusement mon frère, et, d'une voix gouailleuse, il lâcha :

— Jobard, va !

Tout aussitôt, il reprit :

— Parbleu ! oui, il les a... pas depuis longtemps, par exemple... et grâce à toi... Ah ! le sa-cripant n'agit pas à la légère ; il a longuement mijoté son coup ! Depuis le jour où il a appris quelle somme attendait ta sœur à sa majorité, il n'a plus pensé qu'à allonger la patte sur les écus

qui devaient lui faciliter le riche mariage qu'il a en vue... Oui, il t'a rapporté ton argent, mais c'était avec la presque certitude qu'en échange de la reconnaissance, qu'il arriverait à te faire signer, il palperait le magot de ta sœur.

A cette révélation sur le but poursuivi par Bergeron quand il avait tendu le piège où était tombée sa victime, je n'écoutai que mon affection pour mon frère.

— Qu'il prenne ma dot ! m'écriai-je. Nous ne saurions vivre sous la menace incessante de ce papier que Maurère a remis au misérable.

Suffoqué par l'émotion, ton père ne put d'abord prononcer une parole.

Pour Renaudin, il fixa sur moi des yeux dont le coin de chaque paupière retenait une larme, puis, d'une voix émue :

— Très bien ! fit-il. Très bien, mignonne ! je n'en attendais pas moins de vous.

Cela dit, il hocha la tête.

— Seulement, ajouta-t-il, après ce sacrifice de la dot accompli, avec quoi vous marierez-vous ?

En pareille circonstance, j'étais bien excusable de mentir. Aussi cherchai-je à donner à ma voix un accent de sincérité quand je répondis :

— J'ai pour le mariage une aversion profonde :

Je lus sur le visage de Renaudin qu'il n'en croyait pas un mot. Il fut un instant sur le point de me démentir. Une réflexion subite dut l'en empêcher. Brusquement, il se tourna vers mon frère et lui demanda :

— Qu'en dis-tu, toi ?

— Jamais je n'accepterai que ma sœur se dépouille pour moi ! s'écria Maurère avec force.

— Alors, avec quoi payeras-tu ? demanda froidement notre ami, à ma grande surprise, car je m'attendais à le voir approuver la résolution de ton père.

— Je suis jeune encore, j'ai l'avenir à moi ; ma position peut devenir meilleure. Au prix des plus grandes privations, j'arriverai à payer...

— A payer 192,000 francs ? ajouta Renaudin d'un ton ironique.

— Dussé-je mourir à la peine, je m'acquitterai... Bergeron, j'en suis certain, ne fût-ce que par prudence, me donnera du temps.

Renaudin haussa les épaules, puis :

— Erreur ! dit-il. Ecoute-moi bien : le jour où ce gueux a couché en joue la dot de ta sœur et t'a préparé le traquenard où tu as été pincé, il a compté sur une réalisation immédiate. La preuve en est qu'il a besoin tout de suite de cet argent

pour le présenter comme sa fortune personnelle à la riche veuve dont il recherche la main. Et c'est quand il s'est, à l'avance, enfariné le bec des 192,000 francs de ta sœur, que tu viendrais lui parler de temps à t'accorder!... Allons donc! Pour lui, la déconvenue serait trop forte. Dans la rage de voir échouer son projet de mariage, il serait capable de te jouer quelque mauvais tour sous lequel sombreraient ton honneur et ta position, car tu lui as mis une arme bien dangereuse en main en lui signant cette reconnaissance.

Alors, s'adressant à moi :

— Vous êtes bien résolue, mon enfant, à sacrifier la somme que votre majorité rend exigible dans quelques jours? me demanda-t-il.

— Fermement résolue.

— Pensez bien que, sans la dot, adieu peut-être à tout mariage! insista-t-il.

— J'ai le mariage en aversion, répétais-je.

Persuadé que je mentais, Renaudin s'approcha de moi et m'embrassa en me soufflant à l'oreille :

— Vous êtes une courageuse fille.

Ensuite, revenant à mon frère :

— Paye... paye tout de suite... plutôt aujourd'hui que demain... Il faut que ta signature rentre

au plus vite dans tes mains, c'est le conseil que je te donne, dit-il d'une voix brève.

Mon frère m'adressa un regard qui me suppliait de renoncer à mon sacrifice, de le laisser entreprendre cette lutte de misères et de peines qui devait lui faire lentement acquitter sa dette.

— Il faut payer, dis-je fermement.

La résistance que ton père allait encore opposer à ma sorte de commandement fut empêchée par cette phrase que prononça Renaudin :

— Oui, payer... quitte à prendre plus tard sa belle et bonne revanche.

— Une revanche! Laquelle? dis-je.

— Ah! ça, je n'en sais absolument rien encore... mais ma conviction est que l'occasion d'une revanche se présente toujours... L'affaire est d'attendre.

Il partit sur ces derniers mots.

IV

Le jour de ma majorité, Bergeron fut payé par mon frère auquel Renaudin, qui ne voulait pas que le voleur sût qu'il était instruit de rien, avait remis les fonds qui m'appartenaient.

Pas un mot ne fut prononcé par Maurère, en retirant sa signature contre espèces, qui donnât à soupçonner au scélérat que sa fourberie était percée à jour.

— Surtout, pauvre ami, rappelez-vous toujours le serment que vous m'avez fait de ne plus boire ni jouer, débita-t-il sévèrement après avoir tuché ma dot.

Le même soir, Renaudin, qui était venu nous voir, dit à mon frère :

— Montre-la-moi donc un peu, cette fameuse et maudite reconnaissance.

Il la lut lentement; puis, tout sérieux, il la replia sans mot dire et, au lieu de la rendre à Maurère, il la glissa dans sa poche.

— Eh bien? fit ton père qui avait déjà avancé la main pour la reprendre.

— Je la garde, répondit-il.

— Mieux vaut la détruire, avançaï-je.

— Euh! euh! fit-il, qui sait si, un jour, en la mettant sous le nez de Bergeron, on ne lui causera pas une vilaine surprise?

— Avez-vous donc déjà trouvé la revanche? m'écriai-je vivement.

— Ma foi! non, dit-il en souriant, et je vous répète encore : « L'affaire est d'attendre. » Si habile qu'il soit, un brigand comme Bergeron finit toujours par prêter le flanc.

Trois semaines plus tard, le jeune notaire, qui dînait à la maison, nous donna cette nouvelle :

— Bergeron s'est marié aujourd'hui.

— A la personne qu'il convoitait? demanda Maurère.

— Oui, à la jeune veuve, sans enfants, d'un

usinier qui lui a laissé plus de deux cent mille livres de rente.

— Le coquin triomphe!!! m'écriai-je avec une violente colère.

— Oh! oh! ricana Renaudin, c'est un triomphateur dont le char trouvera bien des bâtons dans ses roues!

— Pourquoi?

— Parce qu'il lui faudra en rabattre de son appétit qui comptait fricoter les deux cent mille livres de rente. Sa femme, en personne prudente qui tient à préserver ses écus d'une griffe trop longue, a fait dresser son contrat par le notaire de Toufflot. C'est un vieux singe du métier que mon collègue! Il a bâclé un acte qui sangle si ferme le Bergeron que, pour aujourd'hui et pour l'avenir, il verra la monnaie lui valser sous le nez... Mon vieux confrère, que j'ai rencontré tantôt, m'a parlé du museau jaune de notre homme à la lecture du contrat.

— Il a pourtant accepté la situation? demanda mon frère.

— Cela prouve ce que je vous disais l'autre jour. Il n'est tant habile coquin qui soit parfait. Le nôtre s'est bercé de l'espoir de si bien enjôler sa femme que le contrat serait lettre morte.

— Y arrivera-t-il? demandai-je.

— Va-t'en voir s'ils viennent, Jean? chantonna Renaudin en haussant les épaules.

Notre ami et moi, nous craignons tant de rien dire pouvant rappeler le passé à ton père, que de longs mois s'écoulèrent sans qu'il fût question le moins de Bergeron.

Un matin, le jeune notaire arriva chez nous tout chaud d'une nouvelle.

— Madame Bergeron est accouchée d'une fille, nous annonça-t-il.

— Cela doit-il améliorer la position du père?

— Ah! ouiche! Cela doit lui serrer un peu plus la courroie, car la mère ne va plus penser qu'à mettre sou sur sou pour préparer plus brillant l'avenir de son enfant... Elle va rogner les portions en conséquence à l'époux qui, de temps en temps, lui soutirait quelques billets de mille... Cela doit lui causer laide grimace, au Bergeron, car je crois que le jeu et les donzelles, qu'il n'a pas cessé de pourchasser, l'ont conduit au bout de la somme qu'il vous a volée.

— Cela vous fournira-t-il enfin votre revanche? demandai-je encore.

— Toujours même réponse : « L'affaire est d'attendre, ma belle amie », répéta Renaudin.

Ce fut deux mois après que le notaire revint chez nous. Sa charge qu'il voulait payer, sans avoir besoin de recourir à un riche mariage, car il était déterminé au célibat, le rendait àpre aux affaires pour remonter son étude que le prédécesseur avait laissée un peu tomber.

Comme nous l'accablions de reproches sur sa longue absence, il attendit la fin de l'averse en souriant.

— Pensez donc à vos amis pour être ainsi reçu par eux quand vous arrivez ! dit-il enfin de sa voix joyeuse.

Avant que nous lui eussions enjoint de s'expliquer, il nous demanda :

— Si je vous faisais une promesse, auriez-vous confiance en moi ?

— Oui ! oui ! nous écriâmes-nous.

— Fallût-il, pour la réalisation de cette promesse, attendre dix années ?

— Oui ! oui !

— Et même vingt... ou trente années ?

— Oui ! oui ! Mais, de grâce, parlez.

Il nous regarda avec ses yeux tout brillants de satisfaction malicieuse, prit un petit temps et finit par dire :

— J'ai trouvé la revanche !

Ensuite, avec une explosion de joie :

— L'ai-je assez longtemps guetté, le gueusard !... Mais, enfin, je le tiens ! ! !

Renaudin exultait tant de la joie d'avoir trouvé le moyen de nous venger du gremlin qui nous avait si audacieusement dépouillés, que nous crûmes toucher déjà au moment de la revanche promise.

— Quand ? m'écriai-je.

Renaudin me fit une petite moue moqueuse en secouant la tête.

— Diable ! dit-il. Après m'avoir promis une patience de dix... vingt... ou même trente années, vous me fermez vite le crédit !

*
* *

Tout occupé du soin de reproduire fidèlement le récit que lui avait fait jadis sa tante, le docteur, interrogeant un à un ses souvenirs, parlait d'une voix lente qui irritait son auditeur Libois.

Doué d'une forte dose de curiosité, mais de cette curiosité nerveuse qui réclame un prompt dénouement, le peintre était tourmenté par la démangeaison d'interrompre.

Il saisit donc l'occasion de couper la parole à son narrateur en s'écriant :

— Sérieusement, le notaire a-t-il vraiment fait attendre trente ans cette revanche à votre père et à votre tante ?

Prenant son parti d'une interruption qu'il attribuait à l'impatience de l'intérêt éprouvé par l'artiste, le docteur, quittant la narration, répondit :

— Ce fut seulement dix-neuf années plus tard que la revanche eut lieu.

— Dix-neuf années ! répéta Libois railleur. On a beau dire que la vengeance est un régal qui peut se manger froid, l'appétit doit avoir disparu après une si longue attente... Vos parents avaient-ils gardé une haine si tenace qu'elle pût savourer cette vengeance tardive ?

— Quand vint la revanche, mon père n'était plus de ce monde depuis six mois. Renaudin y perdit la vie. Ma tante mourut deux jours après.

Libois ouvrit des yeux étonnés :

— Ah ça ! fit-il, c'est pour ainsi dire d'hier que

vous me parlez, puisque la mort de Renaudin date du mariage de Monjeuse, qui remonte tout au plus à quatre mois.

— Ce fut précisément le mariage de M. de Monjeuse qui fournit l'occasion de là revanche attendue... grâce à la femme Guéneuc qui...

Au nom de la blonde qui revenait en scène, Libois aurait dû tendre l'oreille.

Il n'en fit rien.

Un incident venait de distraire son attention.

D'un geste de main, il interrompit le docteur.

— Chut! chut! fit-il.

Et, après un instant passé aux écoutes :

— Cette fois, ajouta-t-il, notre ivrogne est réveillé, car je l'entends marcher dans l'antichambre.

En effet, le pas du domestique résonnait lourdement sur le plancher. Peu à peu le bruit se rapprocha.

— Le voici qui, de lui-même, vient nous rendre visite, dit Libois.

Bientôt la porte s'ouvrit et, sur le seuil de la chambre, apparut le valet. Pour dégrisé, il l'était si peu qu'il lui fallut s'accrocher au chambranle de la porte, tant était encore violent le tangage de

son individu titubant sur ses jambes en coton. Mais le sommeil avait éteint la surexcitation qui l'affolait deux heures auparavant. Il avait toujours, suivant l'expression vulgaire, son magnifique plumet ; seulement il le portait, à présent, avec la plus grave allure.

— Je suis de retour, annonçait-t-il en bredouillant, sans avoir conscience des deux heures passées à dormir sur la banquette.

— Déjà ! fit Libois. Pour aller rue Caumartin et en revenir, tu as donc toujours couru ? C'est donc ça que tu as chaud, mon garçon ? ... Eh bien, qu'a dit l'herboriste ?

— Je ne suis pas allé jusqu'à la boutique de l'herboriste.

— Bah ! alors, ou ton nez s'était donc guéri en route... ou, alors, tu seras entré chez tous les herboristes des coins de rue que tu auras rencontrés sur ta route.

— C'est pas ça ! c'est pas encore ça ! prononça gravement l'ivrogne en se secouant le doigt devant le nez.

— Quoi donc ?

— Faut vous dire qu'il m'est arrivé une aventure comme il ne s'en passe pas de pareilles chez les sauvages.

— Brou! brou! tu me fais froid dans le dos, tant tu annonces cela d'un ton tragique!

— Et il y a de quoi!!!

— Dis ce quoi.

Le valet chercha d'abord à se raffermir sur ses jambes; puis, après avoir vainement tenté d'amener un peu de salive sur sa langue desséchée, il commença d'une voix qui bégayait :

— Voilà donc que j'étais parti pour la rue Caumartin, où l'on m'avait indiqué un débit qui vendait un vin... oh! mais un vin, je ne vous dis que ça!... C'est-à-dire, non, je me trompe, un vulnéraire... Vous entendez? un vulnéraire.

— Oui, un vulnéraire, c'est bien ainsi que je l'avais compris.

— Rien qu'un vulnéraire... Parce que le vin et moi nous sommes brouillés depuis que ma nourrice, à l'âge de onze jours, m'en a fait boire plein une coquille de noix... Le vin, pouah!

— Tandis que le vulnéraire...

— Oh! le vulnéraire, c'est mon faible, je l'avoue. Ajoutez à cela que je ne suis pas égoïste. Quand il y en a pour moi, il y en a pour les camarades... En route, je m'étais rappelé que je devais une politesse à Polichu qui, dimanche dernier, m'a payé une dizaine de litres.

— De vulnérable, bien entendu.

— Oui, bien entendu, parce que le vin, je vous l'ai dit, pouah!!... On m'offrirait d'en boire plein seulement le trou de mon oreille en me promettant la croix... Pas comme Jésus-Christ l'a obtenue, par exemple... et je refuserais la croix... Du reste, c'est la même chose pour les liqueurs. A six ans j'ai eu le choléra. Le médecin avait commandé un lavement à l'eau de riz. Ma mère qui avait l'oreille un peu dure, avait entendu à l'eau-de-vie... Aussi, depuis ce jour-là, les liqueurs, pouah! pouah!... Je reviens donc à Polichu, auquel je devais une politesse.

— D'abord, qu'est-ce que Polichu?

— Polichu, c'est mon oncle.

— Et que fait-il?

— Il est concierge.

— Dans le quartier de la rue Caumartin?

— Oui, rue Castellane, 22.

Pour Maurère, qui écoutait sans mot dire, cette adresse n'avait aucune signification, mais elle fit tressauter Libols. N'était-ce pas celle que lui avait indiquée Monjeuse quand il lui parlait de la demeure de sa maîtresse?

Cependant l'ivrogne avait continué :

— Pour lors, j'avais pris la route de chez Poli-

chu... un bon gars, allez!... On lui met cinq litres devant lui et le temps de lui dire : « Ta femme ne vaut pas les quatre fers d'un cheval, » il les a bus... Hein ! est-ce un gars, dites ?

— Je serais fier d'être son neveu ! dit Libois qui, sachant qu'à questionner son homme il risquait de lui faire perdre la voie, préférait le suivre dans ses zigzags.

— En allant chez Polichu, je vous avoue que je ne pensais pas à Guéneuc...

— Ah ! oui. Guéneuc ton ami ! appuya Libois, devinant que ce nom était la chanterelle qu'il fallait faire vibrer.

Oser dire que Guéneuc était son ami, c'était plus que le digne neveu de Polichu en pouvait entendre sans se fâcher. Il se redressa comme un crin et d'une voix rageuse :

— Mon ami ! hurla-t-il. Savez-vous ce qu'il m'a fait, cet ami-là ???

— Non. Dis !

— Il a tenté de m'assommer... Et savez-vous encore comment il s'y est pris ?

— A coups de poing !

— C'était trop commun pour lui, le brigand !... Il lui fallait quelque chose de plus raffiné... Je

vous le donne en mille. Devinez-vous comment il s'y est pris pour m'assommer ?

— Non. Dis encore !

L'ivrogne rassembla dans son accent tout ce qu'il avait d'indignation, et beugla :

— En se laissant tomber sur moi de la hauteur d'un cinquième étage.

— Bigre!!! lâcha Libois en frémissant.

Son domestique, on le comprend, n'était pour rien dans l'émoi du peintre. Il apprenait ainsi, sous une forme burlesque, un des actes de la tragédie, qu'il devinait terrible, ayant eu lieu chez madame de Vervins.

D'un coup d'œil, il commanda au docteur, pareillement troublé, de ne pas interrompre le pochard qui, peut-être, allait les renseigner sur le sort de Monjeuse.

Le domestique s'était attribué tout l'intérêt témoigné par l'exclamation de Libois. Il s'anima de plus au récit de son aventure :

— Je regrette de crever le cœur à monsieur, reprit-il, mais il a été à deux doigts de perdre le modèle des serviteurs. Ah ! oui, bigre !... et même archi-bigre ! car vous ignorez la fin. Savez-vous à quel degré il m'en voulait, ce Guéneuc ?... Et tout ça, je le répète, parce que j'avais eu l'adresse de

parer son coup de poing avec mon nez... Oui, savez-vous à quel degré son amour-propre froissé avait excité sa férocité?

— Non. Dis toujours.

— Comment ce taureau-là s'est-il douté que j'allais chez Polichu ? Je n'y comprends rien. Le fait est qu'il m'a précédé rue Castellane pour me guetter du haut de son cinquième étage afin de m'assommer quand, à mon débouché de la voûte de la maison, je mettrais, au-dessous de lui, le pied dans la cour.

Bien qu'il se fût promis de laisser l'ivrogne à tous les méandres de ses divagations, Libois, dans son ardent désir d'apprendre, ne put retenir cette question :

— Que disais-tu donc de l'amour-propre froissé de Guéneuc, qui avait excité sa férocité?

— Ah ! oui, j'oubliais !... Il tenait tant à m'assommer qu'il a eu peur de rater son coup. Alors qu'a-t-il fait ? Devinez-vous ?

— Pas du tout.

— Il a su monter la tête à un autre contre moi. Comment a-t-il senti que cet autre avait aussi une rancune à exercer à mon égard ? Je n'y comprends rien encore... Toujours est-il que Guéneuc a associé l'autre à sa vengeance. Alors, pour

ne pas me rater, ils se sont mis à deux... et, quand j'ai mis le pied dans la cour, tous les deux ensemble, ils m'ont visé du haut de leur cinquième étage et, « Pouf! » sur moi... J'ai senti le vent de leurs corps quand ils m'ont passé devant la figure.

— Alors tous deux ont été tués? demanda le docteur en songeant à madame de Monjeuse devenue veuve.

— Tués? ricana bêtement le valet, ah! ça, c'est comme au jeu de la quille à Mayeux. Quand on n'abat pas la quille on paye le coup.

Avec un dernier doute sur le sort de Monjeuse, le peintre posa une question :

— Mais l'autre... quelle rancune pouvait-il avoir contre toi?

Le domestique, à cette demande, se frappa le front en beuglant :

— Au fait! oui, monsieur le connaît... c'est le petit brun qui a déjeuné l'autre jour ici... Pour sûr, il m'en voulait pour la sauce des asperges que je lui avais versée dans le dos.

Malgré l'émotion qui lui serrait la gorge, Libois, sans réfléchir s'écria :

— Et la femme?

— La femme? quelle femme? dit le domestique sans comprendre.

Puis, après avoir un peu cherché :

— Ah ! bon, j'y suis ! La femme ? C'est de madame Polichu, ma tante, que vous voulez parler ? Eh bien, elle est arrivée dans la loge en disant : « En voilà un guignon ? J'y perds les cent francs par mois du ménage... Sans compter les carottes ! Faut-il qu'il y ait des gens rosses pour faire ainsi du tort au pauvre monde ? »

V

Pour le peintre et le docteur, la vérité du drame qui s'était passé rue Castellane se dégageait bien claire et nette de ces extravagances débitées par le sac à vin.

Dans sa fureur, Guéneuc avait voulu jeter le marquis par la fenêtre ; mais entraîné par le poids de Monjeuse, qui avait dû se cramponner désespérément à lui, il avait été précipité dans le vide avec sa victime.

Mais, madame de Vervins, qu'était-elle devenue dans cette tragédie ?

Du propos de la portière Polichu, rapporté par le domestique ivre, il ne ressortait pas positivement que la femme Guéneuc, la blonde Annette,

eût passé par les terribles mains de son mari.

Peut-être le jardinier s'était-il tout d'abord rué sur le marquis. Alors sa chute mortelle avait sauvé la femme adultère.

— Ce serait vraiment injuste qu'elle n'ait pas été de la fête, pensa Libois qui, depuis les révélations du docteur, avait pris en haine la vicieuse créature.

Cependant le domestique était resté pensif, se tâtant le nez et branlant la tête.

— Avec tout ça, je n'ai pas été acheter mon vulnérable, finit-il par dire.

Sa présence gênait Libois. Ce modèle des serviteurs avait l'ivresse bavarde. Il ne manquerait pas d'aller colporter son histoire dans toute la maison, en appuyant sur ce détail qu'un des deux hommes qui avaient tenté de l'assommer était un monsieur qui, trois jours auparavant, avait déjeuné chez son maître. Alors l'artiste se trouverait incidemment mêlé à l'affaire, ce qu'il voulait éviter, au moins pendant vingt-quatre heures, le temps de s'entendre avec le docteur pour prévenir la marquise veuve. Car les gens de justice allaient s'abattre au château de Clangy comme une volée de corbeaux qui a senti double pâture. En plus de la mort violente du marquis, n'y avait-il pas encore,

pour mettre en branle tous les suppôts de Thérain, le cadavre du notaire déterré le matin même par Guéneuc avant qu'il vint à Paris chez Libois, en quête de son maître qu'il voulait avertir, donner un coup d'œil au télescope révélateur.

Donc, pour se débarrasser de son domestique, Libois prit son accent le plus attendri :

— C'est pourtant vrai que l'aventure t'a empêché d'aller chercher ton vulnérable. Aussi ton nez est-il toujours en vilain état. Cours vite chez ton herboriste, mon brave, cours vite ! dit-il.

Instinctivement, le domestique promena ses mains sur toutes ses poches. L'herboriste devait être un de ces commerçants bondés de méfiance qui ne font pas crédit, car le valet montra fort pitteuse mine quand ses doigts lui eurent appris le vide de ses poches.

— Il n'a plus rien des dix francs que je lui ai donnés, pensa le peintre qui, en somme, n'avait pas à se plaindre. Pour les deux modestes pièces de cent sous, ce modèle des serviteurs lui avait rapporté une bien jolie culotte.

L'artiste glissa cette fois un louis dans la main de son domestique, c'est-à-dire de quoi le faire se promener au moins pendant deux jours dans les vignes du Seigneur, et, de peur que le buveur ne

fit pas la promenade bien complète, il accompagna le don de ses vingt francs de cette grave recommandation :

— Va boire ton vulnéraire... et comme nul ici-bas n'est à l'abri d'un coup de poing sur le nez et qu'il est bon de tout prévoir, tu rapporteras aussi du vulnéraire pour moi... Mais, tu sais, pas de camelote ! Tout ce que tu trouveras de meilleur, de plus efficace... Goûtes-y plutôt dix fois qu'une avant de rien m'acheter qui ne soit parfait. Tu m'entends bien ? ne te lasse pas de goûter. Je compte sur ton dévouement pour goûter.

— Monsieur peut compter sur moi... Entendre, c'est obéir... Je goûterai jusqu'à ce que j'aie trouvé le nectar des nectars.

— Bon ! Alors, quand tu auras trouvé ce nectar, tu m'en rapporteras pour un sou.

Et Libois, bien certain d'avance que son homme se donnerait un chargement consciencieux de vulnéraire, le poussa dehors par les épaules, sans se douter que le domestique, tout hargneux, allait partir en grommelant :

— Un sou ! un sou ! le pingre ne pouvait-il me donner le louis tout entier !... Un sou ! plus souvent !... A mon retour, je lui dirai que j'ai cassé la fiole en route.

Après avoir écouté s'éloigner le pas alourdi du valet si reconnaissant, Libois montra la pendule au docteur en disant :

— Voici l'heure du train. En route pour Clangy ! Il n'y a pas de temps à perdre.

— Mais... fit Maurère hésitant.

— Mais, allez-vous dire, ne devons-nous pas courir d'abord rue Castellane?... A quoi bon? Reconnaître le corps de Monjeuse?... On nous demandera pourquoi et comment nous arrivons si juste à point... Et autres questions qui nous feraient perdre un temps que nous emploierons mieux à aller prévenir la marquise... Laissez faire la police. Elle arrivera vite à constater l'identité du marquis et nous l'aurons alors sur les talons... Allons donc l'attendre à l'autre bout de la piste où, quand elle y arrivera, une surprise lui est réservée... Je parle du cadavre de Renaudin déterré par Guéneau.

Et comme, avant de s'aventurer, il voulait ne pas se risquer à l'aveuglette, Libois demanda à brûle-pourpoint au docteur :

— La mort du Monjeuse fait-elle que vous puissiez maintenant être moins discret sur l'assassinat du notaire?

— Oui.

— Alors par qui Renaudin à-t-il été tué?

— Par Bergeron.

— Sa fille, madame de Monjeuse, ignore-t-elle le crime?

— Complètement.

— Vous êtes certain que Bergeron est le coupable?

— Je l'ai vu commettre le meurtre.

Remettant à plus tard le soin de se faire conter les détails, Libois se crut assez suffisamment renseigné et répéta :

— En route pour Clangy!

Suivi par le docteur, il gagna la sortie de son appartement.

Au moment où il ouvrait la porte, il se trouva en présence d'un monsieur qui, sur le carré, avait déjà le bras levé pour sonner.

— Où donc ai-je vu cet homme-là? pensa aussitôt Libois en rendant au visiteur le salut un peu sec qu'il venait d'en recevoir.

— M. Libois? débuta le monsieur qui, tout de noir vêtu, raide comme un pleu, avait l'allure d'un pince-sans-rire.

— C'est moi, répondit le peintre.

— J'aurais à vous demander quelques renseignements de la plus grande importance.

— C'est que je suis pressé par l'heure du train. Vous arrivez au moment où je partais pour la campagne, objecta l'artiste qui, tout en répondant, cherchait toujours où et quand il avait déjà rencontré ce fâcheux à face de vinaigre.

— Je vous prie de remettre votre départ au train suivant, insista l'inconnu d'un petit ton impératif.

— Ne pouvez-vous renvoyer l'entretien à demain? proposa le peintre à son tour.

— Non, j'ai à vous parler tout de suite.

On le sait, Libois avait juste assez de patience pour tuer la puce avant qu'elle eût mordu. L'air par trop cassant de cet importun lui remua la bile.

— Toi, je vais t'envoyer gentiment patre, se dit-il nerveusement.

Il ouvrit la bouche pour traduire sa pensée en paroles. Mais, au moment d'expédier son quidam au diable, il s'arrêta tout net. De grincheuse qu'elle était, sa figure se fit subitement souriante, et ce fut de l'accent le plus aimable qu'il fila ces mots :

— Alors, tout heureux de pouvoir vous être utile ou agréable en quelque chose, monsieur... Veuillez prendre la peine d'entrer.

Et, après s'être effacé pour livrer passage au monsieur, il le guida tout empressé vers son atelier, laissant le soin de fermer la porte à Maurère fort étonné de ce changement à vue.

Si, de fiel, Libois était devenu aussi brusquement tout sucre, c'était que, tout à coup, il s'était rappelé en quelle circonstance il avait vu celui que, fort imprudemment, il avait été sur le point, suivant la vulgaire locution très connue, d'envoyer à Chaillot.

Ce visiteur, si raide et tant disgracieux, était un des deux magistrats que son télescope lui avait montrés, deux heures avant, à la fenêtre du cabinet de toilette de la blonde.

— L'autre était le commissaire de police. Celui-ci est le magistrat... Comment se fait-il qu'il me tombe déjà sur le dos? pensa le peintre en montrant au juge un siège sur lequel ce dernier se plaça, revêché et guindé comme s'il eût été assis sur le coupant d'un rasoir.

Maurère, qu'un pressentiment avait averti de ne pas s'éloigner, s'était glissé à leur suite dans l'atelier où il se tint muet et coi derrière le magistrat.

— Je suis tout oreilles, annonça Libois commerçant le feu.

— Comme je vous l'ai dit, j'ai quelques renseignements à vous demander, débuta le juge.

— Sur quoi? sur qui?

— Sur un de vos amis.

— Que vous nommez?

— Balanquet.

A ce nom, Libois ouvrit des yeux tout grands, et répéta :

— Balanquet? Balanquet?

Puis, après une assez longue pause employée à interroger sa mémoire, répondit :

— Connais pas?

Le magistrat pensa qu'à rompre son incognito il parviendrait à délier la langue du peintre. Il déclina donc ses nom et qualité.

Libois salua respectueusement, puis répéta :

— Balanquet? Connais pas!

— En êtes-vous tout à fait certain? insista le juge en portant alors la main à la poche de côté de son habit.

— Le nombre de mes amis est trop restreint pour que je puisse en oublier un seul... Peut-être faites-vous erreur de nom? avança l'artiste dont l'œil guettait en dessous la main du juge pour voir ce qu'elle allait sortir de la poche.

— Vous êtes bien le seul du nom de Libois ha-

bitant cette maison? reprit le magistrat dont la main, disparue sous le parement du drap, n'achevait pas son mouvement.

— Quelle anguille se cache donc dans sa poche? se demanda le peintre.

Puis à haute voix :

— Oui, le seul Libois.

— Et vous persistez à affirmer que vous n'avez aucun ami du nom de Balanquet?

— Et je persiste.

— Consultez bien votre mémoire, punctua le juge d'une voix qui tournait à l'aigre.

Mais se ravisant :

— Peut-être ai-je tort en donnant à Balanquet le titre de votre ami. Cherchez alors ce nom parmi vos connaissances banales... ou les amateurs de votre pinceau... ou même vos relations d'un jour.

— J'ai beau chercher, je ne trouve aucun Balanquet... Maintenant, vous savez? comme relations d'un jour, il se peut qu'un Balanquet quelconque ait traversé mon existence, mais, à coup sûr, il n'aura pas dit son nom... et vous remontez sans doute à dix ou quinze ans.

— Non, non, la rencontre dont je parle doit dater de quelques jours tout au plus, appuya le

magistrat dont la main, continuant son mouvement de plongeon, s'enfonça dans les profondeurs de la poche.

— Il va sortir son anguille, se dit l'artiste fort intrigué.

Le juge revint à l'assaut.

— Ainsi vous maintenez votre affirmation de n'avoir reçu, dans ces cinq ou six derniers jours, la visite de personne du nom de Balanquet?

— Je n'ai reçu que mon bottier. Si c'est lui le Balanquet en question, je vous le dénonce comme se cachant sous le nom de Schweissgahausser.

Le juge goûta peu la réponse, et ce fut d'un ton sec qu'il prononça lentement :

— Alors, monsieur Libois, veuillez m'expliquer ce que je vais vous montrer.

Et sa main reparut au jour.

VI

Libois reconnut aussitôt l'objet que le magistrat lui présentait.

C'était le portefeuille de Monjeuse.

Le juge l'ouvrit en disant :

— Ce portefeuille est tout neuf, il a été acheté depuis peu, ainsi que le prouve son cahier-agenda dont toutes les feuilles sont blanches, sauf la première sur laquelle je lis cette unique note au crayon : « *Après-demain 8, déjeuner chez l'ami Libois* » et puis vient votre adresse si bien précise que c'est elle qui m'a conduit chez vous.

Parbleu ! oui ! Libois se la rappelait fort bien, cette note prise par son camarade de pension le jour où ils s'étaient rencontrés au coin de la rue

Saint-Lazare et qu'ils avaient renoué connaissance.

Tout plein d'une morgue importante, le juge avait repris :

— Persistez-vous toujours à nier ne pas connaître le nommé Balanquet?

— Pardon! fit le peintre d'un ton gouailleur, n'est-ce pas plutôt vous, monsieur, qui persistez à vouloir que je connaisse un Balanquet?

— Je m'appuie sur cette preuve, articula sèchement le magistrat en montrant le portefeuille.

— Alors ce portefeuille appartient à un individu qui vous a dit s'appeler Balanquet? avança l'artiste avec la candeur d'un mouton.

— Dit? non, répondit le juge, car ce portefeuille a été trouvé sur le cadavre d'un malheureux qui vient de mourir de mort violente.

— Ecrasé par un omnibus?

— Non, assassiné.

— Si le meurtrier est arrêté, peut-être vous renseignerait-il mieux que moi.

— Il est mort en se précipitant avec sa victime par la fenêtre d'un cinquième étage... chez une fille entretenue, se faisant appeler de Vervins.

— Mais alors, cette femme entretenue, que ne l'interrogez-vous? Elle vous tirera d'embarras?

— Morte aussi. Etranglée par le même misérable.

Pendant qu'il était en train de plaider le faux pour savoir le vrai, Libois continua :

— C'est donc uniquement par ce portefeuille que vous avez su que le pauvre homme assassiné avait nom Balanquet?

— Nullement, car ce portefeuille ne m'a rien appris à ce sujet.

— Mais alors?

— Je l'ai su par la déposition de la femme Polichu, portière de la maison où s'est passé le drame, qui a révélé que la dame de Vervins était, depuis quelques mois, en relations intimes avec le sieur Balanquet... ou se disant Balanquet... car la femme Polichu ne l'a jamais connu que sous ce nom... La justice ayant à établir les antécédents et la position du mort... sans compter qu'il faut avertir la famille... j'avais l'espoir de trouver des renseignements près de vous dont le nom et l'adresse m'étaient indiqués par la note du portefeuille que je vous ai lue.

Par-dessus l'épaule du magistrat, Libois lança, au docteur, toujours immobile dans son coin, un coup d'œil qui signifiait : « Garde à vous ! » et, en montrant le portefeuille, il reprit :

— Le contenu de ce portefeuille ne prouve-t-il donc en rien le dire de la portière Polichu? Aucun papier n'atteste-t-il le nom de Balanquet?

— Non, non, rien, dit le juge. La lecture que j'en ai faite, loin de m'éclairer, n'a servi qu'à me dérouter.

Tout en parlant, le magistrat avait ouvert la poche du portefeuille. Il se mit à passer les papiers en revue.

— Des billets de banque pour une assez forte somme. Des factures de bijoux, offerts sans doute par le défunt à sa maîtresse... Une copie des vers de Lamartine... Et...

En même temps qu'il prononçait son « Et... » le juge déplaçait un papier qu'il se mit à relire des yeux avec une moue de profond dédain.

Libois reconnut le papier. Tout aussitôt il adressa au docteur un second regard qui lui commandait la prudence.

— Et, continua le juge, cette lettre qui est bien la plus sottise plaisanterie que je connaisse... Il est vrai qu'elle a son excuse dans sa date, qui prouve que c'est un poisson d'avril.

— Bon ! lui aussi ! pensa l'artiste.

— Imaginez-vous que cette lettre a censément été écrite, après sa mort, par la victime d'un as-

sassinat... un prétendu trépassé du nom de Renaudin.

Le nom était à peine lâché que Libois faisait un bond énorme, levait les bras en l'air, montrait une mine des mieux effarées et s'écriait à plein gosier :

— Que ne le disiez-vous tout de suite ! Oui, au lieu de me taquiner avec vos Balanquet, que ne le disiez-vous tout de suite !

— Que devais-je vous dire tout de suite ? demanda le juge avec une surprise qui, de sa part, n'était pas jouée.

La face mécontente et la parole sévère, en particulier froissé qu'on l'ait fait poser, le peintre reprit :

— Comment ! vous, un homme qui devriez être sérieux par état, vous vous permettez de pareilles balançoires !

— Balançoires ! grinça le juge en se redressant scandalisé.

Mais il perdait son temps à faire de la dignité devant Libois qui, de plus en plus rageur, continua :

— Quand je pense que, de la meilleure foi du monde, j'ai cru à votre Balanquet... Ah ! si c'est cela qu'on appelle de l'adresse dans votre métier,

je ne vous en félicite pas!... Moi, j'aime mieux la franchise!

— Monsieur! articula le juge montant sur ses ergots.

— Oui, j'aime mieux la franchise... Voyons, au lieu de m'aguicher avec votre Balanquet, n'était-il pas préférable de venir, en brave homme tout rond, me dire : « Causons un peu de votre pauvre ami le marquis de Monjeuse, qui déjeuna chez vous il y a trois jours ? »

— Hein! quoi? fit le magistrat en tressautant. Vous dites que le défunt s'appelait le marquis de Monjeuse?

— Avec ça que vous ne le saviez pas mieux que moi! gronda Libois.

Mais, soudain, la figure furibonde de l'artiste devint désespérée au possible, et ce fut avec une explosion de douleur qu'il s'écria :

— Comment! il est mort, mon pauvre Monjeuse!... Quand je pense que ce matin, oui, ce matin même, il était là, sur cette chaise que vous occupez, et que je me tuais de lui dire : « Ne perds pas de temps. Cours vite tout conter à la justice. »

. On comprend quelles oreilles le magistrat ten-

daît aux révélations échappées au désespoir du peintre.

— A la justice? répéta-t-il.

— Oui, à la justice... Malheureusement, il paraît, d'après ce que vous me dites, qu'avant de se rendre au parquet il aura voulu visiter d'abord quelque maîtresse... alors il a été rattrapé par le meurtrier.

— Qui a commencé par tuer la femme, avança le juge.

— Qu'en savez-vous?

— Puisqu'il s'est précipité par la fenêtre avec le marquis, il devait donc avoir d'abord tué la femme.

— Alors c'est pour n'être pas compromis plus tard par elle, si la justice le retrouvait, dit Libois avec aplomb.

Le magistrat eut un sourire ironique à cette réponse. Il voulut bien condescendre à faire comprendre au peintre sa naïveté.

— Que lui importaient les révélations de cette femme, puisque le meurtrier, en tuant le marquis, s'était décidé au suicide.

Libois exhiba son air ahuri.

— Un suicide? répéta-t-il; où voyez-vous donc un suicide, vous?

— Dans cette double chute par la fenêtre.

— Ce n'est pas ainsi que je m'explique le fait.

— Comment, alors?

— Par un accident. Monjeuse était petit, mais nerveux, agile, résolu, fort capable de résister... Il y a eu une lutte pendant laquelle les combattants ont dû s'approcher de la fenêtre... Et, alors, patatras!... Oui, accident, mais suicide, jamais!... Vous venez de prouver vous-même que l'hypothèse n'est pas admissible.

— Moi! J'ai prouvé cela?

— Tout ce qu'il y a de mieux prouvé, en disant que le meurtrier avait commencé par tuer la femme... Il ne l'avait jamais vue, cette malheureuse; il ne la connaissait ni d'Eve ni d'Adam... Quelle autre raison avait-il de la tuer que celle de se débarrasser d'un témoin dangereux?... Puis il s'est rué sur le marquis... Alors est arrivé l'accident de la fenêtre. Non, non, cent fois non, il n'y a pas eu de suicide! Penser à l'admettre, c'est vouloir de gaieté de cœur sortir de la vérité.

— C'est bien possible au fond, pensa le juge qui ne trouvait plus Libois aussi naïf.

Cependant l'artiste était devenu réfléchi.

— Le meurtrier était un homme de première force, n'est-ce pas? finit-il par demander.

— Un géant.

— C'est bien lui, murmura le peintre.

— Qui, lui? fit vivement le magistrat, avide de surprendre un nom.

Mais Libois n'entendit pas. Il était tout à son monologue à mi-voix :

— Pauvre marquis! Que n'a-t-il suivi, ce matin, mon conseil d'aller à toute vitesse au parquet! Je lui ai assez répété pourtant : « Crois-moi, le brigand, pour assurer le secret du passé, doit vouloir ta mort... Il te tuera comme il a déjà tué les deux autres. »

Un pétard éclatant sous la chaise du juge ne l'eût pas enlevé plus vite que le bond de joie qu'il exécuta après avoir entendu ces mots.

— Les deux autres!!! bégaya-t-il avec une énorme peine, tant était immense l'épanouissement de sa rate.

Et il avait bien raison de jubiler, ce bon magistrat, qui souffrait depuis seize ans d'une constipation causée par la rage de ne pas avancer. Il le tenait enfin, son avancement! Sur quelle affaire il avait mis le nez! Cinq cadavres! Une série d'assassinats se reliant les uns aux autres! L'avancement allait donc récompenser la façon adroite et prompte avec laquelle il aurait mené l'affaire...

car il n'était pas tenu d'avouer que la tâche lui avait été facilitée par des propos échappés à un bavard qu'il avait su faire adroitement parler. Quelle veine, grands dieux!... De ce seul coup-là, il avait gagné le lapin.

Il mit pourtant une sourdine à sa satisfaction pour ne pas donner l'éveil à ce niais qui pompait pour lui, sans s'en douter, les révélations.

— Vraiment? fit-il d'un ton bonhomme. Deux assassinats avaient été précédemment commis par ce scélérat... que vous nommez ?

— Guéneuc.

— Bien... Et quelle fut sa première victime ?

— Le notaire Renaudin.

— Il lui en voulait ?

— Il en voulait avant tout à la somme importante dont il a dépouillé le cadavre du tabellion... Mais le crime avait eu un témoin... qu'il a tué ensuite.

— Et qui s'appelait ?

— M. Bergeron. Un honnête et digne homme, le beau-père du marquis... C'est lui qui a écrit à son gendre, pour le prévenir, cette lettre singulière que vous avez trouvée dans le portefeuille. Cette imprudence a causé sa mort. Il périt de la

main de Guéneuc qui s'arrangea si bien qu'on crut à un suicide.

Si étrangement que Libois habillât la vérité, ses paroles n'étaient pas sans troubler Maurère qui s'était levé dans son coin et attachait sur l'artiste un regard chargé d'inquiétude. Au regard, le peintre répondit par un clin d'œil qui voulait dire : « Apurons la situation en mettant tout sur le dos de Guéneuc. Dans l'intérêt de madame de Monjeuse, évitons que la justice truffouille dans le passé du coquin qui fut son père. »

Après avoir ainsi tranquilisé le docteur, Libois revint au magistrat qu'il avait laissé prendre des notes et, sur la gamme plaintive, il reprit :

— Hélas! après le beau-père, le gendre... Le jour où Monjeuse apprenait la fin terrible du notaire devait être le dernier jour de sa vie... il n'est plus à cette heure, parce que, ce matin même, il a su le secret de Guéneuc.

— Ce matin seulement, dites-vous? Il avait pourtant lu la lettre que j'ai trouvée dans le portefeuille, objecta le juge.

Libois vint se camper devant le magistrat.

— Monsieur, dit-il d'un ton grave, dans vos yeux qui vous trahissent, je vois une de ces vastes et puissantes intelligences qu'il est donné à peu

d'hommes de posséder et qui font qu'on domine les foules... Répondez donc franchement à la question que je vais vous poser.

Avec un homme qui vient de vous appeler « dominateur des foules », on ne peut vraiment faire moins que d'être aimable. Ce fut donc avec une voix moelleuse d'aménité que le juge répondit :

— Posez votre question.

— Quand vous avez lu cette lettre révélatrice du trépas de Renaudin, qu'en avez-vous pensé ?

— Vous ne supposez pas, j'imagine, que j'ai cru, comme le contenu prétendait le donner à entendre, qu'elle avait été écrite par le notaire deux mois après sa mort ? avança le juge avec un fin sourire.

— Oh ! non. Seriez-vous une intelligence d'élite si vous aviez cru cela ? Je vous demande quelle première pensée vous est venue à l'esprit.

— La rédaction burlesque de l'écrit et sa date du 1^{er} avril m'ont péremptoirement prouvé que c'était un poisson d'avril.

— Quoi donc d'étonnant à ce que Monjeuse, dont l'intelligence... on doit la vérité aux morts... était d'une capacité moins que moyenne, se soit rencontré avec vous, un phare de perspicacité ?

— Ah ! le défunt marquis a donc cru aussi à un poisson d'avril ?

— En plein !... Et il y aurait toujours cru sans son chien qui aimait les canards rôtis... La Providence, vous le savez, use quelquefois des moyens les plus simples pour révéler les coupables... Ce chien, qui avait le tort d'adorer les bons morceaux, avait tant et tant pillé la cuisine, que le marquis avait résolu sa mort. Ce matin donc, Monjeuse prit son fusil, alla guetter l'animal...

Sur ce, Libois s'arrêta. Jugeant la leçon suffisamment faite à Maurère sur sa façon franche d'éclairer la justice, il montra le docteur au magistrat en demandant :

— Monsieur a-t-il besoin de rester ici à écouter tout ce que j'ai à vous révéler pour vous faciliter votre tâche ?

Ces mots « faciliter votre tâche », sonnèrent désagréablement à l'oreille du juge qui comptait se donner les gants de l'affaire. Que deviendrait l'avancement, si ce n'était pas à son flair, sa perspicacité, son adresse, son habileté, sa finesse, sa science du cœur humain, sa jugeote, son expérience, etc., etc., qu'on attribuerait plus tard d'avoir dénoué tous les fils du mystérieux drame aux cinq cadavres ?

On comprendra donc de reste avec quel bienveillant empressement il se hâta de congédier un auditeur aussi importun.

— Monsieur est complètement libre de se retirer. Ma pensée n'a jamais été de disposer d'une seule minute de son temps, dit-il.

— Alors, bon voyage, cher docteur ? ajouta le peintre en se levant pour reconduire Maurère.

Quand, après avoir laissé dans l'atelier le juge qui griffonnait notes sur notes, ils furent arrivés dans l'antichambre, il lui souffla :

— Donc, pour vous, le programme est tracé et il n'en faut pas démordre. C'est Guéneuc qui est le massacreur général et le voleur des six cent mille francs.

Maurère, poussé par l'artiste qui activait sa retraite, avait déjà franchi le seuil du logement. Aux derniers mots de Libois, il se retourna vivement.

— Voleur des 600,000 francs ! répéta-t-il. Vous ignorez que...

Mais pour le peintre, qui croyait n'avoir plus rien à apprendre, le moment n'était pas aux causettes sur le carré. Selon lui, rien d'important ne restait qu'il ignorât.

— Plus tard ! plus tard ! dit-il vivement. Allez prévenir la veuve du marquis. Je vous rejoindrai à Clangy dans la soirée.

Et, sans vouloir en entendre plus, il referma la porte au nez du docteur qui répétait :

— Écoutez-moi ! écoutez-moi !

Son homme ainsi congédié, Libois regagna vite l'atelier.

— Pardon ! fit le juge pour réclamer de l'artiste un instant de patience qui lui permit d'achever ses notes.

Durant les deux minutes de silence qui se passèrent avant que le magistrat eût fini d'écrire, le peintre pensa au docteur si précipitamment renvoyé.

— Que voulait donc me dire Maurère ? se demanda-t-il alors.

Puis, en se souvenant que l'insistance du médecin s'était produite à propos des 600,000 francs, il se posa cette question :

— La somme a-t-elle été vraiment volée sur le cadavre de Renaudin ?

Ensuite, une pensée en amenant une autre et le récit inachevé du docteur lui revenant à l'esprit, il ajouta :

— Est-ce que la fameuse revanche qu'on devait

prendre sur Bergeron était, par hasard, mêlée à ces 600,000 francs ?

Cependant le juge avait fini d'écrire. Il releva la tête et avec la gravité professionnelle :

— Vous disiez donc que le marquis avait un chien qui aimait le canard rôti ? reprit-il.

Sur cette question, Libois ressouda son récit. M. de Monjeuse ayant voulu enterrer l'animal à l'endroit précisé par l'écrit prétendu poisson d'avril, avait découvert le cadavre du notaire. Il était accouru à Paris pour faire sa déclaration, mais il avait perdu un temps précieux, qui avait permis à Guéneuc de le rejoindre... etc., etc.

Et Libois se répéta à satiété, jusqu'au moment où il crut bon de terminer en disant :

— Voilà tout ce que j'avais à vous apprendre.

Le juge hocha la tête en souriant.

— Oh ! m'apprendre ! fit-il avec l'accent d'une bienveillance qui excusait cette prétention d'avoir voulu lui apprendre quelque chose.

Puis, tout bonhomme :

— Je ne vous remercie pas moins de votre déposition, qui confirme ce que j'avais déjà découvert ou deviné, ajouta-t-il avec aplomb.

— Voulez-vous me permettre d'être franc avec

vous ? demanda le peintre avec une naïveté de premier choix.

— Parlez !

— Eh bien, quand vous êtes entré chez moi, j'ai lu dans votre œil que vous saviez tout.

Cela dit, Libois se mit en devoir de faire la conduite au magistrat qui se retirait.

A son troisième pas, le juge s'arrêta :

— Ce Guéneuc était-il marié, veuf ou célibataire ? demanda-t-il.

A son tour, Libois se mit à sourire.

— Je comptais sur vous pour me l'apprendre, répliqua-t-il.

Le magistrat était trop infatué de lui-même pour avoir le soupçon qu'on osât le mettre sur le bouchon. Il crut à l'ignorance du peintre sur le point en question et poursuivit :

— Mais cette somme volée par l'assassin du notaire, qu'est-elle devenue ?

En plus de sa satisfaction à mystifier l'imposant personnage, Libois avait, pour ne pas confesser la vérité, l'inquiétude que lui avait laissée le départ de Maurère. Il flairait là-dessous un mystère qui lui restait à connaître.

Il haussa donc les épaules en répétant :

— Ah ! oui, la somme volée, qu'est-elle devenue ?

— Je vous le demande, savez-vous quelque chose à son sujet ?

Le peintre se consulta, parut hésiter et enfin :

— Oui, lâcha-t-il en soupirant.

— Quoi ? fit le juge dont les deux oreilles se dressèrent curieuses. Parlez ! Que savez-vous à propos de cette somme disparue ?

— C'est que je ne l'ai pas trouvée, avoua l'artiste d'un ton de regret.

L'épaisse suffisance du magistrat ne releva dans cette réponse qu'une niaiserie. Sans rien répliquer, il continua, tout dédaigneux, sa marche vers la sortie, sans se soucier d'être accompagné par l'artiste.

Derrière le dos du partant, Libois consulta sa montre.

— Si j'emmenais mon particulier à Clangy ? se demanda-t-il. Nous en serions plus vite débarrassés. Il est des pilules qu'il vaut mieux avaler tout de suite... Maurère doit être maintenant en wagon et le train suivant ne partira pas avant trois heures. Il a tout le temps de préparer ses batteries et d'avertir la veuve.

En se consultant une dernière fois pour savoir

s'il ne commettrait pas une imprudence en attirant aussi vite la justice à Clangy, Libois fut ramené à se dire :

— Peut-être aurais-je bien fait, tout à l'heure, d'écouter ce que Maurère voulait me dire à propos des six cent mille francs.

Et, de plus en plus intrigué :

— Je voudrais bien connaître la fin de l'aventure de la tante.

Cependant le juge avait gagné la porte. Il jubilait de cette satisfaction que l'histoire prête à Titus quand il n'avait pas perdu sa journée. Lui s'en allait tout bondé de notes qui, du premier coup, le faisaient dénicheur de merles blancs. Demain, on ne parlerait que de son habileté à trousser vite et bien une affaire. Toute la magistrature enthousiasmée allait s'écrier : Quel nez ! quel nez !

Au moment de sortir, il se retourna pour saluer l'artiste qui l'avait rejoint et qu'il croyait devoir rester au logis après son départ.

— Je descends avec vous, dit Libois. J'ai hâte d'être là-bas.

— Où ça, là-bas ? fit le magistrat mis en éveil.

— Au château de Clangy, où vont accourir généraux, juge de paix, maire, etc., tous avides de

commencer l'instruction d'une affaire qui les fera valoir.

En une seconde, le juge comprit que ces gens lui couperaient l'herbe sous le pied s'il ne faisait diligence.

— Vous ne devinez donc rien? dit-il d'un ton dédaigneux.

— Qu'ai-je à deviner?

— Qu'en vous quittant je me rends tout droit au château de Clangy.

— Alors nous ferons route ensemble, proposa Libois.

Trois heures plus tard, quand ils furent en wagon, le juge demanda encore :

— Vous ignorez si ce Guéneuc était marié, veuf ou célibataire?

— Complètement, déclara l'artiste.

Ensuite, tout à coup :

— A propos, fit-il, et la femme?...

— Quelle femme?

— La malheureuse qui a été étranglée rue Castellane... cette dame de Vervins. Avez-vous sur elle quelques renseignements?

— Pas d'autres que ceux fournis par la concierge Polichu, qui faisait son ménage.

— Et vous vous en tiendrez là?

— Que m'importe d'en savoir plus !

— Il me semble pourtant que...

Le juge l'interrompt d'un geste de main et en souriant de pitié, articula sèchement :

— Il vous semble fort mal. Faites de la peinture, cher monsieur, et ne vous mêlez pas de donner des conseils à qui n'en a que faire.



VII

Deux mois après les faits qui ont été précédemment racontés, le docteur Maurère donnait à déjeuner au peintre Libois, devenu son plus intime ami, dans cette même maison qu'il tenait de l'héritage de sa tante.

Rien dans le médecin ne rappelait le personnage sombre et triste que nous avons vu apparaître au début de ce récit.

La plus franche satisfaction rayonnait sur son visage et c'était du meilleur de son cœur qu'il riait aux plaisanteries de l'artiste, accouru le matin même de Paris.

Les gens à cancans auraient pu révéler le motif de ce contentement en propageant le bruit, encore

à ras de terre, mais qui allait bientôt courir partout, que le docteur devait épouser madame de Monjeuse à la fin de son veuvage.

Si l'avenir s'offrait agréablement aux espérances de Maurère, le présent, nous le répétons, contribuait aussi pour sa part à l'égayer, grâce à la bonne nouvelle qui lui avait été apportée par Libois.

Au moment du café, l'artiste remit cette nouvelle sur le tapis en s'écriant :

— Ouf ! nous voici enfin débarrassés de tous les tracassés judiciaires... L'affaire est dans le sac !

— Vous en êtes certain, Libois ?

— Pour que vous n'en puissiez douter, cher ami, ce matin, en montant en wagon, j'ai acheté, à votre intention, le journal qui s'affirme le mieux renseigné de tout Paris.

Cela dit d'un ton moqueur, le peintre tira de sa poche un journal qu'il déplia en ajoutant :

— Ecoutez ce que je vais vous lire. Vous croirez entendre la voix même de la Vérité, tant cette feuille a raison de se prétendre la mieux renseignée ?

Et Libois commença sa lecture :

« Nous avons laissé nos confrères pérorer à qui mieux

mieux sur le *Drame de la rue Castellane*, dont notre éminent juge d'instruction, M. Bichon de Chouchoute (Alfred), cette gloire de la magistrature, a su dénouer jusqu'au dernier fil. Pendant l'instruction de cette affaire sinistre, dont le coupable a su se soustraire au glaive de la loi, nous n'avons pas voulu entraver en rien les recherches de la justice. Aujourd'hui qu'il nous est permis de parler et que nos lecteurs, habitués par nous à tout connaître par le menu, s'attendent à bon droit aux détails les plus vrais, nous compléterons tout ce qui a été déjà dit par de nouveaux renseignements puisés aux sources de la vérité.

» On nous a affirmé, — et nous n'avons nulle raison d'en douter, tant nous sommes sûrs de la véracité de notre correspondant, — que la femme Guéneuc... car il a été établi que l'assassin était marié... que la femme Guéneuc, disons-nous, dont l'instruction n'a pas retrouvé les traces, est passée en Amérique avec les 600,000 fr. volés par son mari qui devait la rejoindre après six mois écoulés pour laisser s'endormir les soupçons à son égard.»

— Diable! fit Maurère en souriant; si tout est vrai dans ce genre-là!...

— Ecoutez la suite, dit Libois qui reprit sa lecture :

« Notre journal compte des amis partout, même au Palais. C'est à l'indiscrétion de l'un d'eux que nous de-

vons un curieux détail que l'on a tenu sous le boisseau dans l'intérêt d'une noble famille.

» Nous voulons parler de la malheureuse fille de joie qui se faisait appeler de Vervins et dont, au dire de nos confrères, on n'avait pu parvenir à creuser le passé. Si cette version a été mise en circulation, c'est nous le répétons, à la prière d'une des premières familles du faubourg Saint-Germain à laquelle l'infortunée appartenait.

» Il y a deux ans environ, la jeune et jolie duchesse de... un peu plus nous allions dire son nom!... quitta son époux qui la chérissait pour suivre le frotteur de la maison. Abandonnée bientôt par son amant, elle se lança dans cette existence d'hétaïre qui devait lui faire connaître plus tard le marquis de Monjeuse dont elle a partagé le sort tragique.

» Nous ne soulèverons pas davantage le voile sous lequel se cache la honte d'une illustre famille qui, sous l'ancienne monarchie, a compté trois généraux, cinq évêques, deux amiraux et un cardinal.

» Quant à l'honnête et vertueux Bergeron, le beau-père de M. de Monjeuse... »

Un éclat de rire du docteur interrompit Libois en pleine lecture.

— Oh ! oh ! fit-il, le vertueux Bergeron !

— Notez, cher ami, que ce journal est l'évangile d'un tas de gens pour qui Bergeron va devenir un petit saint, appuya l'artiste.

Et il reprit son journal pour achever le paragraphe entamé.

Mais, au lieu de poursuivre, le peintre releva la tête et, regardant le docteur, demanda :

— A propos, quand Monjeuse s'en allait à Paris voir sa maîtresse, il contait à la marquise pour excuse de ses fréquents voyages qu'il poursuivait la rentrée de l'héritage de Bergeron.

— Le marquis mentait, articula le docteur sans hésiter.

— Pas possible ! lâcha Libois.

— Oul, il mentait, car il savait que son beau-père n'avait pas laissé un sou d'héritage.

Le peintre hocha la tête d'un air de doute.

— Permettez-moi de ne pas vous croire, mon cher ami, dit-il.

— Pourquoi ?

— Parce que votre mémoire vous sert mal. Bergeron n'est pas mort avec les mains aussi vides que vous le prétendez... Elles devaient encore garder, sinon la totalité, tout au moins une forte partie du magot.

— Quel magot ?

— Les 600,000 francs que portait Renaudin quand il a été assassiné... cette dot de madame de Monjeuse, dont, suivant l'ordre du marquis, il

avait exigé la remise à la séance de la signature du contrat... Donc, après avoir tué le notaire, Bergeron avait emporté la somme.

Maurère remua négativement la tête.

— N'avait-il pas tué pour voler? s'écria Libois étonné par cette réponse muette.

— Telle était si bien son intention qu'il a fouillé toutes les poches du mort, affirma le docteur.

— Ce qui fait qu'il a trouvé et pris la somme.

— Erreur! il n'a rien trouvé du tout.

— Ah ça! fit Libois ébahi, expliquez-vous mieux. Renaudin n'avait donc pas reçu la dot?

— Si, et en présence de nombreux témoins, invités à la lecture du contrat. Deux heures après l'avoir reçue... le temps de prendre une tasse de thé avant de quitter la compagnie qui s'était mise à souper... il avait toujours la somme en poche quand il s'éloigna du château.

— Et vous dites pourtant que Bergeron n'a rien trouvé en fouillant le mort.

— Parce que Renaudin, qui connaissait son gueux, avait usé d'une ruse bien singulière.

Libois ouvrit de grands yeux étonnés, chercha d'abord à comprendre, puis, impatienté, se mit à crier :

— Le mot de la charade, mon cher docteur, le mot de la charade, s'il vous plaît!

— Ceci est encore une longue histoire à vous conter, avança le docteur.

— Alors contez bien vite, dit le peintre d'une voix empressée.

Mais, se ravisant :

— Ou, plutôt, achevez-moi l'histoire de votre tante. Je suis certain qu'elle doit conduire à la mort de Renaudin.

— Oui, tout droit.

— Donc, parlez. Je vous écoute.

Au lieu d'obtempérer à ce désir, Maurère montra le journal resté sur la table.

— Si nous lisons d'abord ce que cette feuille, si bien informée, dit sur le compte de Bergeron?

Libois prit le journal, chercha l'endroit où il s'était arrêté et poursuivit sa lecture :

« Quant à l'honnête et vertueux Bergeron, le beau-père du marquis, cette seconde victime de Guéneuc, nous nous trouvons devant une existence tellement remplie de nobles et généreuses actions que, pour en parler avec tous les détails qu'elle comporte, nous sommes forcés de renvoyer l'impatience de nos lecteurs à notre numéro supplémentaire de jeudi. »

— Comme on se sent l'âme émue en lisant pareilles louanges de ceux qu'on a connus ! débita railleusement Libois.

— Et le magistrat ? Le journal ne parle-t-il plus de ce cher M. Alfred Bichon de Chouchoute, qui avait tant soif d'avancement...

— ... Qu'il en était constipé ! Si. Le dernier paragraphe revient sur Alfred :

« *L'affaire de la rue Castellane* sera pour lui le couronnement d'une belle carrière. Aussi le ministre, pour récompenser un succès dont retentiront les annales judiciaires, s'est-il empressé d'aller au-devant d'un vœu que ce magistrat, aussi modeste que remarquable, n'osait exprimer : — il l'a admis à faire valoir ses droits à la retraite. »

A ce dénouement, Libois poussa un gros soupir de douce pitié.

— Pauvre homme, il va mourir étouffé ! dit-il en secouant tristement la tête.

VIII

Après que les jeunes gens eurent fait ample gorge chaude de l'exactitude des renseignements du journal si bien informé, Libois s'accouda sur la table et, d'une voix impatiente :

— Là ! fit-il, je ne quitte plus la place que vous ne m'avez conté, jusqu'au bout, l'histoire de votre tante... ou plutôt de cette revanche, promise par Renaudin, attendue si longtemps par vos parents et qui, le jour où elle échut, tua le brave notaire.

Et pour ramener le docteur à ses moutons :

— Vous en étiez resté au moment où Renaudin après avoir fait entrevoir dans l'avenir à votre père et à votre tante la possibilité de se venger

de Bergeron, s'écriait à propos de ce dernier : « L'ai-je assez guetté, le gueusard !! Mais, enfin, je le tiens !! »... Maintenant, parlez !

— Voici ce qui était arrivé : Je vous ai dit que la veuve de l'usinier, en se remariant avec Bergeron, avait apporté une immense fortune dont, par contrat de mariage, elle s'était réservé l'administration. Le digne époux, qui avait compté mordre à même les millions, dansait donc devant le buffet de la façon la plus désespérée et par énormes bonds, tant on lui tenait haute la dragée de deux ou trois mille francs que, parfois, sa femme se laissait carotter.

Pour le mieux de ses intérêts, elle était conseillée par son notaire, « un vieux singe du métier », comme disait Renaudin, en parlant de ce collègue, le même qui avait dressé le contrat de mariage qui muselait si ferme Bergeron.

Par malheur, le notaire vint à mourir.

Madame Bergeron, après avoir soigneusement cherché à qui elle accorderait une confiance qui hésitait devant le successeur du défunt, s'adressa bientôt à Renaudin.

Dès la première entrevue, elle le mit au fait de ses intentions pour le présent et l'avenir. Le peu d'illusions qu'elle avait pu avoir au moment

de son mariage était dissipé. Elle connaissait à fond le misérable qu'elle avait épousé.

Aussi s'alarmait-elle pour la fortune de son enfant qui resterait confiée à Bergeron quand elle serait morte... car la pauvre femme, minée par la pneumonie, savait ses jours comptés.

Renaudin l'écouta attentivement, puis, avec une sollicitude minutieuse, lut les différentes pièces qu'elle venait remettre en ses mains.

Le contrat de mariage était parfait, plus que parfait, sans un seul petit point attaquable. « Le vieux singe » l'avait coulé en bronze, sans la moindre gerçure par où pût s'infiltrer la chicane qui aurait voulu l'attaquer.

— Bien! très bien!!! approuva Renaudin qui, après le contrat de mariage, passa à la lecture du testament que la mère de Laure, pour sauvegarder le bien de sa fille, avait écrit sous la dictée du même vieux singe.

Mais il paraît qu'il n'est si vieux singe qui, au moins une fois, ne rate sa culbute. Au milieu de sa lecture du testament, Renaudin lâcha deux *oh! oh!* accentués de forte surprise.

— Trouvez-vous quelque chose à redire? demanda madame Bergeron.

Renaudin n'était pas homme à se permettre

l'ombre d'un blâme sur un collègue... même quand ce collègue était, depuis un mois, à six pieds sous terre.

— Non, rien à redire, rien absolument, se hâta-t-il de répondre... sauf un petit oubli.

Et pour l'honneur du notariat :

— Oubli qui doit venir de vous, ajouta-t-il.

— J'ai écrit sous la dictée de M. Tessier, votre défunt confrère, répondit la testatrice.

— Oui, et comme il dictait vite, rien de plus naturel que vous ayez omis quelques mots.

Ce disant, Renaudin offrit à sa nouvelle cliente une plume trempée d'encre et, après avoir posé le testament devant elle, sur la table qui les séparait, il ajouta :

— Omission, du reste, qui peut facilement se réparer par un simple renvoi, écrit de votre main en marge de l'acte... Tenez, là, au bout de mon doigt.

La cliente posa la plume à l'endroit désigné.

— Ecrivez : DE FAIRE IMMÉDIATEMENT ET DE JUSTIFIER EMPLOI.

— Et puis? demanda madame Bergeron, après avoir achevé d'écrire.

— C'est tout. Rien que six mots. Maintenant signez de votre parafe sous le renvoi.

Pendant qu'elle signait, une idée subite monta au cerveau du notaire.

— Monsieur votre mari connaît-il ce testament? demanda-t-il.

— Jusqu'à la dernière ligne.

— Vous le lui avez lu ou donné à lire?

Tous ces actes, qu'elle apportait à son nouveau notaire, témoignaient d'une trop profonde méfiance envers son mari pour que madame Bergeron crût bon d'user de ménagements dans sa réponse.

— Je n'ai pas besoin de mettre des preuves sous les yeux de mon mari pour qu'il sache bien que, de mon vivant et après ma mort, il n'entamera jamais d'une seule obole la fortune que je réserve à ma fille.

— Mais vous venez de dire qu'il connaît jusqu'à la dernière ligne de ce testament.

— Oui, mais pas par moi.

— Feu Tessier, mon collègue, était pourtant un homme discret, qui ne donnait pas à lire à tout venant les secrets de sa clientèle.

— Aussi Bergeron ne s'est-il pas adressé à lui. Il a soudoyé un de ses clercs qui est parvenu à prendre copie de l'acte... Ce jeune homme l'a avoué plus tard à son patron... Voilà comment

mon mari connaît le testament en son entier.

— Oh ! en son entier, en son entier ! répéta Renaudin en souriant... moins les six mots que vous venez d'ajouter et de signer.

— Sans doute.

— Et comme, seuls, nous savons la chose, je vous prie, dans l'intérêt de votre fille, de n'en dire mot à personne, appuya Renaudin.

— Même sans votre conseil, je n'en eusse jamais ouvert la bouche.

Sur cette promesse, le notaire se remit à la lecture du testament, interrompue au passage qui avait motivé le renvoi.

— Bonne précaution ! reprit-il. Je vois que vos titres de rentes, actions et autres valeurs mobilières sont détaillés là et inscrits sous leurs numéros... A chaque achat d'un autre titre que vous ferez avec vos économies sur le revenu, nous inscrirons aussi le numéro en marge.

Ce fut le soir même du jour de cette entrevue que le notaire accourut chez mon père et ma tante, tout palpitant de joie et s'écriant :

— L'ai-je assez guetté, le gueusard !! Mais, enfin, jè le tiens !!!

— Dis-moi comment ? demanda mon père.

— Avec six mots, répondit le notaire.

Et, malgré toutes les questions et les prières, il refusa d'en dire plus long.

— Vous avez promis d'attendre... même vingt ans. Donc, attendez... Mais soyez tranquilles, le lard est dans la ratière : tôt ou tard notre animal damné se fera pincer.

Le lendemain de la visite de madame Bergeron au notaire, le mari, à son tour, se présenta à l'étude.

Il venait tâter le terrain.

Après avoir jadis reconnu qu'il n'avait rien à espérer du vieux Tessier, qui l'avait toujours reçu en dogue, il tenait à s'assurer si le nouveau notaire de sa femme était du même acabit ; en un mot, il voulait savoir si, par négligence, bêtise ou improbité, Renaudin n'offrait pas un point vulnérable au coup de Jarnac qu'il préparait.

Il eut lieu de s'applaudir d'être venu.

Au lieu du tabellion hargneux, raide, pincé, tel qu'était celui qui était parti pour un monde meilleur, il se trouva en présence d'un notaire jeune, un peu écervelé, traitant les affaires à la diable, enclin à la gaudriole, tel, au résumé, qu'il put se dire :

— Celui-ci, n'est pas difficile à rouler.

Si peu difficile même qu'il n'eut pas à lui serrer le nez pour en tirer les vers. De lui-même, indiscret et bavard, Renaudin fut le premier à se vanter de la nouvelle et riche cliente acquise à son étude.

— Madame Bergeron est venue, hier, me faire remise de toutes ses pièces, annonça-t-il fort vaniteusement.

— Aussi est-ce le choix de ma femme qui a dicté le mien. J'arrive, à mon tour, vous prier de vouloir bien vous charger de mes intérêts, répliqua Bergeron.

— Grand merci !

— Je vous confierai demain les pièces et actes qui me concernent.

Renaudin eut un bon gros rire bête.

— M'apporterez-vous donc aussi votre testament? demanda-t-il.

— Ah ! ma femme est venue faire le sien en votre étude? dit négligemment Bergeron, avançant le faux pour savoir le vrai.

— Faire? Non pas. Elle me l'a apporté tout fait... et fait de la bonne encre, sous la dictée de feu Tessier... Un malin, celui-là, qui s'y entendait!... Je n'ai pas même voulu le lire pour y

trouver un trou à boucher, tant je sais comment le défunt troussait un acte.

Un sourire imperceptible mourut sur les lèvres de Bergeron en entendant ces mots. Il savait ce qu'il voulait savoir, c'est-à-dire que le testament de sa femme était toujours bien celui dont il possédait la copie.

— Oui, apportez-moi vos pièces, avait repris Renaudin. Je ne suis pas de ceux qui ont l'air de dédaigner la chasse aux clients. Moi, plus il en viendra, plus j'en prendrai et avec grande révérence... Parce que, voyez-vous, on ne m'a pas cédé mon étude pour des coquilles de noix et, comme je ne tiens pas à me marier pour la payer avec une dot, il faut que je fasse suer l'argent à ma charge... et beaucoup encore.

Le notaire avait prononcé ces paroles avec un tel accent d'avidité, que Bergeron emporta de sa visite une impression des plus agréables.

— Bête, bavard et rapace ! Ce tabellion ne me pèsera pas lourd quand j'en voudrai jouer, se dit-il.

Trois mois plus tard, madame Bergeron apporta au notaire une centaine de mille francs, économisés sur son revenu, pour qu'il en fit le placement.

— En rente au porteur, voulez-vous? proposa le notaire. C'est plus facilement réalisable en cas de besoin immédiat... C'est, pour ainsi dire, de l'argent de poche... En vingt-quatre heures, on est rentré dans ses fonds.

— Soit! accorda la cliente.

— Aussitôt que j'aurai le titre, je vous donnerai avis de venir le prendre.

— Pourquoi ne pas me l'envoyer?

— Parce que nous aurons encore à inscrire le numéro de ce titre nouveau en marge de votre testament et que vous aurez à y apposer un nouveau paraphe.

Huit jours après, madame Bergeron vint chercher son titre de rente et remplir la formalité voulue.

C'était la dernière visite qu'elle devait faire à Renaudin.

Quelques semaines plus tard, elle mourut.

Aussitôt qu'il apprit cette mort, le notaire prit le testament, inscrivit sur son carnet tous les numéros des valeurs immobilières et, une heure après, il se mit en route pour Paris.

Le soir même il était de retour.

— Mon rat goulu va vouloir tâter du lard, se dit-il avant de s'endormir.

Sans doute que le lard avait été d'une désagréable digestion pour le rat, car, au bout de huit jours, Bergeron, blême de colère, se présentait à l'étude.

Cette rage bleue qui étouffait le mari veuf était d'autant plus intense qu'elle ne pouvait faire explosion. Il arrivait avec l'oreille basse et l'air penaud du renard auquel on a brusquement retiré la poule qu'il croyait tenir enfin sous sa patte.

Il n'avait pas perdu de temps après le décès de sa femme. A son extrême diligence, un conseil de famille avait été convoqué et, de droit, il avait été nommé tuteur de sa fille mineure. Il allait donc pouvoir tripoter cette fortune qu'on lui avait tant fait passer sous le nez !

Or, il avait compté sans son hôte... et c'était cela qui l'amenait, crevant de fureur concentrée, chez le notaire.

Comme à leur première entrevue, Renaudin était souriant, aimable, naïf, empressé, tel enfin qu'il s'était montré quand Bergeron l'avait jugé un niais facile à rouler.

— A quoi dois-je le plaisir de votre visite ? demanda le notaire.

— A une précaution injurieuse prise contre moi, articula le veuf d'un ton froissé.

Renaudin leva les yeux au plafond en homme fort de son innocence, qui cherche à deviner.

— Oui, reprit Bergeron, une précaution injurieuse au sujet des valeurs qui constituaient la fortune de ma femme défunte. Je me suis présenté, hier, chez un agent de change pour lui faire vendre une de ces valeurs et il m'a été répondu que...

— Qu'il avait été mis opposition à tout paiement, n'est-ce pas ? interrompit le notaire.

Puis, tout bonhomme :

— Mais, reprit-il, ignorez-vous, cher monsieur, que c'est là une mesure de prudence élémentaire ? Entre le décès et l'envoi en possession des héritiers, ne se peut-il pas qu'un étranger... un domestique, par exemple... dérobe une valeur, un titre dont l'existence est ignorée par ses héritiers, qui s'en trouvent ainsi dépouillés à leur insu ? Songez donc à toutes les fortunes qu'on croyait fort importantes et qui, après l'inventaire, apparaissent si maigres. Cela tient souvent à un de ces vols dont je vous parle. — De là, donc, quand on possède les numéros des titres, la nécessité d'une opposition que bien des exécuteurs testamentaires ont, souvent, le tort grave de négliger.

— Mais l'exécuteur testamentaire de ma femme, c'est vous.

— Aussi est-ce moi qui ai mis cette opposition qui se lève aussitôt que, selon la loi, les héritiers ont été envoyés régulièrement en possession... Et tel est le cas, puisque votre fille, mademoiselle Laure, a été pourvue d'un conseil de tutelle avec lequel je dois traiter.

— Alors vous allez lever l'opposition ? fit le veuf avec un accent qui accusait une joie contenue.

— A votre première demande. N'êtes-vous pas le tuteur ? répondit Renaudin tout plein de bonne volonté.

Et, tirant de son sous-main un papier couvert de chiffres, il le consulta en demandant :

— Quelles valeurs vous plaît-il de vendre ?

— Les titres au porteur de 4,800 et 5,750 francs de rente.

— Ensemble d'un capital de 200,000 francs ?

— Précisément.

— Le placement a été fait pourtant dans de bonnes conditions. Au cours de l'achat, c'est du cinq et demi, avança respectueusement le tabelion.

Bergeron ne pouvait pas avouer qu'il lui tar-

avait de toucher la somme pour la prodiguer à des donzelles. Il paya d'aplomb en répondant :

— Oui, mais le nouveau placement que j'ai en vue rapportera sept pour cent.

Le notaire s'inclina avec une sorte d'admiration pour ce tuteur qui entendait si habilement les intérêts de sa pupille et demanda :

— Quand vous plaît-il que la vente s'opère ?

— A trop attendre, je perdrais peut-être la bonne occasion qui se présente.

— Alors, après-demain, en ma qualité d'exécuteur testamentaire, j'aurai réalisé la somme, que je tiendrai à vos ordres, annonça Renaudin.

C'eût été d'un bien mauvais caractère, de la part de Bergeron, de se fâcher à cette promesse. Non seulement il allait toucher la somme, mais encore le tabellion lui évitait jusqu'à l'ennui de toutes les vétilleuses formalités et démarches de cette vente à faire.

— A après-demain, fit-il gracieusement.

Il partit, tout frétilant du doux espoir de palper les 200,000 francs promis. Il allait donc nager en pleine satisfaction de tous ses désirs ! Et, après cette somme dissipée, l'héritage lui en fournirait une autre. N'était-il pas tuteur de sa fille, c'est-à-dire maître des millions légués ?

Il y aurait, à la vérité, plus tard, un compte de tutelle à rendre. Mais ce jour était si éloigné ! Il s'en fallait de dix longues années. C'était grandement le cas de répéter qu'en dix ans il passe bien de l'eau sous le pont.

Ah ! quelle fricassée de millions il allait offrir à cet appétit que sa femme avait si longtemps tenu à la diète !

IX

Aussi, quarante-huit heures après, Bergeron fut-il exact au rendez-vous. L'étude était à peine ouverte qu'il se présentait avec l'air galement alléché du pique-assiette qui a senti l'arome du rôti.

Renaudin, quand il le vit apparaître sur le seuil de son cabinet, ne lui laissa pas même le temps d'entrer en matière.

— J'ai les fonds ! annonça-t-il en lui montrant sa caisse dont la porte ouverte permettait à l'œil de voir, sur une tablette, un gentil tas de billets de banque.

A la pensée que cette somme passerait, tout à l'heure, de la caisse dans sa poche, le veuf

éprouva des titillations au bout de chacun de ses dix doigts qui se replièrent tout crochus.

— C'est affaire à vous de mener les choses si rondement, mon cher maître, lâcha-t-il en guise de compliment.

— Ne me dois-je pas tout entier à mes clients ? répondit Renaudin.

Seulement, tout en disant cela, le notaire ne mit pas ses actes d'accord avec ses paroles. Pour un homme qui se devait tout entier à ses clients, le premier devoir était de prendre la somme et de la remettre aux mains de celui qui venait la chercher. Tout au contraire, le tabellion, après avoir montré le monticule de billets de banque, le laissa sur la tablette, puis repoussa la porte de la caisse et vint s'asseoir en face de Bergeron, de l'autre côté de son bureau, en disant :

— Ne m'avez-vous pas annoncé, avant-hier, que vous aviez trouvé un fort avantageux placement de ces 200,000 francs ?

— Oui, à sept pour cent, affirma Bergeron.

Comme l'avant-veille, Renaudin lui adressa son petit salut de félicitation. Puis il prit une plume, la mouilla d'encre et, en se préparant à écrire, il prononça de cette voix du notaire qui se doit à ses clients :

— Veuillez me donner vos ordres, je m'empres-serai de les exécuter.

— Non, non, fit Bergeron d'un ton bon enfant, je vous éviterai cette peine en opérant moi-même le placement.

Mais sa déception fut grande quand, à cette réponse, il vit le notaire remuer négativement la tête et, après une petite pause, lâcher ce seul mot :

— Impossible !

— Impossible ! répéta le veuf en sursautant d'une surprise désagréable.

— Tout ce qu'il y a de plus impossible.

— Pourquoi ? Ne suis-je pas le tuteur de ma fille, c'est-à-dire libre, suivant que je le juge avantageux, de déplacer ou placer les capitaux qui composent la fortune de la mineure ?

— C'est si bien votre droit que vous avez vu la hâte mise par moi à vendre un titre que vous avez témoigné le désir de remplacer par une valeur plus productive... Je vous le répète, j'ai les fonds tout prêts pour cette opération.

— Alors, donnez-les donc, dit Bergeron en avançant une main avide.

Renaudin regarda cette main tendue vers lui, et, bien placide, répéta :

— Impossible !

— Vous refusez de me remettre cet argent ? demanda le tuteur d'une voix qui commençait à grincer.

Le notaire montra son air le plus désolé.

— Oh ! monsieur Bergeron, fit-il, pouvez-vous croire cela ! Moi qui vous confierais ma fortune !... Mais dans le cas présent, je ne suis pas maître d'agir à ma volonté.

Le veuf se sentit inquiet. Son accent devint subitement moins aigre pour demander :

— Qui donc s'y oppose ?

— Vous le savez aussi bien que moi... C'est le testament de feu votre épouse, ce testament dont je vous ai donné lecture en présence du conseil de famille qui vous a nommé tuteur. Ne vous souvient-il plus de cette lecture.

De cette lecture, Bergeron se souvenait fort bien, mais il y avait prêté une fort médiocre attention, quand, après les premières lignes écoutées, il avait reconnu l'acte tout pareil à cette copie que lui avait livrée un clerc. Or, cette copie, il la savait mot par mot et aucun passage ne s'y trouvait qui justifiait le refus de Renaudin de lui confier les fonds.

— Ce testament est pourtant bien le même qui

fut dressé, quelque temps avant sa mort, par votre vieux confrère Tessier ? demanda-t-il.

— Absolument le même... Je n'y ai rien retranché, appuya Renaudin.

Ensuite, naïvement :

— C'est tout au plus si j'y ai ajouté... six mots à peine... et, voyez le hasard, ce sont précisément ces six mots qui m'empêchent aujourd'hui de vous satisfaire.

— Peut-on connaître ces six mots ? articula péniblement Bergeron qu'une fureur sourde étranglait.

— Les voici : *De faire immédiatement et justifier emploi.*

— Ce qui veut dire ?

— Que vous ne pouvez disposer d'aucune valeur de la succession sans la remplacer immédiatement par une autre. Ainsi, aujourd'hui, il vous plaît de vendre un titre de rente, soit ! Mais la somme produite par cette vente doit être immédiatement appliquée à un autre emploi... et cela par les soins de l'exécuteur testamentaire, c'est-à-dire de moi, votre serviteur, qui serai toujours à vos ordres chaque fois que vous jugerez que tel placement vaudra mieux que tel autre.

— De sorte que je pourrai administrer la for-

tune, mais sans que jamais de capital passe par mes mains.

— Comme vous le dites.

Il aurait mordu à pleine mâchoire dans du fer, ce pauvre Bergeron ! Ce qui l'exaspéra surtout, ce fut le ton bêttement ingénu avec lequel Renaudin ajouta :

— Vous voilà délivré du lourd souci de vous sentir responsable d'un argent qui ne vous appartient pas.

— Ainsi, je suis un tuteur qu'on tient en méfiance ?

— Oh ! le vilain mot ! Vous êtes, au contraire, un tuteur dont on a reconnu l'expérience et le flair à trouver de bons placements.

— Oui, et que vous ferez à ma place.

— A votre place, non... Le mot juste est : sur vos ordres, ainsi que l'exige mon devoir d'exécuteur testamentaire.

— Sans que je puisse jamais manier les capitaux ? insista Bergeron.

— Oui. — A moins que...

A cet « à moins que... » Bergeron avait dressé l'oreille, mais il en fut pour sa curiosité. Était-ce un hasard ? Était-ce une scène préparée à l'avance ?

Toujours est-il qu'à ce moment le notaire fut interrompu par son maître clerc qui, montrant sa tête par la porte entrebâillée du cabinet, prononça ces mots :

— Patron, Gibaud est là.

Ce disant, le maître clerc avait fait les quelques pas qui le séparaient du bureau où se tenaient le notaire et Bergeron et s'était arrêté derrière la chaise de ce dernier.

— Eh bien ! que veut-il, ton Gibaud ? demanda Renaudin, pour ainsi dire par-dessus le tête de de son client.

— Il prétend avoir de l'argent à toucher aujourd'hui... le montant d'une valeur que vous deviez vendre pour lui.

Renaudin, à cette réponse, frappa du plat de la main sur son bureau et s'écria vivement :

— Il a, pardieu, raison ! ce brave garçon... seulement je l'ai complètement oublié !

Et s'adressant à Bergeron :

— Tenez, reprit-il, en voici un qui est précisément dans le cas dont je vous parlais... le vol d'une valeur dans une succession au détriment de l'héritier... Son père, qui avait fait quelques économies, est mort il y a trois mois. Après le décès, son fils n'a plus trouvé qu'une somme in-

signifiante en écus comptants. Il est venu m'en parler. J'avais deux fois, pour le compte du mort, acheté une obligation de chemin de fer. Qu'étaient devenus ces deux titres dont, après achat, j'avais gardé les numéros? A coup sûr, ils avaient été volés. Immédiatement, j'ai mis opposition... et, un mois plus tard, le voleur, qui avait un peu attendu pour réaliser son larcin, est venu se faire pincer au guichet de l'agent de change auquel il présentait les deux titres au porteur. C'était le charretier d'un fermier de mes clients chez lequel le père et le fils Gibaud travaillaient. Une fois le voleur retrouvé, le fils Gibaud qui, comme bien des paysans, n'a de confiance que dans le bien en terres, m'avait chargé de lever les oppositions et de vendre les titres... Je devais le faire en même temps que j'ai exécuté la même opération pour vos 204,000 francs, mais je l'ai oublié, complètement oublié.

Après cette explication donnée à Bergeron, le notaire revint à son maître clerc.

— Gibaud est-il donc si pressé de recevoir son argent? demanda-t-il.

— Il m'en a tout l'air, répondit le clerc.

— Ne peut-il attendre jusqu'à la semaine prochaine, où je dois retourner à Paris?

— C'est qu'il parle d'acheter un petit lopin de terre qui sera crié dimanche.

— Sacrebleu ! sacrebleu ! maugréa Renaudin, nous sommes à vendredi ; me voici donc obligé d'aller demain à Paris pour qu'il reçoive son argent à temps.

Le maître clerc ouvrit un avis :

— Pourquoi n'avancez-vous pas cet argent sur votre caisse à Gibaud ? Vous seriez alors libre d'aller tout à votre aise à Paris pour retirer la somme qui vous remboursera.

— Tiens ! c'est vrai ! Comme, souvent, on ne pense pas aux choses les plus simples ! s'écria naïvement le notaire qui se leva pour ouvrir sa caisse.

Tout ce qui venait d'être dit, Bergeron ne l'avait écouté que d'une oreille. Il songeait à cet *à moins que...* qui avait été interrompu par l'entrée du maître clerc. Sans l'arrivée de ce fâcheux, Renaudin n'allait-il pas lui apprendre, au bout de son *à moins que*, dans quel cas il pourrait mettre la main sur ces écus que les dispositions testamentaires de sa défunte épouse avaient si prudemment écartés de ses doigts.

Le grincement de la porte du coffre-fort réveilla néanmoins toute son attention. La vue de

ce tas de billets de mille qu'il avait eu un moment l'espoir de palper, le fit douloureusement tressaillir.

— Vous avez raison, disait Renaudin; en avançant la somme à Gibaud sur ma caisse, je mets ce garçon à même d'acheter son quartier de terre à l'heure voulue et je m'exempte d'aller à Paris demain.

Et il étendit la main vers la tablette où se trouvaient louis, billets et pièces d'argent, geste qui souleva la bile de Bergeron, pris de rage à la pensée qu'un autre, ce Gibaud, allait empocher une part de la somme, quand lui s'en irait les mains vides.

Soudain, le notaire s'arrêta, et, brusquement, referma sa caisse en disant :

— Ma foi ! non. Il faut être régulier en affaires. Je ne puis disposer de cet argent que j'ai encaissé pour une destination désignée... Gibaud n'aura ce qui lui revient que quand je l'aurai moi-même touché. Il attendra donc jusqu'à la semaine prochaine.

— Mais la vente de dimanche ? avança le maître clerc plaidant pour Gibaud.

— J'en suis désolé, mais il attendra... L'occasion, qu'il manquera dimanche, se représentera

une autre fois, et, peut-être, meilleure, répondit Renaudin d'un ton décidé.

Le maître clerc revint à l'assaut.

— Pourquoi n'irait-il pas lui-même demain à Paris ? proposait-il.

— A quel bon ? fit le notaire. C'est moi qui ai mis l'opposition au paiement, c'est à moi seul qu'on doit payer.

— A moins que... commença le clerc.

A ces trois mots, qui résonnaient encore à son oreille, Bergeron sentit un petit frisson lui courir dans le dos. Le : *à moins que*, qui le concernait, allait s'appliquer à un autre. C'était donc le vrai quart d'heure d'écouter.

Renaudin n'avait pas laissé son clerc achever la phrase. Aux trois mots, il s'était frappé le front, en s'écriant :

— Sapristi ! vous avez raison !!! Où donc ai-je la tête aujourd'hui pour ne songer à rien ?

Tout en s'exclamant ainsi, il avait soulevé son sous-main dont il tira une feuille de papier timbré.

Muet, ému, tout frissonnant d'un espoir qu'il n'aurait pu définir, Bergeron suivait les gestes du tabellion d'un œil attentif.

Il le vit prendre une plume, et, au bas de la

feuille écrire ces trois mots : BON POUR POUVOIR.

Puis, au-dessous, Renaudin étala sa plus belle signature, si nette, si grosse, qu'on aurait pu la lire à cinq pas.

Après quoi, il tendit le papier à son maître clerc, en disant avec un ton de voix qui trahissait toute sa satisfaction d'être délivré de l'obligation d'aller à Paris :

— Là, maintenant, remplissez le blanc au-dessus de ma signature en donnant main-levée de l'opposition et en autorisant le paiement aux mains de Gibaud... Avec cette pièce, il touchera sans contestation.

Et quand la porte se fut refermée sur le clerc qui emportait la feuille de papier timbré :

— Ouf! fit Renaudin joyeux, me voici quitte d'une véritable corvée! A présent, je suis tout à vous, mon cher client.

— Voici donc l'explication de cet *à moins que...* que vous alliez me donner pour mon compte, quand votre clerc est entré? reprit Bergeron d'une voix qu'il s'efforçait de rendre indifférente.

— Précisément. Ma qualité d'exécuteur testamentaire me laisse juge s'il est bon d'autoriser un autre, malgré les clauses du testament, à toucher en mes lieu et place. Le cas peut se pré-

senter, cas de maladie, par exemple, où il faille me substituer un de mes confrères, ou même, mon principal clerc... Il n'est permis à un notaire d'être malade qu'à la condition de ne pas laisser en souffrance les intérêts de ses clients.

— Mais ce Gibaud, auquel vous remettez un pouvoir, n'est pourtant ni notaire, ni maître clerc.

— Oui, mais il est héritier direct; l'argent qu'il va toucher est à lui, bien à lui... Rien ne s'oppose à ce qu'il en fasse des choux ou des raves.

— Tandis que moi ?...

— Vous, cher monsieur, vous êtes tuteur, c'est-à-dire que vous avez en mains les intérêts d'un autre, intérêts qu'un testament a voulu sévèrement sauvegarder.

Puis, d'un ton qui s'excusait, Renaudin se hâta d'ajouter :

— Tout cela soit dit sans vous offenser, monsieur Bergeron. Du reste, je vous reconnais trop honnête homme pour que le soupçon me vienne que vous me gardez rancune de ma conduite. Pour les gens de probité, comme vous et moi, le devoir est le devoir.

— Si le testament ne vous avait pas adjoint à moi, je n'aurais pas voulu, dans l'intérêt de la tu-

telle, agir autrement que par vos conseils, et, surtout, par votre intermédiaire, débita Bergeron, souriant, avec un accent qui sonnait encore plus faux qu'un jeton.

Il achevait à peine que le maître clerc rentra dans le cabinet; il tenait toujours en main la feuille de papier timbré, qu'il tendit à son patron.

— Pourquoi ne l'avez vous pas remplie? demanda le notaire, surpris en voyant resté en blanc l'espace laissé au-dessus de sa signature.

— Parce qu'il est devenu inutile d'écrire ce pouvoir, répondit le clerc.

— Gibaud ne veut donc plus acheter de terre à la criée de dimanche?

— Si. Mais, pendant que j'étais ici, Gibaud, qui m'attendait dans l'étude, a vu entrer le vendeur de terres. De vive voix, ils se sont entendus pour un marché à l'amiable et à terme. Aussi Gibaud, n'ayant plus un besoin immédiat de son argent, est parti, avec son vendeur, après avoir chargé le second clerc de vous prier de lui garder encore la somme pendant un mois. Voilà pourquoi je vous rapporte le pouvoir en blanc.

Renaudin prit la feuille où s'étalait sa signature et l'inséra dans son buvard en disant :

— Ce qui ne sert pas pour un servira pour un autre.

Après quoi, et quand le principal clerc fut parti, il revint à Bergeron qui n'avait rien perdu de la scène.

— Ainsi, résumons-nous, cher monsieur, à propos du testament, reprit-il. A vous le soin de trouver de meilleurs placements ; à moi le souci de toucher ou de verser les deniers de la mineure suivant vos ordres. En un mot, vous êtes exempté complètement du grave ennui d'avoir à manier les fonds, Seul, je resterai chargé de toute responsabilité.

Il y avait là de quoi faire faire mine grise à Bergeron, mais il écoutait vaguement. Sa pensée était concentrée sur ce papier signé du tabellion, qui se trouvait sous le buvard.

Ah ! s'il la tenait, cette signature ! ! !

Il avait raté son premier coup des 204,000 francs il lui fallait en faire son deuil ?... Mais il se souvenait que, dans les autres et nombreuses valeurs de la succession, se trouvaient encore d'autres titres de rente au porteur, qui vendus ensemble, produiraient un doux total de 670,000 francs.

Oui, mais il y avait complète impossibilité pour lui de vendre les titres... à moins d'avoir cette si-

gnature de Renaudin, au-dessus de laquelle il ne serait pas embarrassé d'écrire le pouvoir qu'elle confirmait.

Cependant le notaire avait continué :

— Quant aux revenus de la fortune, après qu'il en aura été distrait la somme nécessaire aux frais d'entretien et d'éducation de la mineure, ils seront touchés par moi et joints au capital suivant les placements que vous ordonnerez.

Bergeron approuvait par de petits coups de tête, mais tout machinalement, car, dans son cerveau, il n'y avait place que pour cette signature qui s'y déployait avec les méandres en feu de son majestueux parafe.

A ce moment, Renaudin tendit l'oreille du côté de l'étude où venait de se faire entendre un vif murmure de voix mécontentes.

— Je sais ce que c'est ! fit le notaire. Le plaisir que j'éprouve à vous recevoir m'a fait oublier que d'autres clients attendent leur tour... Permettez-moi d'aller calmer leur impatience.

Puis, sans attendre de réponse, il quitta son cabinet. Il ne fut absent que deux minutes ; mais, en revenant, il se croisa avec Bergeron qui s'en allait.

— Je pars, mon cher maître, car je ne veux pas

abuser plus longtemps de vos instants... Il y aurait vraiment indiscretion de ma part à vous empêcher de recevoir vos autres clients. Je reviendrai demain.

Et il fila de son pied léger.

A sa rentrée dans le cabinet, Renaudin fut tout droit à son buvard qu'il ouvrit.

Le blanc-seing avait disparu !

X

En constatant le vol, Renaudin fut pris d'un tel accès d'hilarité qu'il se tenait encore les côtes quand, cinq minutes après, le principal clerc fit une nouvelle apparition dans le cabinet.

— Mes compliments, mon cher Meurville, vous avez parfaitement rempli votre rôle ! s'écria le notaire.

— Alors, patron, le piège a joué ?

— En plein ! Le sacripant s'y est fait prendre.

Et après avoir fait avancer son clerc près de la fenêtre, il souleva le rideau de la vitre :

— Tenez, fit-il, le voyez-vous là-bas qui décampe, tout pressé d'aller mettre mon pouce à

profit? Dans deux heures, il sera à Paris, cherchant à vendre les autres titres au porteur.

— Vous ne le faites pas poursuivre!

— A quoi bon? je le rattraperai sans courir.

*
* *

Le docteur en était là de son récit quand, pour reprendre haleine et un peu s'humecter le gosier, il s'arrêta afin de vider sa tasse de café qu'il avait laissée à demi pleine.

Libois profita du répit.

— Ainsi donc, c'était un coup monté par Renaudin pour faire tomber le coquin dans le traquenard? demanda-t-il.

— Oui, et le tabellion, qui connaissait bien son homme, avait eu tellement la certitude de le pincer qu'avant même de tenter l'épreuve il en avait déjà escompté la réussite.

— Comment?

— La veille même du blanc-seing dérobé, partout où, déjà, il avait mis opposition à la vente des valeurs, il avait fait passer l'avis qu'un pouvoir en blanc lui ayant été soustrait, on devait se mettre en garde contre qui tenterait d'en user.

— Dénoncer un vol vingt-quatre heures avant qu'il soit commis, c'est vendre la peau de l'ours bien longtemps avant de l'avoir tué ! dit le peintre en riant.

— Baste ! fit le docteur, Renaudin était tant sûr d'avance de ne pas manquer son ours !

Libois alluma un nouveau cigare, s'accouda bien à l'aise sur la table et, entre deux bouffées de tabac :

— Continuez, dit-il.

Le docteur reprit la parole :

*
* *

— Le lendemain, le notaire recevait une lettre d'un commissaire de Paris qui le priait de venir

à son bureau pour une communication des plus urgentes.

Avant de se mettre en route, Renaudin passa d'abord à la demeure de Bergeron ; il y trouva tout le personnel de la maison dans l'inquiétude. Le maître, qui, la veille, en sortant de chez lui, avait annoncé qu'il reviendrait pour dîner, n'avait pas reparu. La nuit entière et la matinée s'étaient écoulées sans qu'on eût reçu la moindre nouvelle sur le disparu.

— Mon gueux est sous les verrous ! pensa aussitôt le tabellion des mieux guillerets.

Quand il se présenta chez le commissaire, celui-ci lui mit sous les yeux le papier timbré qui, maintenant, avait son blanc rempli.

— Reconnaissez-vous votre signature ? demanda-t-il.

Renaudin examina silencieusement l'écriture et, bien carrément, répondit :

— Non, monsieur.

— Comment ! cette signature n'est pas la vôtre ?

— Nullement, déclara le notaire avec aplomb.

Ensuite, prenant plume et papier sur le bureau du commissaire, il ajouta :

— Tenez, voici ma signature telle que vous la

retrouvez, par centaines, sur les actes de mon étude.

Et il exécuta une signature qui, dans ses parafes et ses floritures, ne ressemblait nullement à celle qui lui était présentée.

— Mais, pourtant, n'avez-vous pas donné avis qu'une signature en blanc vous avait été soustraite? objecta le commissaire.

— Oui, mais l'avis ne concernait pas celle-ci, qui n'est point la mienne.

— Alors, nous nous trouvons devant un faux?

— Oui, monsieur, devant un vrai faux, ap-puya Renaudin.

Le commissaire fit une moue sévère, remua gravement la tête et prononça d'une voix lente :

— Un faux! L'affaire de notre prisonnier se complique. J'ai eu tort d'user de ménagements envers lui.

— Ah! vous avez arrêté le faussaire? dit le tabellion d'un air innocent.

— Oui, hier, j'ai été requis par M. Rigout, l'agent de change, de venir procéder, chez lui, à l'arrestation d'un individu qui s'était présenté pour opérer la vente de valeurs frappées d'une opposition qu'il voulait faire lever à l'aide d'un pouvoir qu'on avait signalé volé. Cet homme,

quand je l'ai interrogé; m'a affirmé agir comme tuteur de sa fille, la propriétaire des titres, Il m'a décliné ses noms et qualités, m'a déclaré l'importante position qu'il occupe, enfin m'a si bien soutenu qu'il avait reçu ce pouvoir de vous, que, dame ! j'ai hésité à rendre son arrestation définitive. J'ai voulu vous avoir d'abord vu.

A mesure que le commissaire avait parlé, Renaudin avait donné tous les signes de la plus vive surprise :

— Mais c'est de M. Bergeron que vous me parlez là ! finit-il par s'écrier.

— Précisément... Donc vous le connaissez ?

— Oui ; un haut employé dans les finances.

— C'est cela. Aussi comprendrez-vous pourquoi j'ai tenu, jusqu'à plus ample informé, à retarder un scandale qui lui ferait perdre sa position.

Ensuite, satisfait de voir la situation s'éclaircir, le commissaire continua :

— Ainsi donc, ce qu'il a déclaré, savoir qu'il était tuteur, que les titres à vendre étaient la propriété de sa fille, tout cela est vrai ?

— De la plus exacte vérité.

De sévère qu'elle avait été, la moue du magistrat était devenue indulgente.

— L'affaire perd beaucoup de sa gravité, dit-il.

— Heu! heu! le pensez-vous! fit Renaudin. Il reste toujours la signature fausse.

Le commissaire était un homme d'humeur conciliante. Il reprit d'une voix qui invoquait la clémence :

— Fausse? En êtes-vous certain?

Le notaire le regarda si bien dans les yeux, qu'il s'empressa de se reprendre.

— Non, non, fit-il. Je voulais vous demander si vous ne pourriez pas admettre qu'elle ne fût point fausse.

Et se ravisant encore :

— Bref, serait-il possible de commenter dans le sens de la miséricorde l'aveu que l'inculpé, pressé par mes questions, s'est décidé à me faire après coup.

— Quel aveu?

— Qu'il avait pris le pouvoir en blanc dans votre buvard de bureau. Or, comme vous aviez signalé le vol d'un blanc-seing qui vous avait été fait... et c'est votre déclaration qui a amené l'arrestation du coupable... ne pouvons-nous convenir que c'est cette pièce qu'il a présentée... pièce que votre intention était de lui remettre... et qu'il n'a pas eu la patience d'attendre?

A mesure qu'il débitait son thème, le commis-

saire appuyait sur chaque détail d'un ton compatissant qui semblait demander que la chose fût regardée comme une farce faite par un ami à un ami.

— Est-ce qu'il va lâcher mon gueux? pensa Renaudin commençant à rager.

Aussi à haute voix, sèchement :

— Je vous répète, monsieur le commissaire, que la pièce que vous me présentez est fausse... Bergeron, auquel j'avais parlé de blanc-seing volé, a cru adroit d'exploiter la confiance à son profit en se disant le voleur de cette signature... ce qui atténuerait sa situation en supprimant le crime de faux... Mais ce pouvoir dérobé n'est pas celui que vous avez devant vous... L'autre était bien signé par moi... Celui-ci est l'œuvre d'un faussaire sur lequel j'appelle, en ce moment, toute votre sévérité.

Le magistrat tenta un nouvel appel à merci.

— Songez à la famille du malheureux, à sa position perdue, au scandale, à la condamnation qui le frappera.

— Pas de pitié pour le faussaire!

— Vous êtes bien implacable pour votre ami! larmoya le commissaire à bouts d'efforts pour l'attendrir.

Renaudin crut le moment favorable pour lâcher un peu pied.

— Lui! mon ami! Je voudrais bien le voir me soutenir cela en face! s'écria-t-il.

— Oui, votre ami. Il m'a même dit que si vous consentiez à l'écouter un instant, votre amitié saurait faiblir.

— J'en doute! fit le tabellion qui parut se fatiguer de lutter.

Le commissaire vit un joint à la cuirasse.

— Tentez l'épreuve! écoutez-le! reprit-il vivement. Personne ne veut la mort du pécheur, que diable! vous tout le premier! Peut-être qu'à l'entendre, vous vous laisserez aller à retirer votre plainte en faux.

Le notaire remua la tête, mais sa résistance n'avait plus rien de son énergie première. Le magistrat revint à la charge.

— Oui, voyez-le, insista-t-il. Au lieu de l'envoyer à la préfecture, je l'ai fait garder au poste à ma disposition. Voulez-vous que je donne l'ordre qu'on l'amène ici? Vous l'entendrez, là, à côté; dans une pièce voisine, en tête-à-tête, hors de ma présence.

— Heu! heu! à quoi cela servira-t-il? fit Renaudin tout à fait mou.

— A retirer votre plainte en faux qui, si vous la maintenez, m'oblige à faire mon devoir envers ce malheureux, coupable tout au plus d'un moment d'oubli, mais que la loi punira du bague.

Et le commissaire, qui se piquait de littérature, ajouta cette péroraison à son plaidoyer :

— Auguste n'a-t-il pas pardonné à Cinna?

Renaudin maîtrisa son envie de rire et d'un ton de lassitude résignée :

— Soit ! dit-il.

Dix minutes après, dans le cabinet où le commissaire l'avait laissé seul, le notaire vit entrer Bergeron que les agents de police, qui l'avaient escorté, restèrent à attendre dans la pièce voisine.

Le coquin paya d'audace :

— Hein ! dit-il en souriant, elle était bonne, la plaisanterie que je vous ai faite, mon cher tabellion?

— Plaisanterie qui vous coûtera vingt années de bague, appuya sèchement le notaire.

Bergeron éclata de rire.

— Vingt années de bague ! répéta-t-il moqueusement, dans quel code les pêchez-vous ? Je suis un papa qui a voulu tâter légèrement de la fortune de sa fille, dont il est le tuteur. Est-ce que ça se paye, ces farces de père à enfant ? La loi né

reconnait pas ce genre de vol-là... Oui, il y a le détail de votre autographe que je vous ai emprunté légèrement. Mais je dirai que nous étions d'accord, que j'étais autorisé par vous, puisque vous m'aviez donné votre signature.

— Ah! c'est ainsi que vous vous défendez du faux que vous avez fait? dit doucement Renaudin.

— Un faux! Quel faux?

— Ma signature que vous avez faussée au bas de ce pouvoir qui devait vous servir à voler votre enfant.

Bergeron avait cessé de rire.

— Faussé votre signature! reprit-il d'une voix qui n'avait plus rien de gouailleur, mais cette signature est bien la vôtre. Vous l'avez tracée devant moi... et devant votre premier clerc qui peut en témoigner.

— Oh! il ne faut pas trop compter sur mon clerc. Le pauvre garçon n'a pas pour un sou de mémoire.

— Mais, vous-même, n'avez-vous avoir signé? demanda Bergeron que le pressentiment d'un danger sérieux fit frissonner.

Renaudin se pencha à son oreille, et tout bas :

— Oui, entre nous, et personne ne pouvant nous entendre, j'avoue avoir signé... Mais, comme je vous connaissais bon apôtre, j'ai exécuté une signature de fantaisie qui ne ressemble en rien à celle qui m'est habituelle... De sorte que je vous accuse aujourd'hui d'un bel et bon faux qui, j'en ai la douce certitude, vous conduira droit au bague.

Et Renaudin, à son tour, demanda :

— Hein ! elle est bonne, la plaisanterie que je vous ai faite ?

Non, certes, Bergeron ne la goûtait pas, la plaisanterie et en cet instant, il ne trouvait pas que le notaire fût précisément ce niais qu'il avait estimé si facile à rouler...

C'était avec une angoisse de terreur qu'il écoutait Renaudin qui avait continué :

— En donnant avis qu'un pouvoir en blanc m'avait été volé, j'ai amené votre arrestation. Aujourd'hui, j'affirme que la pièce trouvée en vos mains est un faux qui n'a aucun rapport avec la signature qui m'a été dérobée... En un mot, je corse votre situation.

Ce qui rendait plus vive la peur de Bergeron, c'était le ton railleur avec lequel le notaire lui détaillait son petit plan, ton qui doubla d'ironie quand Renaudin ajouta ces derniers mots :

— Vous en avez pour vos vingt ans de bagre, mon très cher monsieur.

Bergeron avait la canaillerie naïve. Il oublia complètement que c'était sa propre infamie qui l'avait conduit en péril, et ce fut avec une franche indignation qu'il s'écria :

— C'est un indigne guet-apens !

— Un guet-apens ! Croyez-vous ? fit le tabellion moqueur.

Puis, après une pause :

— En somme, c'est possible, car, en fait de guets-apens vous devez vous y connaître, ajouta-t-il en souriant.

La phrase sonna étrange à l'oreille du coquin. Pourquoi son adversaire prétendait-il qu'il se connaissait en guets-apens ? A quoi faisait-il allusion ? En vain il fouilla le passé pour y découvrir ce qui, entre le notaire et lui, avait eu lieu qui justifiait cette allusion.

— Oui, c'est un guet-apens préparé de longue date ! reprit-il avec force.

— Ce sont ceux-là qui réussissent : vous en savez quelque chose, riposta Renaudin.

Cette fois, il n'y avait pas à s'y tromper pour Bergeron. La dernière phrase venait encore le gratter sur un point galeux. Elle sous-entendait

à son actif un ancien méfait. Il se savait chena-pan émérite et comptant les gredineries par centaines, mais sa mémoire ne lui en rappelait aucune dont Renaudin pût avoir souffert et dont il voulût se venger.

Donc, tout sincèrement, il demanda :

— Pourquoi m'en voulez-vous ?

— Je ne vous en veux pas le moins du monde...

Dé quoi aurais-je à vous en vouloir ?

— Alors, fit Bergeron, dans quel but m'avez-vous tendu le traquenard où je me suis laissé prendre ?... Car vous ne niez pas m'avoir préparé une embûche.

— Je l'avoue carrément.

— Pourquoi ? Je vous le demande.

Renaudin prit un air souriant et de sa voix la plus gale :

— Idée, dit-il, de savoir si les tendeurs de pièges ne tombent jamais eux-mêmes dans le panneau... Et je le sais maintenant... Il n'est si complet finaud qui ne se fasse jamais pincer.

A cette troisième allusion à un fait passé, Bergeron regarda le notaire et demanda d'un ton qui tremblait :

— Et quand vous savez à quoi vous en tenir sur

les tendeurs de pièges, vous les laissez dans le panneau ?

— Ça dépend, prononça Renaudin. Comme me disait tout à l'heure le commissaire de police : A quoi bon vouloir la mort du pêcheur ?

— Ah ! il vous a dit cela ?

— Oui, en m'affirmant que, si je voulais retirer ma plainte en faux, il vous donnerait la clef des champs.

Bergeron se sentait revivre à l'espoir ; il lui était évident, après les dernières phrases du notaire, que ce dernier visait un but caché.

Cependant Renaudin avait continué en traînant ses mots :

— Tandis que, si je maintenais ma plainte, il serait contraint de faire son devoir en vous expédiant au Dépôt de la préfecture qui, pour vous, serait la première étape sur la route du bagne... Et, pour m'attendrir, le digne et sensible commissaire ajoutait...

Renaudin s'interrompit pour demander :

— Devinez ce qu'il ajoutait.

— Parlez ! fit Bergeron impatient.

— Il ajoutait qu'il n'est si mauvaise affaire qu'on ne puisse arranger.

Sur ces mots le notaire fit entendre un petit rire, puis il ajouta :

— J'avoue que je suis de son avis.

— Ah ! fit Bergeron avec un tressaillement de joie à cette phrase qui sentait d'une lieue l'accommodement qu'on allait lui proposer.

Le notaire vint se camper devant lui.

— Et vous ? demanda-t-il à brûle-pourpoint.

— Quoi ?

— Etes-vous de l'avis du commissaire ?

— Tout ce qu'il y a de plus de son avis, prononça Bergeron retrouvant son aplomb.

— Hein ! fit le tabellion, ce que c'est pourtant de s'entendre, cher monsieur ?

Alors, lui montrant du doigt le bureau du commissaire :

— Tenez, continua-t-il, mettez-vous là, où justement se trouvent plume et encre qui sont de toute nécessité pour notre arrangement.

Ensuite dès que son homme se fut assis :

— Si nous faisons une supposition ? qu'en pensez-vous ? demanda-t-il.

— Supposons, accorda Bergeron.

— Supposons que vous ayez à racheter en écus comptants vingt ans de bagne... Combien offririez-vous pour chaque année ?

A ces mots, Bergeron se souvint de ce désir, que lui avait témoigné le notaire, de gagner beaucoup d'argent pour s'acquitter du prix de son étude qu'il ne voulait pas solder à l'aide d'un beau mariage.

— Le filou va me faire payer sa charge, pensait-il aussitôt.

Mais, en même temps, il se souvint aussi qu'il n'avait pas un sou vaillant et que, tant qu'il ne s'agissait que de promettre, la marge lui était vaste. Il crut donc faire preuve de largesse en répondant :

— Cinq mille francs par année.

Cette proposition fit faire la moue à Renaudin.

— Vrai ! dit-il, vous n'êtes pas généreux ! Songez-y donc. On vous enverrait à Cayenne, n'est-ce pas ?... D'abord, voyage sur mer, donc danger de naufrage ! Si vous lisez le bulletin du *Bureau Véritas* sur les sinistres maritimes de chaque mois, c'est effrayant ! Navires à vapeur ou à voiles, cela se monte parfois à 180 naufrages... Mais admettons que vous arriviez à bon port, s'il est permis d'appeler bon port un endroit où les épidémies vous troussent un homme en un rien de temps... et je ne parle pas de la mauvaise nourriture, de

l'excès de fatigue, des durs traitements qui vous attendent là-bas.

Se remettant à faire la moue et sur un ton de doux reproche :

— Non, non, vous n'êtes pas généreux, répéta Renaudin. Cinq mille francs par année de Cayenne, ce n'est vraiment pas payé.

Pour qui est bien fermement résolu à ne jamais donner un sou de la dette jurée, promettre cent louis de plus est de médiocre importance. Ainsi pensa Bergeron.

— Va pour sept mille francs, dit-il.

-- C'est déjà mieux, approuva le notaire.

— N'est-ce pas assez ?

-- Allons, un peu de courage à la poche.

Bergeron eut l'air de donner ses petits boyaux en se décidant à dire :

-- Dix mille francs !!!

— Ça, c'est un prix honorable, avoua franchement Renaudin.

Après quoi il se mit à compter en disant :

— Nous disons vingt années à dix mille francs, cela fait... si l'arithmétique n'a pas changé depuis ce matin... une somme bien ronde de deux cent mille francs.

Et il porta la main à la poche de côté de son habit en s'écriant :

— Comme ça se trouve!!! J'ai justement sur moi des timbres de billets. Vous allez pouvoir, tout de suite, me signer vos acceptations... Rien ne vaut mieux que de ne pas laisser traîner une affaire.

La vue de la liasse de billets que son vainqueur posait devant lui, sur la table, humilia profondément Bergeron.

— Était-il sûr de son coup, le matin!!! Oh! je me vengerai! pensa-t-il avec rage.

Du bout de son doigt, Renaudin, cependant, lui indiquait une place sur le premier billet en disant :

— A remplir les vingt billets, vous en auriez à griffonner pour une heure. Contentez-vous donc, sur chaque papier, là, à cet endroit, d'écrire simplement : *Bon pour dix mille francs et approuvé l'écriture*, et de signer au-dessous.

Quand il eut les vingt valeurs bien en règle, le notaire se mit à les compter d'un air si orgueilleusement satisfait que Bergeron ne put résister au désir d'inquiéter cette victoire.

— Je ne sais pas trop comment, par exemple, j'arriverai à vous payer... Vous connaissez l'ancien

proverbe : « Où il n'y a rien, le roi perd ses droits, » ricana-t-il.

— Ta ! ta ! ta ! fit Renaudin bienveillant, ne vous inquiétez donc pas de cela ! Sait-on jamais ce qui arrivera ?... J'ai tant confiance en votre avenir que, vous l'avez vu, je ne vous ai imposé aucune date... L'échéance viendra quand elle pourra.

Tout en parlant, il fourrait la liasse de billets dans sa poche. Quand elle y fut bien tassée, il ajouta :

— Là, voici une affaire faite. A présent, passons à l'autre... Et, pour celle-là, il est utile d'y faire assister le commissaire.

— Quelle autre affaire ? demanda Bergeron repris d'inquiétude.

— En alléguant votre temps absorbé par vos occupations... ou votre mauvais état de santé... ou tout autre motif ingénieux qui vous plaira, vous allez m'écrire, séance tenante, une belle lettre par laquelle vous vous démettez des fonctions de tuteur de votre fille.

— Mais ne puis-je l'écrire sans la présence du commissaire ? avança le vaincu.

— Oui, mais comme plus tard il vous prendrait peut-être l'envie de revenir sur votre démission, il est bon que le commissaire puisse raconter aux cu-

rieux à quel propos et dans quelle situation vous avez écrit la lettre... Avoir échappé aux galères, ce n'est pas une de ces bonnes notes qui font qu'une tutelle puisse vous être laissée de confiance... Voilà pourquoi j'exige, en vue de l'avenir, la présence du commissaire.

Il fallait s'exécuter. Bergeron, sous la dictée de son vainqueur, et sous les yeux du magistrat revenu, écrivit sa lettre.

Quand Renaudin eut consenti à ce qu'il étouffât l'affaire, le commissaire, en déchirant le faux, admonesta le coupable : Sévérité de la loi, fatal moment d'oubli, vie nouvelle purifiée par le repentir, se réhabiliter à ses propres yeux, bénir le nom de celui qui pardonne... et celui du commissaire, etc., etc. » tel fut le thème sur lequel s'exerça, pendant dix minutes, le magistrat, digne, majestueux.

Quand les deux hommes furent enfin sortis du commissariat, Renaudin éprouva le doux besoin d'apprendre au coquin qu'il avait si pleinement roulé le fin mot de la comédie.

— Quand le commissaire, tout à l'heure, vous lavait la tête, j'ai trouvé que vous lui étiez bien supérieur dans ce rôle de Caton qui prêche la vertu, dit-il.

Bergeron le regardant avec des yeux étonnés qui demandaient à comprendre :

— Oui, continua-t-il, vous étiez vingt fois plus imposant, plus solennel, plus Bossuet... disons le mot... quand vous êtes venu faire votre morale, sur le vin et le jeu, à mon ami Maurère après lui avoir volé les deux cent mille francs de la dot de sa sœur.

XI

Il est inutile d'ajouter que ce début dans ses rapports avec le notaire n'encouragea pas Bergeron à des relations suivies. Il lui en avait trop cuit pour se risquer une seconde fois à jouer de nouveaux tours à celui que, de prime abord, il avait cru de si facile composition.

Il se tint donc à prudente distance de cette partie qui lui avait si désagréablement fait sentir ses griffes acérées.

Cela dura des années pendant lesquelles il vécut, tout inquiet, sous l'épée de Damoclès représentée par les 200,000 francs de billets qu'il avait signés. Puis, comme son ennemi laissait dormir ces billets en portefeuille, il crut que le notaire n'en

avait, jadis, voulu faire qu'un moyen d'intimidation dont, après un temps si long écoulé, il n'avait plus à se soucier, et il finit par les oublier à peu près complètement.

Quant à Renaudin, tout en restant inoffensif à l'égard de celui qu'il avait vaincu, il se montrait d'une discrétion inébranlable envers ma tante et mon père auxquels il n'avait soufflé mot sur la pilule qu'il avait fait avaler à Bergeron.

Toutes les fois qu'ils l'interrogeaient sur la revanche promise, il leur répétait :

— Vous m'avez juré vingt années de patience !

— Mais, objectait ma tante, vous êtes venu, un jour, nous annoncer que l'occasion guettée par vous s'était présentée et que vous teniez enfin notre scélérat.

— Oui, c'est la vérité, répondait-il, et, ce jour-là, j'ai planté un arbre dont les fruits ne sont pas encore mûrs. Attendez qu'ils soient bons à cueillir.

Et les années continuèrent à se succéder sans qu'on pût obtenir de lui autre chose que son refrain.

— Quand les fruits seront mûrs.

De même que pour mon père et ma tante, le temps avait aussi marché pour les autres.

Lauro Bergeron avait atteint ses dix-huit ans et elle était à la veille de sortir de pension.

Quant à son père, l'âge, bien loin d'avoir amorti ses passions, les avait rendues plus impérieuses, par cette raison que, faute d'argent, il n'avait pu que bien médiocrement les assouvir.

Forcé de renoncer à la tutelle de sa fille, charge qui était passée en des mains intègres, il n'avait pu profiter de cette fortune dont même les revenus étaient capitalisés par son remplaçant.

Il n'avait donc pour vivre que le produit de son emploi dans les finances, produit d'une importance, pourtant, à assurer la vie la plus large à quiconque n'eût pas eu, comme lui, la soif insensée de toutes les jouissances coûteuses. La question des femmes, surtout, le tenait plus ardente que jamais.

Sans que la canaillerie du drôle fût à fleur de peau, Bergeron éveillait la méfiance des plus indifférents. Trop roué pour donner barre sur lui dans l'exercice de ses fonctions, il n'avait, au grand jamais, fourni même l'ombre d'un prétexte à une révocation.

Mais, le jour où il offrit sa démission, on le prit au premier mot. Or cette démission, qui allait lui retirer les émoluments dont il vivait, ce fut pour

vaincre la résistance qu'une femme opposait à ses désirs qu'il la donna.

Cette femme était une courtisane en vogue. On a beau dire que les loups ne se mangent pas entre eux, rien n'est plus faux. La coquine tint la dragée haute au coquin. Elle exigea de lui, pour se rendre, une première mise au jeu de cinquante mille francs.

Bergeron, pour obtenir cette somme de quelque prêteur, battit inutilement le pavé de Paris pendant quinze grands jours. Un seul moyen lui restait de trouver l'argent, c'était de donner sa démission qui lui donnait le droit de retirer le cautionnement de 200,000 francs qu'il avait dû verser alors qu'il était entré dans son emploi.

Que lui resterait-il pour vivre quand il aurait dévoré cette dernière ressource ? Dompné par son caprice pour la courtisane, il n'y pensa pas une seule minute. Il ne vit là que l'argent comptant qui, demain, lui livrerait la femme désirée.

Donc il donna sa démission.

Il fallait qu'il eût l'âme solidement chevillée au corps pour ne pas être étouffé par la fureur que lui causa la désagréable surprise qui l'attendait au ministère des finances, le jour qu'il s'y pré-

senta pour retirer les 200,000 francs de son cautionnement.

L'employé auquel il s'adressa le regarda, d'abord, tout étonné, puis, comme il insistait, finit par dire :

— Mais vous devez savoir qu'il ne vous reste plus rien à toucher.

Bergeron, à cette nouvelle, eut un soubresaut indicible, et l'immense ahurissement qui le prit à la gorge lui permit tout juste de s'écrier :

— Comment? rien à toucher!!!

— Oui, rien. Il ne vous revient pas un scu. Votre cautionnement appartient aujourd'hui tout entier à M^e Renaudin, notaire. Il a mis opposition au remboursement en vos mains au fur et à mesure des vingt emprunts successifs de 10,000 francs que vous lui avez faits en donnant délégation sur votre cautionnement... ainsi qu'il appert de ces vingt billets qu'il a bien voulu nous laisser à l'appui.

L'employé, cela dit, tira d'une chemise de papier bleu, la liasse, épinglée, des valeurs de dix mille francs que Bergeron avait signées en blanc, jadis, dans le cabinet du commissaire de police, alors que Renaudin lui avait proposé de racheter à ce prix chacune des vingt années de séjour à

Cayenne auxquelles son faux lui donnait droit.

Seulement, à cette heure, les blancs étaient remplis, chacun, par la mention d'un prêt de dix mille francs, avec délégation sur le cautionnement, délégation que le notaire avait corsée d'une opposition à ce que le cautionnement, alors qu'il serait recouvrable, fût versé aux mains du receveur démissionnaire.

Il faut rendre cette justice à Bergeron qu'il était beau joueur. Après avoir gagné la partie à mon père, il avait perdu la revanche avec le notaire, qui avait repris les cartes, et ce dernier venait encore de lui gagner la belle.

— C'est une autre partie à jouer plus tard avec le tabellion maudit! se dit-il.

Quand, le soir de cette énorme déconvenue, il se présenta chez la courtisane qui attendait ses cinquante mille francs, celle-ci, en lui voyant les mains vides, brûla du sucre sur une pelle et dit à sa femme de chambre qu'elle avait sonnée :

— Julie, débarrassez-moi de monsieur.

Pas de cautionnement, pas de femme! Il y avait vraiment de quoi grincer ferme des dents. Aussi Bergeron était-il pour ainsi dire à muscler, tant la rage le torturait quand il rentra au logis.

Et, pourtant, si fort qu'il écumât de fureur, son exaspération tomba tout à coup, comme par enchantement, à la vue de la personne qui vint ouvrir la porte à son coup de sonnette.

C'était une fille de dix-huit à vingt ans, à la splendide chevelure blonde, au teint resplendissant de fraîcheur, aux formes moulées, en un mot, une créature si luxurieusement belle qu'en une seconde le débauché oublia, pour cette proie appétissante, l'ombre après laquelle il avait tant couru, c'est-à-dire la courtisane plâtrée, rembourrée, rôtisseuse de balai.

Comme, muet de surprise, il la détaillait d'un oeil émerveillé, la belle blonde, les yeux modestement baissés, lui dit d'une voix timide :

— J'ai été engagée ce matin par M. Bauer, pour le service de mademoiselle Laure.

M. Bauer était le tuteur qui avait été nommé en remplacement de Bergeron. Homme intelligent et d'une probité sévère, il avait si bien administré la fortune de la mineure qu'il l'avait presque dotifiée. Il voulait qu'à sa sortie de pension, qui devait avoir lieu le lendemain, Laure trouvât, toute montée, une maison à la hauteur des revenus. Cocher, chef de cuisine, valets et autres gens de service étaient venus les premiers. C'était

la jolie blonde qui, en qualité de soubrette, complétait la troupe.

— Comment vous nommez-vous, ma charmante ? modula Bergeron du ton le plus flûté.

— Annette, pour vous servir, notre maître ! répondit la fille avec une révérence.

En se rappelant la manière dont jadis il s'était trompé à propos du notaire, Bergeron aurait dû se méfier de son premier jugement sur les personnes. Néanmoins il se formula ainsi son opinion sur la soubrette :

— Une perle d'innocence et de naïveté.

*
* *

Un franc éclat de rire de Libois coupa la parole du docteur à ce moment.

— Ah ! elle était jolie, la perle d'innocence... et surtout, de naïveté ! s'écria l'artiste.

Puis, un peu à la façon de ces chiens fous qui,

loin de suivre tranquillement la voie directe, aiment à courir à travers champs de droite et de gauche, le peintre, au lieu de laisser le récit se poursuivre régulièrement, le cassa par cette question :

— Si nous revenions un peu à votre tante?

— C'est ce que j'allais faire, dit Maurère.

Et le médecin continua :

*
* *

— Si beau joueur que je vous aie dit qu'était Bergeron, il avait voulu quelque peu taquiner son vainqueur en retardant son consentement à ce que le cautionnement fût versé au notaire. Renaudin, pour obtenir l'envoi en possession, fut forcé de recourir aux moyens judiciaires, qui demandèrent plusieurs mois.

Mon père était mort depuis quinze jours quand Renaudin se présenta chez ma tante.

— Tenez, chère amie, voici l'argent de votre dot revenu enfin au logis, lui dit-il en lui présentant un titre de rente acheté avec le capital du cautionnement de l'ex-receveur.

Après quoi il lui conta par le menu toute la longue campagne qu'il avait menée pour arriver à faire rendre gorge au voleur.

Quand elle l'eut écouté jusqu'au bout, ma tante secoua tristement la tête en disant :

— Vous vous êtes créé là, Renaudin, un ennemi qui est à craindre.

— Baste ! baste ! fit le notaire, n'en croyez donc rien. Avec son besoin incessant d'argent, Bergeron va reporter sa haine sur Bauer, le tuteur de sa fille.

Puis, après avoir réfléchi :

— Et encore ! et encore ! répéta-t-il.

Ensuite, s'expliquant :

— Et encore, pourquoi en voudrait-il au tuteur Bauer ? Jusqu'au jour du mariage ou de la majorité de Laure, ce dernier administrera toujours la fortune de la mineure. Mais comme il tient à ce que sa pupille fasse belle figure pour trouver un mari d'une fortune égale à la sienne, il emploie tous les revenus à tenir la maison sur un grand pied... de sorte que le papa, qui doit carotter à

son aise sur ces revenus, nage en plein bien-être... La faim rend le chien hargneux. Donnez-lui une bonne pâtée, riche en os, il s'adoucirait en devenant lourd de graisse... Or Bergeron s'engraisse à une copieuse pâtée, et il ne songe plus à me mordre. Depuis sa démission, il est resté à Paris, à même la litère et le râtelier qu'il trouve chez sa fille. Moi, je réside à la campagne... Donc la vie ne nous rapprochera plus et, partant, je n'ai plus à le redouter. Laissons-le, je vous le répète à sa niche et à sa pâtée... qui doivent lui suffire.

— Croyez-vous ? demanda ma tante à ces derniers mots.

— Dame ! fit Renaudin en riant, il a passé l'âge où le cotillon... qui fut sa grande pierre d'achoppement... fait tourner la tête.

Ce fut le lendemain même de cette conversation que ma tante m'appela près d'elle à Clangy.

Quand Renaudin avait dit que les hasards de la vie ne le rapprocheraient plus de Bergeron, il ne se doutait guère que, bien peu de temps plus tard, à ce grand dîner où elle avait réuni de nombreux convives, il aurait à annoncer à ma tante cette nouvelle qui, je vous l'ai dit, la fit pâlir :

— A propos, le château de Clangy a trouvé un

acquéreur qui va, très prochainement, venir l'habiter. C'est un ancien receveur général du nom de Bergeron.

Il en fut comme l'avait annoncé Renaudin.

A peine installé au château, Bergeron, ainsi que je vous l'ai conté, eût l'impudence de venir rendre sa visite de bon voisinage à ma tante qui, le guettant, à son arrivée, derrière une persienne, alors que j'étais à son côté, me prévint, s'il vous en souvient, qu'il fallait me méfier de ce misérable, l'ennemi mortel de la famille; visite qui me valut, à titre de médecin, la demande de Bergeron de venir, le lendemain matin au château, pour qu'il me consultât sur sa santé délabrée.

XII

Maintenant que le récit du docteur, après lui avoir éclairé le passé qu'il ignorait, abordait les faits tout récents qui étaient à sa connaissance, Libois jugea bon de couper court à toutes les répétitions qui feraient languir sa curiosité après le dénouement qu'il avait hâte d'apprendre en tous ses détails, c'est-à-dire la mort de Renaudin.

— Oui, fit-il, et ce lendemain, à votre arrivée au château, quelques phrases, surprises derrière une porte, vous apprirent l'empire de servante-maîtresse que la belle Annette avait pris sur Bergeron... Empire terrible, qui n'allait à rien moins qu'à vouloir épouser le père, après l'avoir enrichi

de l'héritage de la fille en empoisonnant cette dernière avant qu'elle eût contracté mariage.

— Projet que je déjouai en sauvant la vie à Laure après avoir pris les deux coupables en flagrant délit et qui devint irréalisable, en sa première partie, quand Annette, qui avait visé le conjungo avec Bergeron, fut forcée d'épouser Guéneuc, ajouta le docteur.

Puis en secouant la tête et d'une voix lente :

— Oui, reprit-il, Annette avait eu raison, le jour de son mariage, quand, en me disant : « Je suis le bien d'autrui, » elle m'avait annoncé que cet obstacle, que je croyais avoir opposé à la passion du maître le rendrait encore plus acharné à vouloir la posséder.

Mais vouloir, malgré le proverbe, n'est pas pouvoir, surtout avec une aussi fine mouche que l'était Annette. La fortune de Laure tenait trop au cœur de la sinistre commère pour que, après la tentative d'empoisonnement avortée, elle jetât le manche après la cognée.

Alors qu'elle voulait pousser le père à verser l'arsenic, elle lui avait dit :

— Elle ou moi !

A présent que l'emploi du poison n'était plus possible, Annette, devenue femme Guéneuc, ré-

pondait à toutes les supplications de son ex-amant, qui voulait lui faire quitter son mari, par cet invariable refrain :

— La fortune ou rien !

A quoi bon suivre dans la retraite, où il voulait l'entraîner, celui qu'elle savait plus gueux que Job ? « Une chaumière et ton cœur, » n'était pas un refrain dans la voix d'Annette, gaillarde pratique qui, sachant que l'amour ne vit pas d'eau claire, visait au solide.

Aussi faisait-elle la sourde oreille à toutes les prières de Bergeron, exaspéré de luxure.

— La fortune ou rien, répétait-elle.

— Comment veux-tu que je la prenne, cette fortune ? grinçait le maître, furieux de son impuissance.

— C'est votre affaire.

— Au moins, donne-moi un conseil.

— En remettant sur le tapis certain moyen, que je n'approuvais pas d'abord, mais qui, à cette heure, ne me paraît plus à dédaigner.

— Quel moyen ?

— Celui de marier Laure à un meurt-de-faim qui, pour l'appât d'une dot de quatre ou cinq cent mille francs à croquer, donnera quittance de toute la fortune.

— Où trouver l'homme ?

— Je vous avais signalé Maurère, ce médecin sans le sou... Il aime Laure. Peut-être cela le rendrait-il accommodant, appuya-t-elle.

— Je tenterai l'essai, promit l'esclave.

*
* *

Encore une fois, pour abrégé le récit, Libois interrompit Maurère en demandant :

— Tenta-t-il l'essai ?

— Non, car un personnage, qui vint se jeter à la traverse, à la façon d'un chien dans un jeu de quilles, déranger tous les projets.

— Qui donc ?

— Le marquis de Monjeuse.

Après un petit geste de main qui réclamait de son auditeur un peu de patience, le docteur continua :

*
* *

— Laisse-la donc épouser son Monjeuse, m'avait conseillé ma tante quand elle avait su me tirer l'aveu de mon amour pour Laure.

C'était alors qu'en voyant la passion me rendre rebelle à ses prières, elle s'était décidée, pour m'expliquer sa répugnance invincible à me voir épouser la fille de Bergeron, à me conter ce qui, dans le passé, lui avait fait vouer à cet homme une haine qu'elle étendait à son enfant.

Ne méritait-elle pas qu'on se sacrifiait pour elle, la digne et brave créature que je trouvais aujourd'hui vieille fille parce que, jadis, elle s'était sacrifiée pour mon père en abandonnant sa dot ?

Aussi, quand de sa voix navrée, qui trahissait quelle profonde douleur lui causerait mon refus, elle me supplia encore de renoncer à mon amour, je lui répondis enfin :

— Que votre volonté soit faite !

Le soir même, Renaudin vint nous voir.

A je ne sais plus quel hasard de la conversation qui amena le nom de Monjeuse, il partit d'un franc éclat de rire, puis, pour nous donner le mot de sa galeté, il s'écria :

— Décidément, ce Bergeron est un impudent drôle !

— Bah ! dit ma tante, qu'a-t-il donc encore fait ?

— Hier, pas plus tard qu'hier, je lui présente M. de Monjeuse et, ce matin même, il a tenté d'empaumer le marquis.

— Et il a réussi ? demandai-je.

— Euh ! euh ! fit le notaire, en hochant la tête d'un air de doute.

— Est-ce qu'il a joué au jeu de finaud contre finaud et demi ? M. de Monjeuse est-il donc un madré compère ?

Renaudin se savait trop avec des amis pour craindre que ses paroles fussent rapportées. Il repartit donc tout franchement :

— Monjeuse, un madré, lui ! Dites donc que c'est un des plus grands sots qui soient au monde !... Et d'autant plus sot qu'il a la prétention de se poser en malin. A toute heure, il a un refrain qu'il répète : « Moi, je ne suis pas un

gobeur ! »... Il en a plein la bouche quand il a lâché cette ineptie.

— Ah ça ! fit ma tante, puisque le marquis est si stupide, pourquoi avez-vous l'air de douter que Bergeron arrive à le jouer ?

— Parce qu'on lui mettra des bâtons dans les roues qui le gêneront ferme.

— Qui... on ? demandai-je.

— Moi, parbleu ! dit le notaire. Il me passera encore sous la coupe.

A cette réponse, ma tante fronça les sourcils, et d'une voix qui conseillait la prudence :

— Vieil ami, dit-elle, faites bien attention... Cette fois, c'est vous qui commencerez... Laissez donc le Bergeron tranquille, surtout quand cela ne vous regarde pas.

Le notaire se rebiffa.

— Mais, bien au contraire, cela me regarde.

— En quoi ?

— M. de Monjeuse est de mes clients et mon devoir est de défendre ses intérêts.

— Je vous le répète, laissez Bergeron tranquille, insista affectueusement ma parente.

— Non, cent fois non ! articula le notaire. Que voulez-vous ? c'est plus fort que moi ! Je ne veux

pas voir ce brigand-là palper, sous mon nez, un pareil magot.

— La somme est donc forte ?

— Six cent mille francs.

— Pas possible ! fit ma tante. Il paraît qu'en vieillissant il est devenu plus goulu. Six cent mille francs !!!

— Ni plus ni moins.

— Et c'est sans doute pour les partager avec la femme Guéneuc ?

Au nom de la femme Guéneuc, Renaudin fut repris d'un rire pareil à celui que lui avait causé le nom de M. de Monjeuse.

— Ah ! à propos d'Annette, s'écria-t-il, savez-vous qu'avant-hier j'ai failli me faire casser les reins !

Comme nous le regardions tout ébahis :

— Oui, oui, reprit-il, ainsi que je vous le dis, me faire casser les reins... Et cela, par son butor de mari... Devinez un peu pourquoi... ? Parce que l'animal, me voyant causer avec sa femme, s'est avisé d'être jaloux de moi et de croire que je courtais la belle.

Et, galement, Renaudin se mit à pirouetter devant nous, en disant :

— Hein ! voyez un peu quelle dégaine et quelle

prestance de séducteur je possède!... A mon âge, je deviens un Faublas, la terreur des maris, la coqueluche des épouses... Comme la jalousie de Guéneuc va me mettre sur le bouchon!... Pour un rien, on dira dans le pays que le gros loup notaire a dévoré la pauvre brebis Annette.

L'amitié que ma tante portait à Renaudin ne laissait rien d'offensant à la franchise avec laquelle elle s'écria :

— Il n'est vraiment pas croyable que Guéneuc se soit montré jaloux d'un vieux et laid rogaton comme vous !

— Eh ! eh ! lâcha le notaire en jouant la fatuité, pas tant rogaton que cela ! En voulez-vous une preuve ?

— Voyons.

— La preuve en est que Guéneuc, pour soustraire sa moitié à la vue de mes charmes et à l'entraînement de mon langage, l'a fait filer à Coindret, chez une de ses parentes.

— Alors Annette n'est plus au château... et, par conséquent, elle n'a pas vu M. de Monjeuse ? dit ma tante.

— Non, elle était partie avant l'arrivée du marquis, cette pauvrete que j'ai fascinée, répondit Renaudin continuant sa plaisanterie.

Ma tante y revint aussi.

— Ah ça! fit-elle en riant, pour que Guéneuc ait été jaloux, il faut qu'il vous ait surpris en contant à Annette.

— Comme vous le dites! Il nous a pincés dans un petit coin de son jardin où nous devisions...

— D'amour??? articula ma tante sur un ton de doute énorme et de moquerie suprême.

— Pas précisément, Annette était en train de me demander le moyen de se séparer légalement de son mari dont l'humeur jalouse et la brutalité lui font la vie trop dure... Vous voyez que Guéneuc, s'il avait à casser les reins à quelqu'un, s'adressait mal en s'en prenant à moi. La correction était plutôt due à sa femme.

Renaudin, qui avait retrouvé son sérieux, reprit en traînant ses mots :

— D'une part, la femme Guéneuc pensant à lâcher son mari; d'autre part, Bergeron tentant de soutirer deux cent mille écus au marquis, il y a de quoi donner l'éveil à qui connaît les deux paroissiens. Ils mitonnent un mauvais coup, c'est indubitable.

Et il se frotta les mains en ajoutant :

— Je vais encore m'amuser.

Du ton que devait avoir Jérémie prêchant malheur, ma tante répéta :

— Renaudin, Renaudin, prenez garde ! Cette fois, c'est vous qui commencez. Laissez donc le Bergeron à ses coquinerles !

Si le notaire ne répondit pas, c'est qu'il en fut empêché par l'apparition de son principal clerc qui venait le relancer chez nous.

— M. le marquis de Monjeuse, qui vous attend à l'étude, désire vous parler tout de suite, annonça le clerc.

XIII

Qui dit sot dit vaniteux. Robert de Monjeuse était extra-sot et sa vanité eût fait pâlir le plus vaniteux Gascon, doublé de deux Marseillais, tous les trois dentistes. De plus, il était cupide et avare.

A trente ans, âge où l'unique souci de l'homme riche et bien portant doit être de jouir de la vie, le marquis, à la tête d'une immense fortune, n'avait eu d'autre occupation que « d'arrondir sa pelote », pelote dont, partout et à tout propos, sa vanité faisait ostentation.

Une épine, pourtant, le blessait en son orgueil. Avant son château, situé dans la localité voisine, on citait celui de Clangy comme plus étendu, plus

seigneurial et de dépendances beaucoup plus productives.

Or, la sottise du marquis ne s'accommodait pas qu'on préférât un autre domaine au sien. Devenir propriétaire du château de Clangy était son perpétuel point de mire, son ambition de toutes les heures.

Il avait été, à sa grande rage, forcé d'attendre l'occasion qui l'en rendrait possesseur, car celui qui en était le détenteur, homme d'esprit que la bêtise orgueilleuse du marquis agaçait au suprême, quand Monjeuse lui avait fait proposer de lui acheter le domaine à un prix superbe, avait répondu tout carrément :

— Il m'offrirait de me payer ma cour en or, que jamais mon château ne serait pour ce ballon de vanité.

Comme ce propriétaire tenace était quelque peu prodigue, pas mal joueur, fort appréciateur du beau sexe, aimant les bons morceaux et les hauts crûs, Monjeuse s'était dit qu'un jour viendrait où, se trouvant au bout du rouleau, son homme s'estimerait fort heureux de le retrouver.

Et il avait attendu l'occasion.

Or, cette occasion s'était présentée, et il n'avait pu en profiter.

Aussi, en apprenant que le château de Clangy avait été vendu à un autre que lui, il était venu faire vacarme chez son notaire, M^e Renaudin, qu'il avait chargé, depuis plus de deux ans, d'être aux aguets et de traiter en son nom à l'heure voulue.

A quoi le notaire, sans s'émouvoir aucunement de l'algarde, avait répondu :

— La vente s'est faite sous le manteau, à l'amiable. L'acte a été passé chez un de mes confrères de Paris. Je n'ai eu connaissance de l'affaire que quand elle était conclue.

Cette réponse ne valait-elle pas mieux pour l'amour-propre du marquis que si Renaudin lui eût dit la vérité qui était celle-ci :

— J'ai eu, un des premiers, vent de la chose. Mais quand je me suis présenté chez le vendeur en votre nom, il s'est écrié : « Non, jamais à votre marquis ! à ce paon ! à ce baudet chargé d'or ! Je crèverais de rage à savoir mon château aux mains de cet imbécile qui m'est antipathique au dernier degré.

Forcé d'accepter le fait accompli, M. de Monjeuse avait eu un dernier espoir. Pour obtenir le triomphe de son idée fixe, il avait fait fléchir son avarice.

— En lui offrant un bénéfice sur son prix d'a-

chat, l'acquéreur me céderait-il son marché ? avait-il demandé. .

— J'en doute. Ce placement a été fait au nom d'une fille mineure. Elle jouit d'une telle fortune que son tuteur n'en est pas à courir après un bénéfice... d'autant mieux que ce placement, qui est déjà fort avantageux, peut le devenir beaucoup plus encore en des mains habiles, car les terres dépendantes ne sont pas louées au tiers de leur valeur... Le propriétaire précédent laissait aller tout à la débandade.

Monjeuse ne savait que trop combien on pouvait faire suer l'or au domaine de Clangy. Aussi était-ce pour cela qu'il était tant déconfit d'avoir manqué l'affaire.

C'était alors que Renaudin avait lâché en guise de plaisanterie :

— Il est un moyen. Epousez le château en épousant la mineure.

Sur ce conseil comique, le marquis, sans se demander si la fille était laide ou bancroche, avait acquiescé aussitôt à ce nouveau mode de devenir maître du château de Clangy.

Même après avoir vu Laure, les charmes de la jeune fille ne pesèrent en rien dans son contentement de posséder bientôt le domaine.

Enfin sa vanité allait être satisfaite !

Après la vanité vint le tour de sa cupidité qui ne s'attendait pas à une pareille aubaine. Quand il fut question de stipuler les intérêts mutuels, et que Monjeuse, qui avait accusé deux cent mille livres de rente entendit le tuteur de Laure lui défilier la longue kirielle des valeurs qui constituaient l'apport de la jeune fille, son avarice surexcitée le chatouilla voluptueusement jusque dans les moelles.

Rien que pour avoir le château, il eût pris la fille avec un revenu de quelques milliers de francs... Mais le domaine de Clangy et trois beaux millions !

Avec un si magnifique poisson, on lui offrait encore une si abondante sauce!!!

C'était à étouffer de joie.

Dès ce moment, le marquis fut torturé par une immense peur, celle de voir manquer un pareil mariage !

S'il se fût un peu plus soucié de Laure, il eût bien vite remarqué qu'à la pensée de ce mariage les yeux de la demoiselle ne brillaient pas d'une satisfaction folle.

Mais pouvait-il entrer dans l'esprit de Monjeuse qu'une jeune fille ne crût pas monter au dix-

septième ciel en l'épousant, lui! jeune! beau! titré! élégant! spirituel! aimable!... Et, en s'estimant ainsi un simple phénix, il croyait n'être que tout au plus juste et, même, un peu sévère à son propre égard.

Quoi? le jour où il lui avait été présenté, elle était restée raide comme un piquet; mais c'était la catalepsie de l'extase... et pas le moins du monde de la froideur.

Elle était restée figée dans son ravissement!

Donc, sans s'arrêter, même une seconde, à la supposition qu'une jeune fille fût assez le bourreau de son propre bonheur pour repousser la main qu'il daignait lui tendre, Monjeuse ne crut pas admissible que ce fût Laure qui mit obstacle à ce mariage que, maintenant, il avait si grande angoisse de voir craquer.

Il chercha donc de quel point de l'horizon pouvait venir le nuage noir.

Du côté de M. Bauer, le tuteur, qui n'avait qu'à traiter le côté financier de l'affaire, Monjeuse n'avait rien à craindre. Du reste, la complaisance que ce tuteur avait mise à lui fournir tous les plus infimes détails sur la fortune de la mineure prouvait amplement son vif désir de voir sa pupille devenir marquise. Aurait-il tant poussé à la

roué en étalant la fortune de Laure, s'il avait été hostile au mariage !

Donc le péril ne pouvait venir que de ce monsieur auquel, à la première entrevue, le tuteur l'avait présenté.

— M. Bergeron, lui avait-il annoncé.

Le marquis s'était incliné, tout respectueux, devant ce monsieur à la mine grave, à la tenue sévère, au front majestueusement digne, couronné de cheveux blancs qui commandaient le respect.

— Le père de la petite!... Il a l'air bien respectable, ce bonhomme qu'il me faut aimer ! avait pensé Monjeuse en exécutant son salut.

Et, pendant une heure, il avait posé au petit saint, à l'homme tout plein de projets pour que l'existence de celle qu'il épouserait fût une série de félicités constantes, juste rémunération, du reste, des vertus qu'elle apporterait en ménage... et qu'elle tenait de son père.

— Il ne se débougonne pas facilement ! se disait le marquis un peu dérouté par le maintien froid du père.

Du haut de sa cravate blanche, ce dernier, à tous les éloges de Monjeuse, approuvait par de

lents balancements de sa tête vénérable que, de loin en loin, il ponctuait de ces mots :

— Bien, jeune homme !

Monjeuse, subjugué par les cheveux blancs « qui commandaient le respect » était loin de se douter que l'austère vieillard, fort embêté par sa façon de s'exprimer, était en train de se dire :

— Il est bassinant, le marquis !

Et pendant que le futur gendre se répétait :

— Quel air vénérable !

Le futur beau-père pensait :

— Un idiot ! Il doit y avoir poil ou plume à tirer d'un pareil animal.

Au sortir de cette première entrevue, le marquis courut tout droit chez Renaudin.

— Eh bien ? fit le notaire. Hein ! affaire conclue ? n'est-ce pas ?

— Oui... et je n'ai plus qu'une crainte, c'est que le mariage manque, prononça Monjeuse d'une voix émue.

Le notaire se trompa sur la cause de l'émotion et en souriant :

— Ah ! ah ! s'écria-t-il, vous avez vu Laure et vous êtes amoureux ! Vous voilà pincé ?

Ensuite, par une transition brusque :

— Et le père?... Vous l'avez vu aussi! Qu'en pensez-vous? demanda-t-il.

Le marquis croyait Renaudin l'ami intime de la famille; ce lui fut une raison de répéter son antienne :

— Quel air vénérable ! Comme on devine l'homme vertueux arrivé au déclin d'une belle carrière !

Renaudin avait du sang-froid et il connaissait la stupidité de son client; mais, à cette réponse inattendue, il eut un tel ébahissement de la mine que le marquis demanda d'une voix qui tournait à l'aigreur :

— Voudriez-vous me donner à croire que je me trompe sur le compte de M. Bergeron ?

Monjeuse était si insolent de morgue qu'il fut privé du bénéfice de sa bêtise. Renaudin, le sachant idiot, l'eût mis en garde contre celui dont il s'agissait, mais le ton du marquis lui en retira l'envie. Aussi s'écria-t-il avec une sorte d'empressement respectueux :

— Bien au contraire, monsieur le marquis !... Ce que vous avez lu dans mes yeux, c'est mon admiration pour la promptitude infallible avec laquelle vous jugez les gens.

— Ah ! c'est que, voyez-vous, on ne m'impose

pas, à moi ! Je ne suis pas un gobeur ! dit Monjeuse apaisé.

— Je le sais, monsieur le marquis, je le sais.

— Oui, j'ai du flair et de l'observation.

— Aussi ai-je l'habitude d'attendre votre opinion sur le monde pour bien asseoir la mienne, débita le notaire sans rire.

L'appétit vient en mangeant, dit un des rares proverbes à peu près vrais. La cupidité de Monjeuse avait d'abord visé le château de Clangy, puis elle avait arde aux millions de Laure. Cela sans doute ne suffisait pas au marquis, car il demanda :

— La fortune de la jeune fille, dont il m'a été soumis les détails, lui vient de l'héritage de sa mère... Est-ce que le papa ne donnera rien à son enfant ?

Après avoir haussé les épaules en homme qui n'ose pas affirmer, le notaire jeta cet hameçon au personnage trop vorace :

— M. Bergeron est si généreux !

Sur ces mots qui lui sonnèrent agréablement à l'oreille, Monjeuse prit congé de Renaudin, qui le suivit du regard en murmurant :

— Va te faire plumer, imbécile !

Toute la nuit, le marquis, que la joie tint

éveillé, pensa à son futur beau-père, ce sage et vigilant gardien du foyer auquel il allait prendre place, qui avait paru lui battre un peu froid.

— Il aura beau faire, je saurai bien l'emboîmer, se disait-il.

Puis, tout infatué de son mérite qui lui faisait considérer ce premier succès comme insuffisant, il ajoutait :

— ... Et lui faire cracher, pour sa part de dot, quelques centaines de mille francs !

Il est vrai d'ajouter qu'à la même heure, tenu par la même insomnie, Bergeron se posait ce problème :

— Comment arriver à faire pondre un bel œuf à l'oie qui s'appelle Monjeuse ?

Le lendemain, après son déjeuner, le marquis monta à cheval pour franchir les trois lieues qui séparaient son domaine du château de Clangy, où il allait commencer sa cour à Laure.

Comme il approchait du château, il vit venir à lui, à pas lents, un promeneur absorbé dans une méditation profonde. Les mains sur le dos, dont une devait tenir son chapeau, il suivait la route tête nue et inclinée.

Et cette tête courbée était couverte de magnifiques cheveux blancs.

Au bruit des fers du cheval claquant sur le pavé, la tête se releva et, une fois de plus, Monjeuse put admirer l'air vénérable de Bergeron.

La figure d'un monsieur qui verrait des alouettes rôties lui tomber du ciel n'exprimerait pas une surprise égale à celle qui se peignit sur les traits de Bergeron à la vue de Monjeuse. Un tiers, qui se serait trouvé là, aurait pu jurer sur sa part de paradis que l'ex-receveur ne s'attendait pas à rencontrer le marquis.

Oui, ce tiers aurait juré de bonne foi, car il n'aurait pu entendre Bergeron qui murmurait tout joyeusement :

— Enfin ! voici mon ciel ! ! !

XIV

A la vue de Bergeron, le marquis avait arrêté net sa monture, et, de la main que les rênes lui laissaient libre, donné son plus respectueux coup de chapeau. Malgré lui, il se sentait inquiet. Pourquoi celui qu'il ambitionnait tant d'appeler « beau-père » et qui avait à sa disposition, s'il lui plaisait de rêver, les vertes et ombreuses allées de son parc, s'en allait-il, aussi soucieusement pensif, par la poussière d'une route que brûlait le soleil de midi ?

— Vous vous rendez au château, monsieur de Monjeuse ? demanda gravement Bergeron.

— Je vais déposer mes hommages aux pieds de mademoiselle votre fille, débita Monjeuse.

Le père de Laure, à cette réponse, regarda le marquis d'un air mélancolique; sa figure exprima une sorte d'hésitation, trahie surtout par ses lèvres qui se remuaient comme si elles allaient parler; puis, après une courte pause pendant laquelle il parut avoir pris une résolution, il prononça :

— Allez donc !

Ce jeu de physionomie qu'il avait suivi sur le visage du papa mit une puce à l'oreille de Monjeuse.

— Il avait quelque chose à me dire qu'il a ensuite renoncé à me lâcher : que diable cela peut-il être ! pensa-t-il.

Cependant Bergeron avait promené un regard satisfait sur le cheval et sur son cavalier.

— Me permettez-vous un conseil, monsieur le marquis ? demanda-t-il.

— Comment donc !

— Eh bien ! à votre arrivée, au lieu de la cour, choisissez le devant du perron pour descendre de selle. Par les fenêtres du salon, ma fille vous aura vu venir à cheval...

Et avec un sourire bienveillant :

— On est fort excusable de vouloir paraître avec tous ses avantages, surtout, monsieur le

marquis, quand on est, comme vous, un aussi remarquable cavalier.

Elevé à la campagne, Monjeuse, bien que de toute solidité en selle, montait à cheval en franc maquignon qui n'a jamais eu rien à démêler avec les principes de la haute école. Mais la fable du *Renard et du Corbeau* sera éternellement vraie.

La lourde flatterie fut acceptée pour argent comptant par le maître sot qui répondit :

— Je profiterai du conseil.

— Allez donc... et bonne chance! dit Bergeron en s'apprêtant à continuer sa route.

Le « bonne chance » tinta quelque peu l'alarme à l'oreille de Monjeuse qui déjà assemblait ses guides.

— Bonne chance? se répéta-t-il. Pourquoi ce souhait qui fait supposer une mauvaise chance à encourir?

Ensuite, vivement, pour retenir le promeneur qui allait s'éloigner :

— N'aurai-je pas l'honneur de vous revoir aujourd'hui au château avant que je le quitte? demanda-t-il.

— J'en doute, répondit Bergeron suspendant sa marche.

Et tout bénin, en brave homme qui ignore l'art de feindre :

— Oui, j'en doute, ajouta-t-il, parce que je suis bien décidé à rester neutre.

Neutre!!! Encore un mot qui troubla l'assurance du marquis.

Une neutralité ne ressort-elle pas toujours de deux hostilités en présence? Un autre que lui recherchait-il la main de Laure? Un rival prétendait-il lui couper l'herbe sous le pied?... Et quelle herbe! Le château de Clangy et des millions!!! A cette pensée qu'un concurrent pouvait lui râfler un aussi bel enjeu, le marquis sentit une bonne petite et désagréable sueur froide lui perler dans le dos.

En un bond, il eut mis pied à terre.

Semblant surpris de ne pas entendre le cheval reprendre sa course, Bergeron, qui avait déjà fait quelques pas, se retourna.

— Tiens! fit-il, vous vous arrêtez, monsieur le marquis?

— Oui, je veux laisser un peu souffler cette pauvre bête que j'ai fort surmenée depuis mon départ de chez moi, tant était grande ma hâte de voir votre charmante fille.

Ce disant, Monjeuse avait tiré son mouchoir

cont il se mit à épousseter ses bottes et habits, blancs de la poussière du chemin.

— Et, continua-t-il en riant, puisque vous m'avez assuré qu'on est fort excusable de vouloir paraître avec tous ses avantages, mieux vaut donc que j'exhibe cavalier moins poussiéreux et une monture plus fringante.

— Oui, vous avez raison, c'est de bonne guerre, approuva Bergeron en se rapprochant.

Alors, montrant le cheval arrêté au beau milieu de la route, en plein soleil brûlant :

— Votre monture ne serait-elle pas mieux là, au revers du chemin, à l'ombre de cette lisière touffue ? conseilla-t-il en indiquant un taillis d'ormes au pied duquel se voyait une bande de gazon que la fraîcheur de l'endroit avait fait pousser dru.

— Vous avez vingt fois raison, approuva le marquis conduisant en main son cheval, que suivit Bergeron.

Et durant le court trajet :

— Il s'agit de tirer les vers du nez de ce bonhomme, pensa Monjeuse.

— J'ai mon oie sous main. Reste à plumer l'oiseau sans le faire crier, se dit le bonhomme en question.

Une fois arrivés à l'ombre, et pendant que Monjeuse attachait sa monture à un arbre :

— Ouf ! fit le papa de Laure avec une satisfaction de bien-être, ce qui est bon pour les chevaux est bon aussi pour les hommes. Le fait est que cette ombre à son prix par une chaleur aussi étouffante... Pour un rien, je m'étendrais sur l'herbe.

— Permettez-moi de vous donner l'exemple, proposa aussitôt Monjeuse en s'asseyant sur le gazon.

— N'oubliez pas qu'on vous attend au château. Ne vous attardez pas aux délices de Capoue, dit le papa, tout en prenant place à son côté.

Monjeuse avait trouvé son joint pour entrer en matière. Au lieu de répondre à la dernière phrase, il demanda :

— Voulez-vous m'avouer une chose ?

— Laquelle, marquis ?

— C'est que vous auriez trouvé cent endroits, plus agréables encore que celui-ci, dans le parc du château, si, au lieu de votre fantaisie d'arpenter la grand'route brûlante et desséchée, il vous avait plu de vous y promener ?

— Oui, c'est la vérité ; mais, dans le parc, on m'eût relancé, rejoint, circonvenu... et vous savez ce que je vous ai dit ?

— Vous m'avez dit quoi ?

— Que je voulais rester neutre.

Et, de lui-même, tout bonifacement, avec une facilité qui évitait au marquis la peine d'avoir à lui « tirer les vers du nez », le bonhomme continua :

— Je ne suis pas de ces pères qui imposent un gendre à leur fille. — « C'est toi qui te maries, donc c'est à toi de choisir. Je ne veux pas que, plus tard, tu puisses me reprocher d'avoir contribué à ton malheur... Tâche d'avoir la main heureuse... Mon seul devoir à moi, c'est après ton choix fait, d'aller aux informations et de t'avertir à temps si tu as opté pour la fausse monnaie. »— Voilà le rôle que je me suis tracé et dont je ne veux pas sortir.

Sur son dernier mot, le papa, fier et noble, releva sa vénérable tête et d'une voix vibrante d'honnêteté :

— Dont je ne veux pas sortir, répéta-t-il, parce que mon honneur, ma dignité, ma considération me le commandent impérieusement.

Alors, tout grave, levant la main vers sa chevelure blanche :

— Parce qu'à mon âge, après une vie irréprochable qui me permet d'attendre la tombe sans

trembler, je ne veux pas être effleuré par le soupçon d'avoir empêché le mariage de ma fille pour profiter plus longtemps de sa fortune... Voilà pourquoi je veux rester neutre... Je vous adjure au nom de vos illustres aïeux, dites, monsieur le marquis, n'ai-je pas raison ?

Mais, après avoir adjuré le marquis il ne lui laissa pas le temps de répondre, car tout aussitôt :

— Oui, répéta-t-il, mon devoir est de dire à Laure : « D'un côté s'offrent à toi noblesse, élégance, esprit, considération, grandes manières, beauté du visage, savoir-vivre, générosité, loyauté... et fortune égale à la tienne, ce qui retire à la demande de ta main toute pensée de lucre. »

Comme Monjeuse, sachant que c'était lui qui se trouvait sur le tapis, en témoignait sa reconnaissance par de petites mines modestes, il s'écria avec brusquerie :

— Me remercier, monsieur le marquis, serait me faire injure!... La vérité ! Jamais et rien que la vérité ! c'est une voie dont je ne saurais dévier... Je ne dis jamais que ce que je pense !... Vous ne m'arracheriez pas une parole qui ne viendrait point de là !!! de là, voyez-vous ?

Et Bergeron mit la main sur son cœur.

— C'est une montagne d'honneur et de vertu, ce vieux burgrave! pensait Monjeuse.

Le papa de Laure poursuivit d'une voix qui parut s'attrister devant ce qui lui restait à dire :

— Après avoir, en restant dans le vrai strict, montré à ma fille le splendide parti qui l'attend d'un côté, mon devoir est d'ajouter : « De l'autre côté, un homme, jeune aussi, mais froid, de figure peu agréable, sans grands talents... puisque la capitale a refusé de le reconnaître et qu'il est venu enterrer sa médiocrité au fond de nos campagnes.

L'oreille tendue à ce qu'on disait de ce rival qui osait venir lui disputer sa proie, le marquis se demandait :

— Quel est ce drôle audacieux?

Bergeron avait continué :

— « Pas de talent... et pas le sou... ce qui permet de supposer que son grand amour s'adresse plutôt à ta fortune. Réfléchis, ma fille, et décide entre ces deux hommes... Il est vrai que tu es assez riche pour ne pas te laisser éblouir par une seconde fortune... Mais pèse bien quelles sont, de chaque côté, tes chances de bonheur. »

Monjeuse avait trop bonne idée de sa personne

pour penser, après ce qu'il venait d'apprendre de son rival, que ce dernier pût lui tenir pied une seule minute.

— Entre les deux concurrents, dit-il, le choix de mademoiselle Laure ne saurait rester douteux, surtout quand la saine raison parle ainsi par votre auguste bouche.

— Ah! ouiche! lâcha Bergeron en haussant les épaules, la saine raison! Allez donc parler raison à une jeune fille qui a son idée fixe!

— Hein! quoi? une idée fixe? fit le marquis en tressautant.

— Dame! n'a-t-elle pas une idée fixe, la fille qui répond à son père : « Oui, tu es dans le vrai. Celui-ci n'a pas de noblesse, d'élégance, d'esprit, de grandes manières, ni de fortune égale à la mienne... mais il a un avantage qui contrebalance tout cela... C'est que je l'aime! »

— Elle l'aime! bégaya le marquis, devenu stupide de l'étonnement qu'on pût aimer un autre que lui.

Pour lui retirer l'illusion qu'il avait mal entendu, le bon vieillard ajouta d'un ton navré qui prouvait combien il s'associait au déboire de ce pauvre blackboulé :

— Avez-vous remarqué que ce sont toujours les

misérables sans le sou qui sont aimés des femmes?

Après cet élan d'indignation, sa voix redevint grave en ajoutant :

— Comme il se peut que plus tard ma fille se repente d'avoir mal choisi, je ne veux pas lui laisser le droit d'avoir à me reprocher le plus petit encouragement donné par moi à cette folie... Voilà pourquoi je prétends rester neutre.

Monjeuse frémissait de rage. Quoi ! le beau château de Clangy et les millions que sa cupidité avait regardés comme lui appartenant déjà allaient lui échapper à tout jamais.

Aussi sa voix frémissait d'une sourde colère quand, après un silence d'une minute, il articula enfin ce reproche :

— Monsieur Bergeron, permettez-moi de vous dire que vous êtes d'une faiblesse coupable. Armé de votre autorité paternelle, vous...

Mais le père l'interrompit par un ricanement sec et amer, suivi de ces mots :

— Mon autorité paternelle ! Ignorez-vous donc ma position qui ne laisse aucun poids à cette autorité?... Ah ! oui, il y aurait un moyen de faire prévaloir ma volonté, de l'imposer même...

Monjeuse sentit l'espoir lui renaître à ces pa-

roles qui lui entrèrent dans l'oreille comme une musique céleste.

— Quel est ce moyen ? demanda-t-il fiévreusement.

XV

Bien que l'accent du marquis dénonçât toutes les trames de cette âpre convoitise sur laquelle, depuis une demi-heure, Bergeron avait, successivement, soufflé le chaud et le froid, ce dernier crut n'avoir pas encore assez amorcé sa dupe.

Il haussa les épaules en disant d'une voix pleine de résignation :

— Mon moyen ? A quoi bon vous en parler... puisqu'il n'est pas possible ?

Mais, soudain, se ravisant :

— C'est-à-dire, entendons-nous bien ! pas possible... pour moi.

Et il appuya en ajoutant :

— Pour moi... qui n'ai aucune fortune.

Les quatre derniers mots faisaient crouler une aile de ce château en Espagne que Monjeuse avait bâti pendant son insomnie de la nuit dernière : Avoir Clangy, palper les millions... et faire adroitement cracher au beau-père quelques centaines de mille francs.

Il fallait donc renoncer à faire cracher un homme qui vous avouait n'avoir pas de salive. Mais, de même que, devant un naufrage imminent, on cherche à sauver le corps du navire en sacrifiant tout ou partie de sa mâture, le marquis biffa aussitôt cette partie du programme tracé par son avidité.

Cependant Bergeron qui le guignait du coin de l'œil, avait, gentiment, continué à jeter de l'huile sur le feu.

— Ah ! si j'avais de la fortune, comme, sans peine, je saurais faire triompher la cause de mon protégé !

Ce disant, il serrait affectueusement la main du marquis.

— Et, continua-t-il, ce protégé, monsieur de Monjeuse, je crois inutile, n'est-ce pas ? d'ajouter que c'est vous.

Après quoi il poussa un énorme soupir de

désespoir qu'il fit suivre de cette péroraison :

— Oui, mais, hélas ! pas de fortune ! pas de voix au chapitre ! et, par conséquent, pas le moindre moyen de vous imposer !

Monjeuse se raccrocha à une espérance.

— Mais, demanda-t-il, ce qui vous est impossible... un autre, à votre place, ne peut-il donc pas l'exécuter ?

Bergeron secoua tristement la tête.

— Non, non, gémit-il ; moi, moi seul, rien que moi seul !

Après un court silence, il releva son vénérable chef aux cheveux argentés, et regardant le marquis dans les yeux :

— Oui, dit-il, je suis pauvre. Je ne rougis pas de l'avouer, surtout à vous dont j'ai reconnu la haute intelligence, le grand cœur et les nobles sentiments.

Mais le pauvre Monjeuse n'en était plus à faire la roue. Il n'avait en l'esprit qu'une seule idée, un but unique : connaître ce fameux moyen qui lui offrait la chance de conquérir Clangy et les trois millions.

Eût-il même voulu remercier celui qui le flagornait à si généreuse dose, il n'en aurait pas eu le temps, car, tout aussitôt, Bergeron, le front

haut et rayonnant d'un juste orgueil, avait ajouté d'une voix résolue :

— Plus je suis pauvre, plus je dois être fier et ne pas laisser prise à la calomnie... Tenez, monsieur le marquis, c'est encore à votre haute intelligence, à votre grand cœur et à vos nobles sentiments que je fais appel pour m'affermir dans ma volonté de demeurer neutre entre vous et votre rival... Soyez juge de ma position.

Il prit un petit temps pendant lequel il s'assura d'un coup d'œil qu'il tenait bien son patient sur le gril, puis, lentement, il continua :

— Je vous l'ai dit, tout ce que Laure apporte en dot lui vient de sa mère. De moi, rien... Donc, que, moi, sans fortune, je m'oppose au succès de votre rival, la médisance, je vous le répète, ne manquera pas de répandre que je tiens à empêcher le mariage afin de jouir plus longtemps des rentes de ma fille... Que je cherche à vous assurer la victoire, alors la calomnie trouvera un autre thème à baver sur moi. J'aurai entrepris la réussite de votre cause, chuchotera-t-on dans l'ombre, parce que vous aviez promis une riche aurore à mon indigence.

Il s'interrompit pour faire entendre un rire amer, et d'une voix ironiquement triste :

— Voilà ce qu'on osera dire de moi... parce que je suis pauvre !

Et, tout en hochant la tête, il continua du ton lent et mélancolique de l'homme qui rêve tout haut :

— Tandis que si j'étais riche... ou, du moins, si j'avais cinq ou six cent mille francs que je pusse ajouter à la dot à Laure... alors, comme je vous l'ai dit, j'aurais voix au chapitre. Appuyé par mon argent, je serais en droit de faire valoir ma volonté... Et les plus mauvaises langues ne trouveraient pas à médire de la vive sollicitude d'un père qui, dans l'intérêt de l'avenir de son enfant, tient à ce que ses écus aillent du bon côté, là où ils n'auront pas la malchance d'être dévorés par un affamé sans le sou.

Le marquis avait écouté tout haletant.

— Il a raison, pensa-t-il.

Mais comme il était la bêtise incarnée :

— Pourquoi n'a-t-il pas ces six cent mille francs ? Je deviendrais maître de Clangy et de la fortune, se dit-il ensuite, sans songer à ajouter rien autre chose au bout de sa réflexion.

Bergeron gardait le silence, tout absorbé en ses tristes pensers. Mais son attitude même cachait une impatience nerveuse qui attendait une offre du marquis.

— Mon oie n'avale pas la boulette que je lui présente, pensait-il.

Heureusement pour lui, le finaud n'en était pas à un seul tour dans sa gibecière.

— Attends un peu, je vais te faire ouvrir le bec ! se dit-il bientôt.

Soudain il se releva brusquement du gazon sur lequel ils étaient assis, en s'écriant avec un transport de satisfaction immense :

— J'y suis !!! nous sommes sauvés !!! Marquis, votre cause est gagnée !!!

— Vrai ? vrai ? répéta Monjeuse, étouffé par un saisissement de joie subite.

— Oui, j'ai trouvé une façon de nous sortir de peine... façon ingénieuse... façon simple.

Il s'arrêta pour se camper tout droit devant le marquis, qu'il fixa bien dans le blanc des yeux avant de continuer :

— Oui, façon simple... mais qui serait dangereuse à employer avec tout autre que vous dont j'ai su apprécier la sévère probité... vous qui ne voudriez pas ternir votre blason, vous qui ne feriez pas rougir la longue série de vos illustres ancêtres en vous rendant coupable d'un vol.

— D'un vol !!! fit Monjeuse tout prêt à monter sur ses ergots.

— Ne vous emportez pas. Ecoutez-moi. Ces six cent mille francs que je ne possède pas, ne puis-je me les procurer en les empruntant à un ami? Je lui confierai la vérité : « Prête-moi six cent mille francs, lui dirai-je, pour vingt-quatre heures, le temps de les faire paraître au contrat, et, le lendemain, soit par moi qui les aurai gardés, ou soit par M. de Monjeuse, s'il les a reçus, ils te seront restitués fidèlement. »

Bergeron était si heureux de sa trouvaille qu'il ne donna pas au marquis le temps de placer un mot et repartit de plus belle en souriant :

— Par exemple ! ces six cent mille francs-là ne me ruineront pas et ne vous enrichiront guère, mais, grâce à eux, Laure vous apportera Clangy et ses millions... Hein ! que dites-vous de mon moyen ?

Suffoqué par le bonheur, le marquis n'avait pas encore retrouvé son souffle, que déjà son sauveur avait continué :

— Oui, je m'adresserai à un ami... et si celui-là refuse... j'en trouverai dix, vingt, cent autres auxquels je conterai franchement la chose.... Dans le grand nombre, j'en rencontrerai bien un qui sera tout heureux d'aider le marquis de Monjeuse à faire un brillant mariage.

Le marquis, on le sait, avait une vanité égale à sa bêtise et à son avarice. Il se regimba à la pensée que son nom allait être colporté à droite et à gauche par Bergeron, qu'il serait la fable et la risée de chacun, qu'on le traiterait de panné, de traîne-savate en quête d'expédients suspects pour se refaire par un bon mariage.

Il fut sur le point de refuser.

A son tour, l'avidité parla. Oui, mais s'il refusait, il fallait alors renoncer au château de Clangy et aux jolis trois millions qui l'accompagnaient ? Non ! c'était impossible !

Alors l'avarice et la vanité firent un miracle, Elles dégagèrent assez son cerveau épais par la niaiserie pour lui donner une idée qui, selon lui, conciliait tout.

A ce moment, Bergeron répéta :

— Hein ! que dites-vous de mon moyen ?

Monjeuse prit son air fin pour répondre :

— Il est bon... mais il peut se simplifier.

Bergeron devina ce qu'il allait dire.

— Ouf ! pensa-t-il aussitôt, mon oie a enfin ouvert le bec !

Si grande que fût la satisfaction qui s'empara de lui, il n'en parut rien sur sa face blême qui

n'exprima que le simple étonnement produit par la réponse du marquis :

— Simplifier ? répéta-t-il ; je ne comprends pas.

— C'est pourtant bien simple. Vous me faites recevoir d'une main ce que je rends aussitôt de l'autre, n'est-ce pas ?

— Oui, on restitue à mon ami la somme qu'il a confiée.

Le marquis prit son air futé, son sourire malin et demanda :

— Pourquoi ne pas supprimer le tiers ?

— Je ne comprends pas encore.

— En un mot, pourquoi ne vous avancerais-je pas moi-même cette somme que vous serez censé donner en dot et qui, naturellement, rentrera en ma possession ?

Bergeron demeura tout ébahi par la simplicité de l'idée du marquis. Monjeuse aurait eu découvert un nouveau monde qu'il ne l'aurait pas regardé avec plus d'admiration !

— Cela ne m'est pas venu à l'esprit, avoua-t-il naïvement, mais je dois vous confesser que, si j'avais eu cette pensée, je n'aurais jamais osé vous la soumettre.

— Pourquoi ?

— Parce que j'aurais eu trop peur d'éveiller

votre défiance... de vous faire croire que je ne visais qu'à vous soutirer la somme... car, enfin, vous ne me connaissez pas, monsieur le marquis, et ma pauvreté peut faire douter de mon honneur à qui ne m'a vu que d'hier... Bref, la confiance ne se commande pas et vous étiez parfaitement en droit de...

— De me méfier de vous, monsieur Bergeron? Pouvez-vous le supposer? fit Monjeuse.

Et, s'approchant du pauvre homme si susceptible en sa probité, il lui posa la main sur l'épaule en disant d'un ton à la fois bienveillant et protecteur :

— Je ne suis pas un gobeur, et avec moi les plus roués perdent leur latin. Mais, quand je me trouve en présence d'un honnête homme, j'ai un flair qui ne s'y reprend pas à deux fois pour l'estimer à sa vraie valeur.

Puis il ajouta sans transition :

— Au jour dit, je vous remettrai les six cent mille francs.

Sur ces mots, Monjeuse se remit en selle et il se préparait à continuer sa route vers Clangy pour aller faire sa cour à Laure, quand il en fut empêché par ce conseil de prudence que lui donna son futur beau-père :

— A votre place, je n'irais pas aujourd'hui au château, pour me laisser le temps d'agir au mieux de vos intérêts.

— Bien volontiers, accorda le marquis en faisant rebrousser chemin à son cheval qui partit au galop.

Une demi-lieue plus loin, alors qu'il n'était plus en vue de Bergeron, le marquis tourna dans un chemin de traverse en se disant :

— Puisque je suis dans le voisinage de Renaudin, autant le prévenir tout de suite, pour qu'il tienne les fonds à ma disposition.

Quant à Bergeron, après avoir vu s'éloigner le marquis, il avait, au lieu de rentrer au château, pris à travers champs, la route de Coindret, ce village où Guéneuc, après sa scène de jalousie à Renaudin, avait envoyé sa femme chez une parente pour la soustraire aux prétendues poursuites du tabellion que sa stupidité transformait en amoureux.

Il faisait nuit close quand Bergeron atteignit Coindret. La maison où, momentanément, habitait Annette, était un peu isolée sur la route, à cent mètres du village, ce qui n'exposait pas Bergeron à d'indiscrètes rencontres.

A un signal convenu, sa maîtresse apparut de

l'autre côté de la haie qui fermait le fond du jardin.

— Et bien? fit-elle d'un ton sec, qui dénotait une patience lasse de toujours attendre.

— A défaut de la fortune de Laure dont, je te l'ai vingt fois répété, je ne puis m'emparer, te contenterais-tu, pour me suivre, d'une très belle somme? demanda Bergeron.

— Combien?

— Six cent mille francs.

Annette était sans doute bien descendue de ses ambitions premières et devait s'être dit qu'à défaut de cailles, il fallait se contenter de grives, car, à l'énonciation de la somme, elle répondit sans hésiter :

— Le jour où tu seras certain de toucher les écus, préviens-moi quelques heures à l'avance, je lâcherai Guéneuc et j'irai t'attendre à Paris.

XIV

Comme tous les grands propriétaires terriens qui n'ont d'autres visées que d'augmenter leur bien par l'acquisition de nouvelles terres, Monjeuse, sans cesse au guet des ventes qui pouvaient se présenter, avait toujours chez son notaire, une très forte somme disponible.

C'était cette même somme qu'il se proposait de retirer des mains de Renaudin pour la remettre à Bergeron.

Il s'applaudissait de son ingénieuse idée, le cher marquis. Ne valait-il pas cent fois mieux qu'il confiât la somme, pour quelques heures, à ce fier et probe vieillard qui allait être son beau-père, que de le laisser courir l'emprunt chez les

cent amis où il aurait compromis le glorieux nom des Monjeuse? Le soir du contrat, ou le lendemain, Bergeron lui rendrait l'argent, et tout serait dit.

— Le digne homme avait raison, pensait-il. Cette dot, qu'il sera censé donner à son enfant, lui permettra incontestablement de guider le choix de sa fille... Un papa qui ajoute six cent mille francs au contrat est parbleu bien en droit d'indiquer et de faire valoir le gendre qui lui plaît... J'en suis sûr, Renaudin, que je vais consulter à ce sujet, sera du même avis.

Certes, le marquis ne pouvait mieux faire que de tout conter à Renaudin. Mais alors son orgueil stupide s'y opposa. A quoi bon consulter? Ne pouvait-il donc rien faire sans être mené en lisière par le tabellion? N'était-il pas aussi fort... et même plus fort que Renaudin qui, la veille, l'avait reconnu franchement pour son maître? Lorsqu'il avait été question de ce bon M. Bergeron que lui, Monjeuse, homme peu gobeur, avait jugé, avec son flair infailible, être le dessus de la crème des honnêtes gens, le notaire ne lui avait-il pas naïvement avoué qu'il attendait toujours « que M. le marquis eût formulé son opinion sur le monde pour asseoir la sienne »? Donc il ne di-

rait rien à Renaudin. Pourquoi demander conseil à qui vous est inférieur ?

Quand il descendit de cheval devant la maison du notaire, sa résolution était donc bien prise de retirer ses fonds sans souffler mot de l'emploi qu'il leur destinait.

— J'ai toujours en dépôt la somme de 818,000 fr. que vous m'avez remise pour être en mesure, aussitôt la vente annoncée... et elle ne va pas tarder... de vous acheter la forêt du Bretonneau, ainsi que vous m'en avez donné l'ordre, annonça Renaudin.

— Très bien, sur cette somme, je désire aujourd'hui, mon cher maître, retirer 600,000 fr.

Le notaire attendit d'abord un peu qu'une explication quelconque lui fût donnée sur le brusque retrait de la somme. En voyant le marquis garder le silence, il demanda :

— Vous les voulez tout de suite?...

— Oh ! non, prenez votre temps.

— J'ai placé la somme à la Banque... Il me faut au moins vingt-quatre heures pour la reprendre. Elle sera donc après-demain à votre disposition.

Et le notaire, qui connaissait son pantin, espérant qu'à égratigner sa vanité il le ferait parler, ajouta :

— Vous pouvez bien m'accorder jusqu'à après-demain, n'est-ce pas? si pressant que soit votre besoin de la somme?

— Pressant besoin? répéta Monjeuse froissé. Où voyez-vous cela, cher maître? Ne viens-je pas de vous dire de prendre votre temps?

A cette réponse, qui ne lui apprenait rien, le notaire battit les buissons d'un autre côté.

— Ah! bon! j'y suis, fit-il. Les préliminaires et la conclusion de votre mariage vont vous employer, au moins, trois semaines pendant lesquelles, c'est certain, vous ne mènerez que cette importante affaire. Puis suivra, sans doute, le voyage de noces qui vous demandera de cinq à six semaines, le temps de parcourir l'Italie... C'est donc dans deux mois, au plus tôt, que j'aurai à vous tenir les écus disponibles?

— Mais non! mais non! à quoi pensez-vous! s'écria vivement Monjeuse.

— Vous venez de me dire que je pouvais prendre tout mon temps.

— Oui, mais pas à si longue date.

— Alors, fixez cette date.

— Mettons quinze jours.

— Soit! Dans quinze jours, l'argent vous attendra, promit le notaire.

Et en lui-même, tout curieux :

— Quinze jours ! pensa-t-il. Quelle bêtise va-t-il donc commettre avant de se marier ?

Encore une fois, il attendit que son client sortît de sa discrétion. Intrigué par le mutisme de ce sot, d'habitude tant bavard, il reprit sa sape en sous-œuvre.

— Il marche toujours de mieux en mieux, votre mariage, monsieur le marquis ? demanda-t-il.

— Comme sur des roulettes.

— Mademoiselle Laure est folle de vous, cela va sans dire ? continua Renaudin, le sachant homme à ne pas s'effaroucher qu'on lui cassât l'encensoir sur le nez.

— Je le crois, dit modestement Monjeuse.

— Hier, s'il m'en souvient, vous m'avez paru inquiet sur un autre point. Ne m'avez-vous pas dit que la rigide austérité de M. Bergeron vous imposait ? Que ce vénérable vieillard... ce sont vos expressions... avait paru vous battre un peu froid ?

Monjeuse se redressa, et avec son plus fin sourire de fatuité :

— Hier, oui... Mais, aujourd'hui, il n'en est plus de même. Vous connaissez César ?

— Lequel ? Mon chien ou le célèbre Romain ?

— Le Romain. Vous savez ce qu'il a écrit ?

— Rappelez-le-moi.

— *Veni, vidi, vici.* « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. » Mon flair ne m'avait pas trompé quand, hier, je vous affirmais, moi qui ne suis pas go-beur, que M. Bergeron était une intelligence d'élite... Aujourd'hui, en cinq minutes, il a su m'apprécier et je n'ai pas de plus chaud allié que lui. La preuve en est que...

— Que ? fit Renaudin en le voyant s'arrêter.

Avant d'achever sa phrase, une réflexion était venue à Monjeuse. Cette fausse dot que donnerait Bergeron, c'était un secret qui devait rester entre eux deux seuls. Si Renaudin connaissait à fond la position du « vénérable vieillard », ne s'étonnerait-il pas, le jour du contrat, de le voir tirer si grosse somme de bourse si plate ? Ce fut pour s'en assurer que le marquis, avant de finir sa phrase, demanda au notaire :

— Il est de vos clients, M. Bergeron ?

Renaudin sentit l'anguille sous roche. Comme la veille, il haussa les épaules de façon triste et répondit :

— Hélas ! non. Vous voudriez obtenir de moi le plus mince renseignement sur sa fortune, qu'il me serait impossible de vous le donner. Je ne

sais sur lui que ce que je vous ai appris hier. On le dit fort généreux.

Cette réponse rassura le marquis. Du moment que Renaudin n'en connaissait pas plus long, la fameuse dot de Bergeron ne lui causerait pas de surprise.

Le notaire le ramena à ses moutons.

— Tout à l'heure, en m'apprenant que M. Bergeron était devenu votre plus fidèle allié, vous avez commencé une phrase... La preuve est que, disiez-vous..., Que... quoi?...

Et, pour s'excuser d'une insistance qui pouvait donner l'éveil au marquis, il se hâta d'ajouter en souriant :

— Pardonnez ma curiosité, mais tout ce qui touche à votre mariage m'intéresse d'autant plus que je mets mon amour-propre à le voir réussir.

— Savez-vous pourquoi ?

— Non. Dites.

— Par amour-propre, car, en somme, c'est moi qui vous ai trouvé et proposé ce riche parti.

Son explication donnée, Renaudin répéta :

— La preuve en est... que... disiez-vous ?

Monjeuse crut pouvoir lâcher impunément sa demi-confiance.

— Ce qui prouve que M. Bergeron a pris à cœur

mon mariage avec sa fille, c'est que je le soupçonne... et vous connaissez mon flair... de vouloir, le jour du contrat, me faire une surprise, débita-t-il, l'air fin, la crête dressée, le sourire à la bouche, en faisant cliqueter les breloques de sa montre.

Le notaire se mordit les lèvres pour ne pas éclater de rire.

— Si celui-là te fait une surprise, ce sera, je le jure, une surprise désagréable! pensa-t-il.

Et, tout haut, avec un énorme aplomb :

— Il est dit que vous saurez captiver tout le monde, monsieur le marquis, débita-t-il gentiment avec un salut.

Satisfait d'avoir ainsi préparé le terrain pour le jour du contrat, Monjeuse fit dévier la conversation.

— C'est pourtant vrai, reprit-il, que c'est vous qui m'avez trouvé ce magnifique mariage.

— Aussi je compte que ce sera moi qui en dresserai l'acte. Toute peine mérite salaire, appuya Renaudin.

Bête était le marquis, bêtement il devait comprendre. En conséquence, la dernière phrase lui parut contenir un sous-entendu. Avec cette assurance des imbéciles qui vous débitent sans s'en

douter la plus lourde insolence, il se hâta de répliquer :

— Suis-je donc de ces gens dont la générosité a besoin d'être éveillée par le rappel d'un souvenir rendu? Non pas, cher maître. Je n'ai pas oublié l'usage qui veut qu'on s'acquitte, envers l'intermédiaire qui vous a procuré une bonne affaire, par ce qu'on appelle diversement remise, prime, censerie, bague... Je sais que je vous dois une bague... et bague je serai heureux de vous offrir, dès que vous aurez décidé vous-même si je dois, à votre plus grande satisfaction, me libérer par un cadeau ou en écus.

Un instant, la bile se remua chez Renaudin.

— Quel idiot! pensa-t-il.

Mais la raison lui disant qu'à vouloir raisonner un aussi complet crétin, ce seraient peine et temps perdus et que mieux valait abonder dans son sens que de lui mettre le nez sur son ânerie, il répondit aussitôt :

— J'opte pour le cadeau.

Et, agacé par le tintement des breloques que Monjeuse avait continué de secouer machinalement :

— Tenez, reprit-il, je m'estimerais plus que content si vous m'offriez ce cachet.

— Y pensez-vous ? Quoi ? Un objet de si peu de valeur !

— Un cadeau, monsieur le marquis, acquiert souvent sa vraie valeur uniquement par la main qui vous l'a donné.

— Mais ce cachet est à mes armes... Ne puis-je vous en offrir un autre que j'aurai d'abord fait graver à votre chiffre ? proposa le marquis qui, malgré son avarice crasse, trouvait la demande vraiment par trop modeste.

Mais Renaudin tenait à faire cesser le carillon des breloques, qui lui portait sur les nerfs.

— Vos armes sur le cachet doubleront le prix que j'attache à ce souvenir, insista-t-il.

— Puisque vous le voulez... dit le marquis en lui offrant le joyau qu'il venait de détacher du trousseau.

Cinq minutes après, Monjeuse partit.

Il était à peine sorti que le notaire appelait un de ses clercs pour lui donner cet ordre :

— Courez au château de Clangy. Vous demanderez qu'on prie M. de Monjeuse, quand il s'en ira, de vouloir bien passer à mon étude.

— Mais, objecta le clerc, M. le marquis ne va pas au château. Je l'ai vu quand il s'éloignait d'ici. Il tournait le dos à Clangy.

— C'est justement parce que je le sais que je vous envoie le chercher là-bas.

Une heure après, le clerc revint annoncer qu'on lui avait répondu que, de la journée, on n'avait vu M. de Monjeuse au château.

— Bon! pensa Renaudin, c'est tout ce que je tenais à savoir. Donc, si le marquis a rencontré aujourd'hui le Bergeron, comme il me l'a dit, ce ne peut être que dans quelque coin où le maître coquin avait su attirer sa dupe... J'ai dans l'idée que les 600,000 francs en question sont destinés à ce voleur... Ah! non, pas de ça, Lisette!... Je suis là pour m'y opposer.

Et ce fut le même soir, à sa visite chez mademoiselle Maurère, quand il lui eut conté son projet de mystifier encore son ancien adversaire, que sa vieille amie lui donna ce conseil :

— Prenez garde, Renaudin! Cette fois, c'est vous qui commencerez. Laissez Bergeron à ses coquineries.

A quoi celui qu'on rappelait ainsi à la prudence, avait répondu en riant :

— Non, non, je veux que le chenapan me passe encore sous la coupe.

XVII

Cependant, qu'était devenue Laure ?

A M. Bauer, son tuteur, qui, partisan du proverbe que l'eau va toujours à la rivière, lui vantait le parti Monjeuse comme se présentant de pair avec sa fortune, elle avait toujours répondu sans dire ni oui ni non. Cette réserve, le bon tuteur l'avait attribuée à la retenue timide d'une jeune fille qui ne peut, que diable ! avec un transport de joie, se jeter à votre cou parce que vous lui offrez un mari.

A Renaudin, quand il avait plaidé en faveur du marquis, présenté par lui, Laure souriait, mais sans rien prononcer d'affirmatif qui pût attester son désir ou son dégoût de cette union.

Pourquoi mademoiselle Bergeron ne se prononçait-elle pas franchement?

Disons-le. Elle attendait.

Elle attendait qui?

Le souvenir du passé lui inspirait la terreur profonde et incessante de l'avenir. Après la tentative d'empoisonnement, elle avait cru, par le mariage d'Annette, arracher son père à l'empire funeste de cette femme. Si bien que Bergeron eût caché son jeu, Laure n'avait pas été sans reconnaître bientôt que le moyen employé par elle, au lieu d'éteindre une passion mauvaise, n'avait fait que la rendre plus insensée. Entre ces deux êtres, dont l'un commandait à l'autre, incapable de résister, ou plutôt capable de tout ce qui lui serait demandé, la jeune fille se sentait menacée.

Le mariage devant la soustraire à l'autorité paternelle, il lui tardait donc de s'appuyer sur le bras d'un défenseur... Mais elle voulait que ce défenseur fût de son choix... Et celui que, du fond de son cœur, elle avait choisi, cet élu de son amour, qu'elle attendait pour congédier Monjeuse, ne s'était pas encore présenté.

Ce qui était cause que le marquis, aveuglé par son orgueil sur la froideur que lui témoignait Laure, avait poursuivi sa cour, sans se douter

aucunement qu'il jouait le rôle d'en-tout-cas, de pis-aller, de poire pour la soif.

— Plus que jamais elle est figée dans son ravissement! continuait à se répéter l'imbécile, après chaque séance, où, bien souvent, la jeune fille ne lui avait pas répondu vingt mots.

Pour Bergeron, peu s'en fallait qu'il s'essuyât le front, quand, après avoir attiré Monjeuse dans un coin, il lui contait combien il avait sué à démolir le rival dans l'esprit de sa chère enfant.

Ce rival, le chenapan eût été bien en peine de le nommer. Un instant, il avait cru que le docteur Maurère aimait sa fille, et qu'il en était aimé. Or, depuis bien longtemps, le docteur n'avait donné signe de vie, et, de son côté, sur le compte du médecin, Laure n'avait jamais ouvert la bouche.

Donc la tâche d'appuyer le marquis était une véritable sinécure pour Bergeron. Ce qui ne l'empêchait pas, on le voit, de vanter au marquis ses efforts prodigieux pour le triomphe de la bonne cause.

— Avez-vous parlé à Laure de la dot que vous lui réservez? s'informait Monjeuse.

— Sans doute, puisque c'est cela, vous le savez, qui donne du poids à mon dire et à ma volonté.

Puis, sachant bien qu'il piquait son âne à l'endroit sensible, Bergeron prenait un air inquiet en demandant :

— Craignez-vous donc de ne pas être en mesure d'avoir la somme pour le moment voulu?... Diable! diable!... Il faut m'en prévenir à temps pour que je puisse recourir à l'emprunt... J'ai justement un ami, que j'ai adroitement sondé sans nommer personne, qui m'a presque donné parole... Allons! soyez franc. Vous n'aurez pas la somme, hein?... Je le pressens.

— Si, si, soyez tranquille.

— Vrai? bien vrai?

— Je vous le jure!

— Si riche que vous soyez, il se peut que vous ne puissiez réunir 600,000 francs à si court délai... Voyons, avouez... et je cours m'adresser à mon ami.

Sur ce, le marquis se redressait fièrement, et, d'un ton sec :

— Un Monjeuse n'a qu'une parole! disait-il. Au moment voulu, vous aurez votre somme.

— Oh! oh! faisait Bergeron, ma somme... J'espère bien qu'elle ne sera pas longtemps ma somme, car je compte m'en débarrasser au plus vite en vous la rendant...

Sur ces derniers mots, il prenait un air craintif avant d'ajouter :

— Vous allez sans doute rire de moi, mais je ne saurais plus dormir, manger, ni boire, s'il me fallait longtemps garder cette grosse somme appartenant à un autre... Voilà comme je suis... et à mon âge on ne se refait pas.

Là-dessus il se mettait à secouer mélancoliquement sa vénérable tête blanche.

Puis, soudain, il la relevait en disant :

— Mais j'y pense !... Pourquoi me la confieriez-vous cette somme?... Ne suffit-il pas, sans que je fournisse la preuve en espèces, d'annoncer que je donne une dot de 600,000 francs à ma fille ?

A cette proposition, Monjeuse souriait de la naïveté de ce pauvre honnête homme qui n'entendait rien aux affaires et répliquait :

— Oui, mais vous oubliez qu'il y aura du monde à la lecture de ce contrat... Promettre et tenir sont deux .. On sourira en vous entendant promettre... tandis que si vous étalez la somme sur le tapis, vous voyez d'ici l'effet produit... Et puis, faut-il tout dire ?

— Oui, dites.

— On n'est pas parfait, vous savez, et chacun a son amour-propre. Le mien, dans le cas actuel,

est que tout le monde constate que vous versez la somme. Cela nous posera tous deux... Chacun se dira : « On tenait tant à ne pas manquer ce mariage avec le marquis de Monjeuse que la grande fortune de la demoiselle n'a pas paru suffisante. Au dernier moment, le futur beau-père, qu'on croyait pauvre, s'est décidé, pour ne pas perdre un tel gendre, à dénouer les cordons de sa bourse, et il a versé un supplément de 600,000 francs. » Voilà ce qu'on dira. J'ai donc raison en disant que cela nous posera tous deux : vous en homme riche qui, par modestie, a caché sa fortune ; moi, en futur aimé qu'on a voulu retenir en alourdissant la chaîne d'or.

A cette confession du marquis, Bergeron se remettait à secouer sa vénérable tête blanche et répondait d'un ton résigné :

— Tout ce que vous me dites-là dépasse un peu ma compréhension, mais, puisque vous le voulez, monsieur le marquis, il en sera selon votre désir. Je verserai la somme que vous me confierez pour quelques heures... pour quelques heures seulement, c'est bien entendu. J'en fais une condition expresse. Sur ce point, je resterai inflexible.

Ce disant, Bergeron avait un tel accent de ferme résolution que Monjeuse, qui ne variait

pas beaucoup la formule de ses appréciations, se répétait avec une admiration sincère :

— Quelle montagne de probité !

Et, de son côté, Bergeron se disait, avec un ravissement également sincère :

— Quel parfait idiot !

Puis il se sentait frissonner de chaude luxure à la pensée qu'avec ces 600,000 francs, qu'il allait enlever à ce niais, il posséderait encore Annette qui, au jour dit, irait, suivant sa promesse, l'attendre à Paris.

Pendant que Bergeron empaumait ainsi son crétin et que le marquis, de son côté, desséchait de l'impatience de voir enfin arriver le jour qui lui livrerait le château de Clangy, que faisait le docteur Maurère ?

Plus amoureux que jamais de Laure, il mettait tous ses soins à la fuir. Tenu par le serment fait à sa tante, qui lui avait témoigné son invincible répugnance pour ce mariage, il s'était résigné, par reconnaissance, à se sacrifier, à son tour, pour celle qui, jadis, s'était sacrifiée pour son père. De plus, sa pauvreté fière l'affermissait dans cette résolution. Ne pouvait-on pas l'accuser, plus tard, de n'avoir courtié que les millions de Laure ?

Il arriva donc que, plusieurs fois, alors qu'il allait visiter ses malades, Maurère aperçut de loin mademoiselle Bergeron faisant sa tournée de bienfaisance. Alors il se jetait dans le premier chemin de traverse, pour éviter la rencontre de celle qu'il adorait.

Les bans avaient été publiés et le mariage devait se célébrer le lendemain, quand, l'après-midi de cette veille, le docteur fut appelé chez un malade en danger.

— J'ai vu, hier, Potru. Il était en train de faucher son pré. D'où peut lui être venu ce mal subitement grave? demanda-t-il à celui qui venait le chercher.

— Faut croire que c'est juste en fauchant qu'il aura gagné un chaud-froid ou une autre mauvaise chose, mais le fait est qu'il vous réclame avec des beuglements de taureau, répondit l'interrogé.

Quand Maurère entra dans la cabane du malade, il se trouva en présence de Laure. On entendait, dans la cour, le prétendu moribond chanter à tue-tête en battant sa faux.

Après tant de soins pris pour éviter Laure, le docteur était tombé dans le piège qui le mettait en face de la jeune fille.

Elle vint à lui, pâle, les lèvres frémissantes

d'une émotion qu'elle cherchait vainement à maîtriser.

L'infortuné docteur ne valait pas mieux. La vue de celle qu'il adorait, le pauvre diable, lui avait brusquement coupé bras et jambes. S'il ne s'était appuyé sur le dossier d'une chaise, il aurait roulé sur l'aire de la cabane. En regardant Laure s'approcher, il appelait à lui tout son courage pour le combat que son amour allait avoir à soutenir.

La jeune fille débuta franchement :

— Si je vous ai attiré ici, monsieur Maurère, c'est que c'était le seul moyen de me trouver avec celui que, jadis, je rencontrais chaque jour par les chemins.

Il étouffait de douleur, le malheureux Maurère. Aussi ne put-il répondre.

— J'ai tenu, poursuivit Laure, à ce que ma bouche vous confirmât une nouvelle que, sans doute, vous devez déjà connaître.

Elle attendit un peu que le docteur sortît de son mutisme ; puis, comme il se faisait toujours, elle prononça d'une voix lente :

— Je me marie.

L'excès de la souffrance aiguë qui lui mordait le cœur galvanisa le jeune homme.

— Je le sais, mademoiselle, balbutia-t-il.

Et ce fut tout.

Après un court silence, pendant lequel Laure avait sans doute espéré qu'il en dirait plus, elle ajouta en pesant sur ces paroles :

— Je me marie... demain.

Le docteur n'était pas en veine d'éloquence, car il ne put que répéter :

— Je le sais, mademoiselle.

Elle le regardait avec ses grands beaux yeux attristés, un peu suppliants, qui semblaient dire : « Parle donc ! Je ne puis m'offrir. Je sais que tu m'aimes comme je t'aime. Parle ! »

Mais le docteur avait fait un serment qui lui défendait de comprendre. En baissant les yeux pour ne plus voir ce regard qui lui proposait le bonheur de toute sa vie, il répondit, bravement, d'une voix précipitée.

— Je sais aussi que c'est ce soir que se signe le contrat du mariage qui, demain, vous fera marquise de Monjeuse.

Laure tenta un nouvel effort.

— Il n'est mariage qui, deux secondes avant le « oui ! » sacramentel ne puisse se rompre, dit-elle encore.

Maurère sentit qu'il allait faiblir et se raidit contre la tentation ; mais il fut cruel en sa ré-

sistance. Il tira sa montre, la consulta, et aussi froidement qu'il put articuler ses paroles :

— L'heure presse, dit-il : me permettez-vous, mademoiselle, de courir à des souffrances qui me réclament?

Il allait prendre la fuite, l'infortuné, quand, soudain, il tressaillit au contact de la petite main de Laure qui se posait sur son bras.

— Monsieur Maurère, je vous ai cru de mes amis, dit la jeune fille dont le ton était devenu subitement enjoué.

Le docteur s'arrêta, tout étonné par le changement de voix et par la phrase.

— Mais, mademoiselle, je suis encore votre ami et je le serai toujours, affirma-t-il. Je souhaite que se présente l'occasion de vous prouver mon dévouement.

— Bien vrai? fit Laure.

— En pouvez-vous douter?

— J'ai grande envie de mettre ce dévouement à l'épreuve.

— Faites, mademoiselle, je suis à vos ordres... quels qu'ils soient.

— Oh! oh! quels qu'ils soient! répéta Laure avec un sourire de doute.

Après un court silence, elle reprit :

— Jureriez-vous, par exemple, d'obéir à une demande que je vous adresserais... si extraordinaire... si monstrueuse... si compromettante que fût cette demande de la part d'une jeune fille ?

Et, en souriant, elle répéta :

— Jureriez-vous ?

Le sourire rassura le docteur. Tout heureux de prouver son amitié à celle dont il refusait l'amour, il s'écria avec un élan de sincérité indicible.

— Oui, je le jure.

— Alors, écoutez-moi donc, fit Laure.

Puis elle se pencha à son oreille et lui murmura une courte phrase.

Ce qu'elle venait de lui souffler devait, en vérité, être bien extraordinaire, bien monstrueux, bien compromettant, car Laure avait déjà quitté la chaumière que le docteur restait encore cloué sur place par un effarement immense.

XVIII

Au moment même où le docteur Maurère se rencontrait avec Laure dans la cabane du paysan, le marquis se trouvait dans le cabinet et en présence de Renaudin.

Il était de fort méchante et nerveuse humeur, ce cher Monjeuse, il piétinait comme un dindon sur une plaque de tôle brûlante et, en même temps, sa voix glapissait de rage en disant au notaire :

— Comment ! vous n'avez pas encore les fonds. Je vous avais accordé quinze jours et voici trois semaines écoulées à vous entendre me renvoyer au lendemain, en me répétant ce même refrain

que des formalités imprévues à remplir ont retardé le retrait des fonds.

A la colère de son client, Renaudin répondit par le haussement d'épaules de l'homme qui n'en peut mais et lâcha tranquillement :

— Vous m'en voyez désolé ; mais à l'impossible nul n'est tenu.

— Mais, enfin, oui ou non, aurai-je mon argent aujourd'hui ? reprit Monjeuse en se remettant de plus belle à sa danse du dindon.

— Je l'espère, sans pourtant trop y compter. Nous saurons à quoi nous en tenir au retour de mon premier clerc, que j'ai envoyé à Paris pour toucher la somme.

— A quelle heure sera-t-il de retour ?

— Entre sept et huit heures du soir.

Cette réponse fit se crispier Monjeuse, irrité par l'impassibilité du tabellion.

— Mais, fit-il sèchement, oubliez-vous donc qu'à ce moment-là doit avoir lieu la lecture du contrat ?

— Oui, c'est vrai !... Alors, si mon clerc a réussi, je vous compterai la somme demain.

Puis, se ravissant :

— C'est-à-dire non. Pas demain, jour de votre mariage, ce qui ne vous laissera pas un instant

pour penser à toute autre affaire... Nous remettrons donc le versement à après-demain... ou même à plus tard si vous le désirez.

Ce que désirait uniquement le marquis, c'était d'avoir son argent tout de suite pour le remettre à Bergeron. Cette perspective de toucher la somme dans deux ou trois jours, que lui présentait le notaire, le fit monter d'un ton sur la gamme rageuse :

— Je veux, entendez-vous ? je veux mes 600,000 francs, ce soir, avant la lecture du contrat, déclara-t-il d'une voix brève.

Renaudin recommença son haussement d'épaules, battit des paupières et répéta, toujours aussi froidement :

— A l'impossible nul n'est tenu.

Ensuite, d'un air étonné :

— Est-ce que la spéculation à laquelle vous destinez ces fonds doit être forcément conclue avant votre mariage ? demanda-t-il.

— Oui, déclara net le marquis, croyant mettre ainsi fin à la curiosité du notaire.

A cette réponse, Renaudin tira de son bureau un cahier formé de feuilles de parchemin cousues de faveurs roses et, prenant une plume, dit en se préparant à écrire :

— Alors, monsieur le marquis, nous avons un changement à faire sur le contrat au paragraphe qui énonce votre apport dotal. Veuillez me dire quelle est cette spéculation. Je l'affecterai à l'emploi des six cent mille francs que j'avais portés aux deniers comptants.

— Est-ce bien nécessaire? demanda Monjeuse d'un ton radouci.

— Ce n'est pas à un parfait gentilhomme comme vous que j'oserais me permettre de donner une leçon de loyauté, accentua tout respectueusement Renaudin.

Et, le bec de la plume posé sur la marge du contrat, il attendit la dictée du marquis.

Monjeuse était pris. Son orgueil capitula. Après avoir voulu agir sans consulter le notaire, il se décida enfin à se confier à celui qu'il avait toujours trouvé de bon conseil.

— Tenez, je vais tout vous avouer, mon cher ami, dit-il en baissant pavillon.

Renaudin ne broncha pas à ce résultat obtenu, mais en lui-même :

— Je savais bien que je t'y amènerais, maître étourneau, pensa-t-il.

— Vous rappelez-vous Merleraye... le comte de

Merleraye dont je vous ai parlé il y a quelques mois? débuta Monjeuse.

— Merleraye? répéta le notaire en interrogeant vainement sa mémoire.

— Oui, cet ami qui, faute d'avoir pris ses précautions pour la dot, avant le mariage, a été filouté par son beau-père. Ne vous souvenez-vous pas que je vous ai conté l'histoire?

— Ah! oui, celui qui n'avait pas, à la lecture de son contrat, fait assez attention à la fameuse phrase : *Le futur époux reconnaît avoir reçu de la future épouse, à titre de dot, la somme de... DONT CÉLÉBRATION DU MARIAGE VAUDRA QUITTANCE.* Est-ce bien ce monsieur?

— Oui, précisément, celui-là. Eh bien, ce soir, Merleraye doit être de ceux qui assisteront à la lecture de mon contrat. Alors, vous comprenez? On a son petit amour-propre.

— Son petit amour-propre? répéta naïvement Renaudin. Ma foi! non, je ne comprends pas... Ah! dame! je n'ai pas votre intelligence, moi!

— Alors je m'explique. Je veux prouver à ce cher ami, qui toujours a fait le finaud, qu'on est moins bête que lui... moins gobeur...

Après ce commencement d'explications, pas

mal déjà tirées par les cheveux, Monjeuse s'arrêta et parut hésiter.

— J'admets volontiers cette sorte d'amour-propre, approuva, sans rire, le notaire, pour l'encourager à continuer.

Ce qui fit que Monjeuse, avec un sourire qui avait la prétention d'être malin, reprit :

— On tient surtout à prouver à celui qui s'est fait niaisement voler par son beau-père que tous les beaux-pères ne se ressemblent pas.

Si Renaudin, à cette phrase, eût seulement sourcillé, c'en était fait de la fin de la confiance. Loin de là, il approuva de la tête et avec le plus beau sérieux :

— Je n'ai pas l'honneur de connaître personnellement M. Bergeron, mais d'après tout le bien que vous m'avez dit sur lui, je ne puis qu'applaudir à votre légitime désir de faire valoir votre futur beau-père.

— Une montagne de probité, croyez-moi ! s'exclama Monjeuse.

— Je vous crois.

— Aussi savez-vous l'idée qui m'est venue ?

— Toujours à propos de votre ami, M. le comte de Merleraye ?

— Oui, pour le faire enrager.

— Non, mais je suis certain d'avance que ce doit être fort ingénieux. Dites.

— J'ai obtenu de M. Bergeron... le vénérable et honnête homme y répugnait fort, je l'avoue... mais, avec des prodiges d'adresse, j'ai fini par obtenir de lui... Devinez quoi?

— Qu'il accepterait de vous une pension? devina Renaudin beau d'aplomb.

— Oh! que vous êtes loin de compte! ricana ironiquement Monjeuse. Puisque je vous ai dit qu'il s'agissait de faire enrager Merleraye! Apprenez donc que j'ai obtenu de M. Bergeron qu'à la fortune personnelle que m'apporte sa fille, il ajouterait une dot sur ses propres deniers.

Le notaire se redressa en proie à une vive surprise qui le fit s'écrier :

— Ah ça! il est donc riche, M. Bergeron? Alors monsieur le marquis, vous qui, avec vos prodiges d'adresse, savez tant obtenir de lui, tâchez donc qu'il devienne mon client... Dame! les richards, on se les arrache entre notaires!

Monjeuse sourit à cette explosion de l'avidité du tabellion, puis reprit sur un ton doux destiné à amortir le déboire :

— Sachez, cher maître, que mon futur beau-

père serait pour vous un bien médiocre client...
Il n'a pas un maravédis.

— Mais, pourtant, vous parliez d'une dot? fit le notaire en ouvrant des yeux énormes.

— Comment? vous ne comprenez pas?

— Je vous répète que je ne suis pas doué, comme vous, d'une intelligence supérieure.

— Eh bien, voici mon but. A Merleraye, qui a été flibusté par son beau père, je veux montrer que le mien ne s'en tient pas à la seule promesse d'une dot... qu'il la donne comptant... étalée sur le tapis... au vu et au su de tout le monde.

— Avec quoi la donne-t-il comptant, puisqu'il n'a pas un maravédis? objecta Renaudin qui avait tout l'air de se livrer aux plus grands efforts pour deviner.

— Vrai? vous ne me comprenez pas?

— J'y tâche, mais sans y parvenir, avoua le notaire avec l'accent d'un homme qui donne sa langue au chat.

Après un imperceptible sourire de pitié pour une intelligence de si dure compréhension, le marquis daigna dire, en scandant ses syllabes :

— Avec-mes-six-cent-mille-francs.

Un bond d'admiration enleva le notaire de dessus sa chaise. Ses yeux émerveillés s'attachè-

rent sur le marquis. Enfin, l'enthousiasme débordant, il s'écria :

— J'y suis ! Une dot fictive !... M. de Merleraye la prendra au sérieux !... Ah ! monsieur le marquis, comment faites-vous donc pour trouver d'aussi habiles combinaisons ?

— Elles m'arrivent naturellement, voulut bien avouer Monjeuse sans fausse modestie.

Puis, brusquement, d'un ton sec :

— Oui, reprit-il, mais pour donner ma leçon à ce poseur de Merleraye il me faudrait mes six cent mille francs.

— Vous les aurez, monsieur le marquis, vous les aurez ! J'ai le pressentiment que mon clerc aura réussi et qu'il va nous apporter la somme. Soyez sans crainte ; oui, j'ai la certitude, quand je me présenterai pour lire le contrat, que je la tiendrai en poche.

— Oh ! pourvu que vous me la remettiez cinq minutes avant la lecture... le temps de les glisser à mon beau-père... ce sera encore assez tôt, accorda Monjeuse.

— Vous les aurez ! vous les aurez ! affirma encore Renaudin.

Ensuite, après courte réflexion :

— A propos, demanda-t-il, direz-vous à M. Ber-

geron que vous m'avez mis dans la confiance de l'opération ?

Monjeuse sursauta d'étonnement à une question vraiment aussi inepte.

— Y pensez-vous ? ricana-t-il ironiquement. Après tous mes efforts inouïs pour obtenir de la sévère probité de ce vieillard qu'il voulût bien se charger d'un tel rôle, j'irais lui dire qu'un tiers est dans le secret!... Ce serait de gaieté de cœur, amener, de sa part, un refus dont rien ne saurait plus triompher... Ainsi donc, ayez l'air de ne rien savoir.

Sur cette recommandation dernière, Monjeuse prit congé en disant :

— À ce soir !

Il était à peine sorti que le notaire se déridait de son plus franc rire.

— J'en étais sûr ! Cette buse s'est fait gratter le dos par Bergeron qui veut lui gober la somme... Le morceau est beaucoup trop fort pour toi, mon gros goulul... Je vais t'y fourrer une belle arête qui t'étranglera.

En retournant chez lui, Monjeuse, en plein chemin, rencontra Bergeron qui, un filet à la main, se livrait à l'innocent plaisir de chasser le papillon. La vicillesse n'est-elle pas un retour à l'enfance ?

Le marquis profita... du hasard... qui le mettait en présence de « la montagne de probité » pour lui dire :

— A ce soir, monsieur Bergeron ! Vous m'avez si bien parlé des angoisses qui vous tortureraient en gardant une somme ne vous appartenant pas que, pour abréger votre supplice, je ne vous la remettrai qu'au dernier moment.

— Merci ! vous êtes un noble et grand cœur qui savez comprendre les moindres scrupules d'une conscience irréprochable, répondit le beau-père avec des larmes de reconnaissance.

Quand Monjeuse eut disparu, il prit une course folle vers le village de Coindret où Annette demeurait toujours, de par la volonté opiniâtre de son mari Guéneuc.

— Tu peux partir pour Paris. J'aurai ce soir le magot, annonça-t-il à la belle blonde.

— Tu en es certain ?

— Comme si je le tenais déjà.

— Bon ! dans une demi-heure j'aurai décampé, promit Annette.

Après quoi, elle ajouta :

— J'aurais pourtant bien voulu le voir au moins une fois, M. ton gendre, car, enfin, je ne sais pas même comment il a le nez fait.

— Plus tard, plus tard... Pour le moment, il te faut détalier promptement d'ici... Cette nuit ou demain matin, au point du jour, je te rejoindrai à Paris, insista Bergeron.

Le soir, à huit heures précises, Renaudin faisait son entrée dans le salon du château de Clangy, encombré de monde.

— J'ai votre affaire en poche. Allons dans un petit coin où je puisse vous la remettre, murmura-t-il à Monjeuse qui s'était avancé à sa rencontre pour lui serrer la main.

XIX

A cette invitation, Monjeuse attira le notaire dans l'embrasure d'une fenêtre dont l'épaisseur des murs du château faisait une sorte de retraite, à demi fermée par les lourdes tapisseries de la tenture.

Renaudin tira du portefeuille qu'il avait sous le bras un paquet, et, sans donner au marquis le temps de tendre la main, il le lui fourra prestement dans la poche de côté de son habit, en disant tout bas :

— Voilà, le tour est fait, personne n'a rien vu.. La somme est en soixante mignons billets roses de la Banque, chacun de dix mille francs... Du reste, mention du contenu est écrite sur le papier qui sert d'enveloppe.

Mais, si promptement que le geste avait été exécuté, M. de Monjeuse avait vu le paquet au passage.

— Pourquoi avez-vous cacheté cette enveloppe? demanda-t-il. C'était peine inutile, puisque, de mes mains, le paquet va passer immédiatement dans celles de mon beau-père.

— Raison de plus, au contraire... Ne m'avez-vous pas dit tenir à ce que M. Bergeron ne me sût pas dans le secret? Alors, j'ai agi en conséquence.

— Que voulez-vous dire?

— M. Bergeron pourra-t-il se douter que la somme a été en ma possession, quand il va la recevoir de vous, sous pli scellé à vos armes?

— A mes armes! Comment cela? fit Monjeuse étonné.

— Oui, à vos armes. Ah! dame! à vous fréquenter, monsieur le marquis, on devient ingénieux! Aussi l'idée m'est venue de me servir, pour cette circonstance et à votre intention, du cachet à vos armes que, ce matin, vous avez bien voulu me donner en souvenir de vous... Grâce à ce bien innocent petit stratagème, ce cachet prouvera clairement à M. Bergeron que la somme a été mise sous enveloppe par vous-même.

— Votre idée est excellente, approuva le marquis.

— Là ! Maintenant, revenons à vos invités. Pendant que je vais m'installer devant la table pour la lecture, glissez adroitement la chose à M. Bergeron.

Et alors, quittant la fenêtre, Renaudin se dirigea vers la table en question.

Il était fort compréhensible que le marquis, au dernier moment, pût avoir à faire au tabellion une recommandation oubliée. Personne de l'assistance n'avait donc trouvé à redire sur ces quelques mots échangés à l'écart entre Renaudin et son client.

Tout en étalant ses papiers sur le tapis, le notaire suivait du coin de l'œil la manœuvre de Monjeuse ; il le vit s'approcher de Bergeron. A un mouvement brusque de ce dernier, il comprit qu'il venait d'empocher vivement le paquet sans le regarder. Devant tous ces témoins qui auraient pu le surprendre, le digne beau-père n'avait vraiment pas le loisir de jeter les yeux sur l'objet qui lui était glissé.

— Le flibustier n'a pas vu les cachets de l'enveloppe, se dit aussitôt le notaire.

En sentant, d'une main fébrile, la liasse de

valeurs bomber sous le drap de son habit, Bergeron avait frémi d'une joie infinie.

— Mon oie a pondu ! pensa-t-il.

Cependant Renaudin l'observait toujours d'un regard en dessous et faisait ses réflexions.

— A présent qu'il tient le magot, il se demande s'il doit décamper... File, va, mon chenapan, file à ton aïe, car ma précaution a été seulement prise pour le cas où tu voudrais t'envoler... Tu as vingt minutes pour faire ton coup. Si tu restes, je te servirai encore tout à l'heure un autre tour de mon métier.

La lecture devait avoir lieu devant une table oblongue. A l'une des extrémités se tenait Laure, assistée de son tuteur. A l'autre s'était placé le marquis, près duquel était un siège attendant Bergeron.

En face du notaire, de l'autre côté de la table, était assis le clerc qui allait faire la lecture pendant que son patron, au fur et à mesure qu'ils seraient énoncés, placerait sur le tapis les actes de propriété, les valeurs et tous autres titres figurant au contrat. Bref, cette mise en scène usuelle pour l'édification des invités qui devaient écouter, silencieux, installés sur deux rangs de sièges, un peu à l'écart de la table.

Inutile d'ajouter que, dans le nombre de ces témoins, se trouvait le comte de Merleraye auquel Monjeuse tenait à prouver que tous les beaux-pères ne se ressemblent pas.

Quant à Laure, muette, pâle, impassible, elle se tenait renversée sur sa chaise, les yeux à demi clos. De cette attitude de sa pupille, le tuteur s'était déjà excusé auprès des témoins en leur annonçant que la jeune fille souffrait d'une migraine qui, après la lecture du contrat, la forcerait à se retirer.

— Oh ! la migraine ! Je n'y crois guère, moi, pas gobeur... Elle cache son jeu. C'est le bonheur qui l'étouffe, avait pensé Monjeuse, quand le tuteur l'avait prévenu à son tour.

Pour Bergeron, il parut que le notaire s'était trompé en lui prêtant l'intention de décamper, car, après une courte hésitation, il vint lentement s'asseoir sur le siège qui l'attendait près du marquis.

— Cela va durer une grande heure... A minuit, j'aurai rejoint Annette à Paris, se dit-il en prenant place.

Assis côte à côte, au même bout de table, Monjeuse et son futur beau-père pouvaient échanger des paroles à voix basse sans risquer d'être entendus.

La lecture commença.

Quand on arriva à la mention détaillée de l'apport des futurs conjoints, Renaudin arrêtait son clerc après l'énoncé de chaque article mentionné, fouillait dans son vaste portefeuille, en tirait les titres à l'appui et les posait devant lui, sous les yeux des témoins.

— Comme Merleraye doit rager ! pensait Monjeuse tout radieux. Il aura une belle grimace, tout à l'heure, quand mon beau-père va tirer son feu d'artifice.

Au bout d'une grosse demi-heure de lecture, le marquis poussa vivement du pied, sous la table, celui de Bergeron.

— Voici l'instant, lui souffla-t-il.

Immédiatement, Bergeron leva la main. À ce geste, Renaudin arrêta le clerc.

Au milieu du silence général des témoins surpris par cette interruption inattendue, on écouta la voix attendrie du papa qui disait :

— A tous les avantages stipulés au nom de ma fille bien-aimée, veuillez ajouter, monsieur le notaire, que je joins, à titre de supplément d'apports, une somme de 600,000 francs.

Les invités firent entendre, immédiatement, un vif murmure d'approbation à cette générosité pa-

ternelle et leurs regards admirateurs s'attachèrent sur Bergeron.

Quant à Renaudin, après un salut respectueux au donateur, il se tourna vers son clerc.

— Ecrivez en marge, commanda-t-il.

Et il se mit à dicter :

A ces présentes est alors intervenu M. Bergeron, père de la future épouse, lequel nous a déclaré avantager, sur ses deniers propres, et pour en jouir dès le jour du mariage, ladite future épouse d'une somme de six cent mille francs... »

Sur ces derniers mots, Renaudin arrêta sa dictée et, s'adressant au donateur de sa voix la plus aimable :

— Vous faites preuve, n'est-ce pas, monsieur Bergeron ? demanda-t-il.

C'était raide ! mais, dame ! en affaires ! Si, parmi les invités, quelqu'un fut sur le point de trouver le tabellion par trop méfiant en ses procédés, ce ne fut certes pas le comte de Merleraye, car il ne put se retenir de s'écrier :

— Très bien ! Je n'aurais pas été filouté, si j'avais eu un notaire pareil !!

A cette sommation de montrer les espèces, Bergeron avait éprouvé une sensation des moins agréables. Mais, en somme, présenter les écus

n'était pas s'en dessaisir. Son futur gendre n'était-il pas là, qui, plein d'admiration pour sa sévère probité, ne permettrait pas qu'on poussât plus loin cette preuve de méfiance. Le tout était de chatouiller son imbécile à l'endroit sensible et, comme une allusion à M. de Merleraye remplissait parfaitement ce but, il se redressa tout fier en disant d'un ton sec :

— Me prend-on pour un de ces beaux-pères qui veulent tromper leur gendre ?

Ce disant, d'un geste brusque, il avait tiré de sa poche le paquet qu'il jeta fièrement sur la table, en ajoutant :

— Voici la somme.

Soudain, il demeura les yeux écarquillés et la bouche béante à la vue de ces deux cachets, aux armes du marquis, que, quand Monjeuse lui avait glissé la dot, il n'avait pas eu le temps d'apercevoir, tant avait été grande sa hâte d'empocher.

Cependant Renaudin, sans poser la main sur le paquet que le mouvement mal calculé de Bergeron avait fait rouler à sa portée, attachait son regard sur les cires, tout en disant d'une voix surprise :

— Mais ce sont vos armes que portent ces cachets, monsieur de Monjeuse ?

Il n'existe si profond imbécile qui, au moins une fois dans sa vie, n'ait son quart d'heure d'esprit. La satisfaction vaniteuse qu'éprouvait le marquis à poser devant M. de Merleraye fit sonner, pour lui, ce quart d'heure.

— Oui, avoua-t-il, M. Bergeron a tenté, ce matin, de la main à la main, de me donner cette somme. Sa générosité discrète, qui s'effarouche des louanges, ne voulait même pas que le don fût porté au contrat. Accepter cela eût été ingrat de ma part. Pour la régularité des choses et, surtout, afin qu'une telle libéralité ne demeurât pas inconnue de nos amis, j'ai fini par obtenir de l'honorable M. Bergeron qu'il versât lui-même la dot ce soir... ce à quoi il a daigné enfin consentir, après avoir exigé de moi que je comptasse d'abord la somme et que je la misse sous enveloppe, cachetée à mes armes, laquelle porte mention de son contenu... Veuillez donc ouvrir cette enveloppe, monsieur Renaudin.

Mais le notaire, au lieu d'obéir, répondit respectueusement :

— Je ne me permettrai pas de compter après vous, monsieur le marquis.

Puis, après un humble salut à Bergeron, qui lui demandait pardon de la liberté grande qu'il

s'était permise, il prit le paquet, lut la mention qui relatait le contenu de l'enveloppe et, en même temps qu'il fourrait le rouleau dans sa poche, se remit à dicter à son clerc :

« Laquelle somme de six cent mille francs, en billets roses de la Banque, chacun d'une valeur de 10,000 francs, a été jointe à l'actif comptant en espèces sonnantes et trébuchantes, aux valeurs en titres et aux propriétés foncières, avec toutes leurs circonstances et dépendances, ainsi qu'elles s'étendent, poursuivent et comportent, sans aucune exception ni réserve, qui, ensemble, composent la dot de la future épouse que le futur époux reconnaît avoir reçue et dont célébration du mariage voudra quittance. »

Et Renaudin, à pleins poumons, respira sur le point final de cette phrase, une des plus belles du style notarial, que l'assistance avait écoutée, haletante d'inquiétude, en se demandant si elle serait finie assez à temps pour qu'on pût aller se coucher le lendemain soir.

Quelqu'un, par exemple, qui n'avait pu apprécier les beautés de la phrase, c'était le fort déconfit Bergeron.

Livide de rage concentrée, il était resté l'œil fixé sur la poche où Renaudin avait enfoui les

billets de banque. Elle était là, cette somme qu'il avait espéré que la stupide confiance de Monjeuse lui laisserait jusqu'au lendemain, le temps de faire son coup...

Annette l'attendait à Paris! Elle lui fermerait la porte au nez quand il se présenterait les mains vides...

Ces six cent mille francs, est-ce que Monjeuse, s'il les lui avait volés, aurait osé les réclamer après la célébration du mariage *qui aurait valu quittance?* Le beau-père de M. de Merleraye avait volé son gendre en ne lui donnant rien... Lui, au contraire, aurait volé le sien en lui dérobant deux cent mille écus... Comme le marquis aurait eu grandement raison de répéter que tous les beaux-pères ne se ressemblent pas!

Les poings crispés, le cerveau en feu, Bergeron voyait rouge en regardant le notaire qui allait emporter les billets de banque.

De son côté, Renaudin jubilait de joie. Sans tourner les yeux vers son ennemi vaincu, il devinait la fureur qui couvait sous le calme apparent du gredin.

— Encore roulé, mon gueux! pensait-il. Tu as bien tort, au fond, de te faire de la bile, car, si je t'avais laissé le paquet, tu n'aurais pas couru

bien loin sans avoir le nez cassé... Avec un paroissien de ta force, il est bon, même pour une demi-heure, de toujours se garer à carreau... Et c'est ce que j'avais fait.

Puis, comme la séance était finie, il se leva de son siège en se disant encore :

— Au fond, je regrette fort qu'il n'ait pas pris la poudre d'escampette sitôt après avoir reçu la chose du marquis... car c'eût été vingt fois plus drôle.

XX

En même temps que le notaire, les invités s'étaient levés et, maintenant, divisés par groupes dans le vaste salon, ils échangeaient leurs réflexions sur le mariage qui devait se célébrer le lendemain.

Seul, Bergeron, absorbé dans sa sombre rêverie, était resté en place. Avant qu'on pût s'apercevoir de son étrange préoccupation, il fut rappelé à lui par une voix qui lui disait :

— Bonsoir, mon père !

C'était Laure qui, souffrante de cette migraine pour laquelle son tuteur avait réclamé des invités la permission de laisser la fiancée se retirer

après le contrat lu, allait remonter dans son appartement.

A ces mots, le père retrouva son sang-froid, et, avec un sourire sur les lèvres, répondit :

— Bonsoir, chérie... et que le sommeil fasse disparaître cette vilaine migraine, car, demain, c'est le grand jour et il ne faut pas t'aviser d'être encore malade, ma belle... Tu ne peux t'imaginer à quel point ce mariage me comble de joie.

Malgré la souffrance qui devait la torturer, Laure fit entendre un petit rire, et, d'une voix ironique :

— Je crois d'autant mieux, dit-elle, que ce mariage vous comble de joie... qu'il vous a fait accomplir un miracle... celui des six cent mille francs de dot qui, tout à coup, sont sortis du fond de votre bourse.

— Les économies de trente années! riposta le papa, l'œil tout humide de la douce satisfaction que lui causait ce sacrifice accompli pour son enfant.

Laure connaissait trop bien la situation financière de Bergeron pour avoir pu croire, un seul instant, que cette dot sortait du fond de la poche paternelle.

Que le marquis de Monjeuse eût fourni la

somme, elle n'en avait pas douté! Ce dernier avait voulu, du père, se faire un allié et, pour ce, il avait ouvert sa caisse.

Mais, en cette affaire, il y avait un dessous de carte qui intriguait fort la jeune fille. Que son père, qui courait après un billet de mille francs, eût soutiré l'argent du marquis, elle le comprenait. Mais que ce fût pour le lui donner à elle, au lieu de le garder pour lui... cela déroutait l'opinion qu'elle s'était faite sur le méprisable auteur de ses jours.

A vouloir trop appuyer sur la corde, on la fait casser. Pour mieux persuader sa fille, Bergeron eut le tort d'insister en répétant :

— Oui, mes économies de trente années... en vue de te faciliter un beau mariage, tel que celui qui te fera demain marquise de Monjeuse... car il n'y a plus à s'en dédire, ma chère bichette.

A ces mots, Laure regarda la pendule du salon qui marquait dix heures, et, d'un ton toujours railleur, répliqua :

— Oh! plus à s'en dédire!... Souvent il se produit, en deux heures, des événements qui vous dispensent de la peine de se dédire.

Après un petit salut, elle répéta :

— Bonsoir, mon père.

Puis, avant que Bergeron pût dire un mot, elle s'éloigna et disparut.

En même temps que Laure partait, tomba aussi l'effort que le père avait fait pour se donner la mine souriante. Son regard sombre et menaçant alla se poser sur le notaire qui, dans un coin du salon, jacassait joyeusement avec un invité, grand diseur de grosses gaudrioles.

— Annette m'attend... et ce Renaudin damné a les 600,000 francs là, dans sa poche, gronda-t-il avec une fureur sourde qui lui incendiait le cerveau.

Il fut à nouveau détourné de sa méditation sinistre, mais, cette fois, par Monjeuse qui, triomphant, guilleret, en vrai héros de la fête, se présenta devant lui, faisant tourner une clef autour de son doigt passé dans l'anneau.

— Voilà qui est fait! dit-il. Pour lui abréger le chemin, je viens de reconduire jusqu'à la petite porte du parc le clerc de notaire qui s'en allait en remportant le portefeuille de son patron. Contrat, titres, actes, valeurs, tout est en route, maintenant, sous le bras du jeune homme... J'aurais bien retenu ce clerc à souper, mais j'ai pensé qu'il déplairait peut-être à Renaudin qu'on lui débauchât son employé.

Et après une courte réflexion :

— A propos, fit-il, a-t-on averti Renaudin que nous soupçons? Je crois bien que j'ai complètement oublié, pour ma part, de l'en prévenir.

A ce moment, le regard du notaire rencontra celui de Monjeuse. Ce dernier lui fit un geste de main qui l'appelait, geste auquel Renaudin répondit par un acquiescement de la tête annonçant qu'il allait venir.

Sans doute que le tabellion avait une phrase à finir, car, au lieu de s'approcher tout de suite, il reprit sa causerie joyeuse avec la personne qui le retenait.

Pendant cette courte attente, Monjeuse continua pour Bergeron :

— Vous permettez que je l'invite, n'est-ce pas? En l'absence de ma charmante fiancée, qu'une migraine maudite nous a enlevée, j'ai cru vous être agréable en faisant, à votre place, les honneurs de chez vous... Peut-être trouverez-vous que je suis bien pressé de faire acte d'autorité en votre logis. Hein! dites-le, et aussitôt j'abdique le pouvoir.

Tout en causant, Monjeuse ne regardait pas Bergeron. Fort occupé à faire la roue devant ses invités, il adressait de petits saluts aux hommes et ses mines les plus gracieuses aux dames. Ce

fut en ne recevant pas de réponse de Bergeron qu'il pensa enfin à tourner les yeux vers lui.

— Oh ! oh ! fit-il vivement, mais qu'avez-vous donc, cher monsieur ? Souffrez-vous ? Vous êtes pâle comme un mort !!!

Parbleu ! oui, Bergeron était pâle et, si le marquis l'avait regardé depuis le début de l'entretien, il aurait remarqué que cette pâleur était venue quand il avait été question du clerc parti en emportant les actes, titres et valeurs que lui avait confiés son patron.

A cette nouvelle, un frémissement convulsif avait secoué l'écouteur qui s'était dit, tout blême de rage désespérée :

— Alors Renaudin n'a donc plus maintenant la somme sur lui !!!

L'exclamation de Monjeuse, prononcée à haute voix, avait fait approcher quelques personnes. Du nombre était Renaudin qui, en ayant fini avec son interlocuteur, s'était empressé de se rendre à l'appel du marquis.

— C'est vrai, monsieur Bergeron, vous êtes bien pâle. Vous sentez-vous pris de quelque indisposition subite ? demanda-t-il.

Devant tous ces regards fixés sur lui, le coquin avait soudainement dompté son émotion.

— Une indisposition ? répéta-t-il d'une voix aimable. Oh ! non, cher monsieur Renaudin. Dites plutôt que je suis un peu fatigué, vous serez dans le vrai.

Et tout souriant à Monjeuse :

— A mon âge, continua-t-il, la joie fatigue tout autant que la peine... surtout quand cette joie est aussi grande que celle que j'éprouve en pensant à quel galant homme je confierai, demain, le bonheur de mon enfant.

— Vieux greûin ! pensa le notaire qui, pourtant avait l'air de partager l'attendrissement causé, à tous ceux qui les avaient entendues, par les paroles du bon vieillard.

— Et puis, reprit Bergeron tout timidement, je dois vous faire un aveu. La vieillesse aime peu à veiller. Voilà que, bientôt, vont sonner onze heures... En un autre jour, je serais déjà endormi depuis deux grandes heures. Mais, ce soir, en l'absence de ma fille malade, qui ne pouvais recevoir nos invités, j'ai voulu la remplacer.

— Est-ce que je ne suis pas là, moi ? interrompit amicalement Monjeuse. Ah ! beau-père, jè vous préviens que nous ne resterons pas longtemps amis, si vous ne faites pas mieux état de moi... Allons ! vite ! allez vous mettre au lit.

— Le fait est que j'en ai besoin.

— On le voit. Vous dormez tout debout. Vous vous tenez à peine sur pied.

— C'est la vérité. Je ne me sens pas bien solide, avoua Bergeron qui avait corsé sa comédie d'un petit flageollement des jambes.

Le marquis s'empressa de lui offrir son bras.

— Appuyez-vous, dit-il. De l'autre côté, Renaudin va vous soutenir et, à nous deux, nous allons vous conduire, tout doucement, jusqu'à votre lit.

— J'accepte, mais seulement jusqu'au vestibule où je trouverai mon valet de chambre qui doit m'y attendre, répondit le vieillard.

Renaudin, sur l'invitation du marquis, s'était empressé de s'approcher en tendant aussi le bras. Bergeron avança la main pour profiter de ce second appui.

— Oh! oh! fit brusquement Monjeuse qui, au premier pas, avait senti le beau-père tressaillir à son bras. Êtes-vous si faible que vous ne puissiez plus avancer?

— Mais non! mais non! dit Bergeron. La mise en marche m'a fait chanceler. A présent, avec l'aide de vos deux bras, je crois que j'irais au bout du monde.

Monjeuse ne s'était pas trompé. Le beau-père avait bien réellement tressailli, mais c'était d'une joie inouïe. En passant la main entre le buste et le bras du notaire, ses doigts avaient frôlé le parement de l'habit de ce dernier, et, sous le drap, ils avaient senti la poche gonflée.

— Il a encore la somme sur lui ! s'était-il dit, avec ce frémissement qui avait inquiété le marquis.

Cependant, à tout petits pas, il se laissait conduire jusqu'au vestibule, écoutant Monjeuse qui disait :

— Une excellente nuit vous rendra toutes vos forces pour la cérémonie de demain... Nous allons boire à votre bonne santé tout le long du souper.

Alors, s'adressant au notaire :

— A propos, fit-il, vous savez, monsieur Renaudin, que nous soupçons. Tout à l'heure, je vous ai appelé pour vous en avertir. Vous êtes des nôtres, n'est-ce-pas?... Nous rirons, je vous le promets, car Legroux nous racontera une de ses blagues désopilantes.

— D'abord, quel est ce M. Legroux.

— Un de mes amis intimes qui, demain, doit être un de mes deux témoins de mariage... Artiste

musicien des plus cocasses... Je ne sais pas où il va chercher toutes les drôleries qu'il débite, ce farceur-là, mais il est à mourir de rire... Du reste, vous en jugerez... car vous nous resterez à souper, n'est-ce pas ?

— Du tout, du tout, prononça le notaire. Sans aimer à être couché aussi tôt que M. Bergeron, je tiens à ne pas attendre bien tard mon lit... Votre souper me mènerait beaucoup trop avant dans la nuit.

— Pas le moins du monde. Nous finirons à minuit, je vous le jure, et vous serez sous vos couvertures vingt minutes après... juste le temps de regagner votre logis.

— Diable ! dit en riant Renaudin, vingt minutes ! On voit que vous n'avez jamais franchi qu'à cheval la distance qui sépare le château de ma maison. Fait à pied, le chemin demande trois bons quarts d'heure. Il faut contourner ces diables murs du parc qui n'en finissent pas.

Depuis que Monjeuse avait reconduit le clerc, la scène qui avait suivi, et qui nous a été si longue à conter par le menu, avait duré tout au plus dix minutes. Le marquis avait donc toujours gardé à la main la clef qui lui avait servi à ouvrir la petite porte du parc pour faire sortir le jeune homme.

— Tu! tu! tu! fit-il en riant, où prenez-vous ces trois quarts d'heure de marche?

— Au bout de mes jambes.

— J'ai dit vingt minutes et je les maintiens, car vous ferez comme votre clerc.

— Qu'a-t-il fait, mon clerc?

— Il a coupé au court par le parc jusqu'à la petite porte que je lui ai ouverte.

— Alors vous aurez donc la complaisance de venir aussi m'ouvrir cette porte?

— Non, mais en voici la clef. Demain, vous nous la rapporterez ou renverrez.

Renaudin prit la clef que lui passait Monjeuse par-devant Bergeron et répondit :

— S'il en est ainsi, je resterai; mais pas jusqu'à minuit ni pour souper. Le temps de prendre seulement une tasse de thé et, après, je décamperai à la sourdine.

— Vous connaissez le sentier sous bois?

— Parfaitement! affirma Renaudin.

Ce disant, ils avaient continué, bien doucement, de guider le beau-père vers le vestibule. Quand ils l'eurent remis aux mains de son valet de chambre, et après tous les souhaits d'une bonne nuit, ils retournèrent au salon, suivis par le regard de Bergeron.

— Il a encore la somme sur lui, et il s'en ira par le sentier sous bois, se dit-il quand la porte se fut refermée sur Renaudin, qui avait cédé le pas au marquis.

XXI

Cinq minutes après son retour, Monjeuse faisait passer ses invités dans la salle à manger où les attendait un splendide souper.

— Laissez-moi vous choisir votre place, avait dit le marquis à Renaudin au moment où chacun s'asseyait autour de la table.

Et il l'avait conduit à côté d'un jeune homme à figure joviale et d'un fort embonpoint, auquel il avait dit :

— Mon cher Legroux, je te recommande M. Renaudin, mon notaire. Tâche de le retenir, car il veut décamper.

Tout en s'attablant, le tabellion avait consulté

de l'œil la pendule, qui se trouvait placée en face de lui.

Elle marquait dix heures.

— Si amusant que soit ce monsieur Legroux, à ce que prétend le marquis, je le défie bien de m'empêcher d'être couché à onze heures, se dit-il.

Son voisin jouait de la fourchette avec un entrain admirable. Les bouchées, toutes énormes, se succédaient avec une rapidité phénoménale dans sa bouche, vaste comme un four.

Pourtant si copieuse que fût la quantité de victuailles que ce vorace triturait de sa mâchoire puissante, elle ne l'empêchait pas de causer, car s'adressant bientôt à Renaudin :

— Ah! dit-il, vous êtes le notaire de Monjeuse. C'est donc vous qui lui avez trouvé le riche parti qu'il épouse demain ?

— Oui, monsieur Legroux.

— Vous avez eu la main heureuse.

— Tout à votre service, si l'exemple de votre ami vous tente, dit le tabellion en riant,

— Pouah! fit le gros homme. Une seule fois, j'ai voulu tâter du conjungo... et j'en ai été dégouté à jamais par un refus.

Et frappant sur son ventre :

— Tenez, ajouta-t-il, voici le coupable qui m'a valu cet affront.

— Ah ! vous n'avez pas été accepté à cause de votre embonpoint?... Vous n'êtes pourtant pas d'une grosseur exagérée.

— Surtout si on me compare à un éléphant !... Figurez-vous, cher monsieur, que j'étais là, bien tranquille, sans penser à mal, quand vint un ami qui me dit à brûle-pourpoint :

— Veux-tu que je te marie ?

Puis, sans me donner le temps de répondre, il ajouta :

— Quel malheur que tu aies du ventre !

Il est vrai que je ne voyais plus que la pointe de mes bottes ; peu à peu, sur ce qui jadis était plaine, les années et l'embonpoint avaient amené une jolie colline qui me faisait mesurer un mètre de taille.

L'ami ayant répété sa phrase :

— Quel malheur que tu aies du ventre !

Je répliquai, tout exaspéré :

— Où diable veux-tu que je le mette ?

— Dame ! mon cher, avise : il doit y avoir un moyen de rentrer cela. Si tu te décides, viens demain, à une heure précise, au café Tortoni, j'y serai avec ton futur beau-père. Tu entreras comme

par hasard, en cravate blanche, et surtout en habit.

— En habit ! mon ventre lui sautera aux yeux.

— C'est un malheur, mais l'habit est de toute nécessité. Dans les idées de ton beau-père, quiconque ne porte pas un habit n'est pas un homme sérieux. A demain.

Quand la sagesse des nations a dit : « Qui peut le plus, peut le moins, » elle n'a sans doute pas songé au cas où un monsieur trop gras voudrait, en vingt-quatre heures, se transformer en homme maigre.

Je cherchai toute la nuit la solution du problème, et, au point du jour, je courus acheter une ceinture *anti-obésique*. De retour au logis, je m'habillai en grandissime tenue : chaussures vernies, habit noir, cravate blanche, etc., etc. ; bref, l'irréprochable mise d'un homme... sans pantalon ; car je laissai sur une chaise ce vêtement, que je ne devais passer qu'au dernier moment.

Je regardai la pendule. J'avais deux grandes heures à moi jusqu'au rendez-vous. Alors je plaçai doucement la ceinture autour du « monstre », qui ne se doutait de rien. Une, deux, trois, v'lan ! et je tirai sur la courroie d'un bras si vigoureux, que, du premier coup, le tour diminua de vingt bons centimètres.

J'allais m'applaudir de ce beau résultat, mais tout à coup les oreilles me tintèrent, ma face s'empourpra, mes yeux s'injectèrent, et je m'affaissai.

Je venais de me donner une demi-apoplexie.

Peu à peu la circulation se rétablit, la respiration revint et, regrettant ma brutalité première, je procédai par la douceur. Tous les quarts d'heure, je tirais sur la courroie, puis je respirais. Enfin le temps s'écoula dans ce supplice qui, au prix de quatre coups de sang, finit par me faire rentrer au bercail quaranté centimètres récalcitrants.

Cinq minutes me restaient à peine pour voler au rendez-vous ; alors, tout joyeux, je passai vite mon pantalon.

O rage ! ô désespoir ! Si l'homme avait beaucoup diminué, le pantalon ne s'était nullement rétréci. Le devant du maudit haut-de-chausse, qui jadis était bien tendu sur le monstre florissant, laissait flotter maintenant l'étoffe en une poche disgracieuse qui faisait tablier et retombait sur les genoux. Une redingote soigneusement boutonnée aurait bien pu cacher le désastre ; mais il fallait endosser cet habit exigé par le beau-père.

Je songeai bien un instant à retourner le sens de l'habit en mettant les basques par-devant,

mais je compris qu'un beau-père si fanatique de ce vêtement devait nourrir aussi le préjugé d'avoir un gendre portant l'habit d'après les idées reçues.

Pressé par l'heure, je brûlai courageusement mes vaisseaux... je débouclai la ceinture ! Alors, s'échappant, le prisonnier se précipita dans le vide avec ce terrible *floc* que fait entendre la Loire quand elle rompt ses digues, et le drap revint aussitôt s'arrondir sur cet ami rentré au gîte.

A l'entrevue, je me tins sans cesse de face et je suivis tous les mouvements du beau-père. J'espérais toujours, vu de face, dissimuler le profil trop accentué de mon *gaster*.

Cependant mon ami marieur, qui croyait n'être vu que de moi, s'épuisait en gestes furibonds qui voulaient dire : — Et ton ventre ? Pourquoi l'apportes-tu ? Ne te l'avais-je pas défendu ?

Cette pantomime fut si imprudente que le beau-père l'aperçut enfin. Aussi, après mon départ, quand l'ami demanda au beau-père :

— Que pensez-vous de mon jeune homme ?

L'autre lui répondit sèchement :

— Je ne déteste pas la plaisanterie, mais à son heure. Votre ami est un mauvais farceur qui n'aura pas ma fille. Je goûté peu les mauvaises charges d'atelier.

— Je ne vous comprends pas.

— Allons donc ! je n'avais pas besoin de surprendre vos gestes d'étonnement pour deviner de suite la mystification des cinq oreillers.

— Des oreillers ! cinq oreillers !

— Oui ; avouez-le, on n'est pas gros comme cela ; votre ami s'était mis un faux ventre !!!

Legroux finissait à peine le récit de sa mésaventure que se fit entendre la voix de Monjeuse qui, de l'autre bout de la table, criait à son ami :

— Dis donc, Legroux, tu serais bien aimable de nous conter une de tes cocasseries.

— Oui, oui, contez, monsieur Legroux, s'écria le chœur des invités auxquels, sans doute, le marquis avait déjà prôné son farceur.

Legroux, à l'exemple de tous les boute-en-train, avait ce bon côté du caractère qu'il n'aimait pas à se faire prier :

— Soit ! fit-il sans hésiter.

Renaudin, déjà séduit par ce qu'il avait déjà entendu de son voisin, regarda encore la pendule.

Il était onze heures moins le quart.

— Bah ! fit-il, je m'étais promis d'être couché à onze heures... mais pour un petit quart d'heure

de plus, je peux bien me risquer à écouter l'histoire.

Et il tendit l'oreille à Legroux qui venait de commencer le narré de sa charge intitulée :

UN CHRIST SUR COMMANDE

« Deux marins marseillais, au retour d'une longue et périlleuse expédition, vont trouver le curé de leur village et lui apprennent que l'un et l'autre ont fait vœu, en pleine tempête, de faire un don à l'Église.

— Que voulez-vous ? demandent-ils.

— L'église manque de tableaux. Je voudrais bien un Christ, répond le curé, à la hâte, car c'était l'heure du train pour Paris.

Les deux marins n'ont que le temps de sauter en wagon et les voilà partis sans avoir pu savoir du curé en quelle situation de l'existence courte et accidentée du Nazaréen il lui était le plus agréable d'avoir son Christ.

Arrivés chez le peintre parisien, ils n'y vont pas par quatre chemins. Le plus âgé des deux, qui est porteur des fonds, pose une poignée de louis sur la table en disant :

— Prenez cela, mon garçon, et fichez-nous un Christ soigné.

— Oui, un Christ suiffé, ajoute l'autre.

— Bon ! fait le peintre... Mais comment le voulez-vous, votre Christ ?

En voyant que les marins ne le comprennent pas, il ajoute :

— Le voulez-vous mort ou vivant ?

— Vivant, dit le vieux.

— Moi, je l'aimerais mieux mort, réplique le jeune.

— Mort ! Pfuiii ! lâche le premier avec une grimace de dégoût.

— Pourquoi ne le veux-tu pas mort ?

— Ce n'est pas assez à la gaieté.

— Alors, faisons-le vivant, propose le peintre. Je vous le mettrai au jardin des Oliviers.

— Des Oliviers ? Pouah ! A Marseille on ne voit que des oliviers, nous en sommes dégoûtés, des oliviers... Les camarades diraient que nous avons reculé devant la dépense. Je l'aimerais mieux se

promenant au milieu d'un plant d'asperges... mais des asperges plus grosses que le poing... des asperges, comme j'en ai vu sur la table de l'amiral, avance le vieux.

Mais l'autre, peu séduit par les asperges, secoue la tête et riposte :

— Moi, je le préfère faisant une partie d'âne, ainsi que je l'ai vu sur un tableau de l'église de Valparaiso.

— Un âne ! fait le peintre. Je ne demande pas mieux, mais un âne va compliquer le tableau... et en augmenter le prix.

A cette remarque, les marins pensent à compter l'argent posé sur la table. La somme se monte à huit cents francs.

Aussi le vieux sursaute en s'écriant :

— Comment ! pour huit cents francs, vous ne pouvez pas nous donner un Christ et un âne ! ! ! Combien valent donc les ânes à Paris ?... Venez à Marseille, et, tant que vous en voudrez ; je vous en ferai trouver à 250 francs... Restent donc 550 francs pour le Christ.

Le jeune, devant l'hésitation du peintre, vient à la rescousse et ajoute :

— Bagasse ! 550 francs c'est bien payé ! Tenez, à Marseille, à l'époque du remplacement mili-

faire, pour vos 500 francs vous achetez un homme... et au choix encore!... parmi les plus solides et les mieux taillés du port.

Et comme le gas est têtue en diable dans ses idées, il fouille dans sa poche en s'écriant :

— Voilà encore 50 francs, et fichez-nous votre Christ sur notre âne.

Mais le vieux, à ce supplément de 50 francs, se hâte de dire :

— Alors, pour ce prix-là, je ne veux plus d'âne, moi.

— Qu'est-ce que tu demandes?... un éléphant?...

— Non, je veux une Madeleine.

— Tron de l'air! Oui, tu as raison! Une Madeleine!... Oui, monsieur le peintre, faites-nous la Madeleine, une belle fille bien dodue, avec une gorge à réjouir les camarades quand ils viendront voir votre tableau... Vous nous la représenterez se roulant aux genoux du Christ.

— Mais alors elle écrasera vos asperges, fait observer le peintre, qui s'amuse fort de ses deux clients.

Puis avec un sérieux bœuf :

— C'est malheureux qu'un de vous ne veuille pas son Christ mort, vous vous en seriez tiré à

bon compte... Je vous aurais fait un Christ au tombeau... un tombeau tout simple... en maçonnerie, au meilleur marché. Mettons trois mètres de pierre, à 3 francs le mètre : 9 fr... Et par-dessus une dalle à 30 fr... Total : 39 francs.

Les deux marins sont d'abord séduits par ce total modeste. Mais le vieux qui a beaucoup voyagé, ce qui lui a donné un raisonnement profond, demande après avoir réfléchi :

— Oui, mais le Christ?

— Quoi? le Christ? fait le peintre étonné.

— Combien qu'il nous coûtera?

— Rien... puisqu'il sera dans le tombeau, et que le tombeau sera refermé... donc on ne le verra pas.

— Mais M. le curé veut un Christ... il nous faut un Christ.

— Alors, prenez un Christ en croix... C'est, après le tombeau fermé, ce qu'il y a de plus économique... 50 fr. pour le bois de charpente en cœur de chêne et 2 fr. pour les clous, 52 fr. Mettons le Christ à 300 fr. Total : 352 fr.

— 300 fr., le Christ! répète le vieux avec méfiance : il était tout à l'heure à 550 fr... Pourquoi cette baisse?

— Dame! sur la croix, il est tout nu... Je vous déduis l'habillement, répond l'artiste.

— C'est juste! avoue le jeune, touché par cette probité du peintre.

Mais, nous l'avons dit, il est têtue. Il ne tarde pas à s'écrier :

— Non! décidément, je ne le veux pas mort, c'est trop triste!.. Il me le faut vivant.

Le peintre, qui tient à leur couler la toile qu'un de ses confrères possède depuis vingt ans dans son atelier, se hâte de dire :

— Alors prenez-le au jardin des Oliviers.

— Pouah! pouah! font les marins de concert, tout Marseille nous blaguera pour les Oliviers... On nous traitera de pingres.

— Mais non, mais non... vous savez bien que le Christ se représente toujours au jardin des Oliviers la nuit, par un clair de lune... Au clair de la lune, les oliviers peuvent passer pour des fusains... Tenez, pour vous être agréable, je supprimerai le clair de lune... Seulement vous m'ajouterez trois francs pour le nuage que je mettrai sur la lune et qui fera nuit complète.

— Et ça nous coûtera?

— 400 francs et 3 francs pour le nuage.

A ce prix, le vieux marin, dont les nombreux voyages, on le sait, avaient développé le raisonnement, avance la proposition suivante :

— Mais alors, si la nuit est complète, rien ne vous empêche de le mettre tout nu... L'habillement serait encore à déduire.

Bref, on s'accorde à cent écus. Le lendemain, le peintre leur livrait le Christ qu'il avait envoyé chercher chez son confrère, lequel, disons-le entre parenthèses, fit une maladie causée par la surprise d'avoir vendu son œuvre.

La toile fut roulée, mise aux bagages et les deux marins reprirent le train.

Mais, à l'arrivée à destination, plus de toile!... Perdue ou volée, elle avait disparu du wagon aux bagages.

Comme le jeune marin se désolait, le vieux lui dit d'un ton goguenard :

— C'est ta faute!!! Je le voulais mort. Toi, tu l'as voulu vivant... il a fichu le camp pour retourner chez son vendeur... J'ai jadis acheté un chien qui m'a joué le même tour. »

Pendant que tous les convives, avec de bruyants éclats de rire, récompensaient Legroux par un tonnerre d'applaudissements, Renaudin, une troisième fois, interrogea la pendule.

— Bigre ! fit-il, bientôt minuit ! il est grand temps de filer.

Et, profitant de l'ovation, faite à Legroux, qui détournait l'attention générale, il s'esquiva à la sourdine.

Arrivé dans le jardin, il suivit les pelouses et, bientôt, il atteignit le sentier.

Au moment d'y mettre le pied, il s'arrêta pour prêter l'oreille. Il lui avait semblé entendre un bruit de branches brisées dans les taillis.

— J'aurai effarouché un lapin, se dit-il après quelques instants d'attente, au milieu d'un silence que rien n'avait troublé.

Et il s'engagea dans le sentier.

XXII

Renaudin avait à peine fait cinquante mètres qu'il s'arrêta encore, tout net, sur place.

Tout à l'heure, il avait cru entendre le pas de quelqu'un marchant devant lui dans le sentier. Cette fois, c'était derrière lui que le bruit se produisait. Il n'y avait pas à s'y tromper, car celui qui arrivait ne se donnait pas la peine d'assourdir sa marche. Il courait à toute vitesse.

La première idée du notaire fut que le marquis de Monjeuse, ayant oublié de lui faire quelque recommandation dernière, avait expédié un domestique à sa poursuite, soit pour le ramener au château, soit pour lui transmettre de vive voix une commission.

Mais cette supposition ne tint pas longtemps dans l'esprit du notaire, quand il pensa aux deux bruits, l'un en avant, l'autre en arrière, entendus par lui. Tout aussitôt il leur trouva une explication.

Ce devait être un rendez-vous d'amoureux. Un valet de chambre courtisait probablement une chambrière. La femme avait été la première rendue à l'endroit convenu, et, cachée sans doute en un massif, elle attendait l'arrivée de son soupirant, car le pas lourd de celui qui accourait à toute haleine pour rattraper le temps perdu prouvait le sexe du retardataire.

En cette partie du bois où se trouvait Renaudin, il avait été fait une coupe qui datait tout au plus de quatre ans. Le baliveau n'était pas encore de taille et de feuillage à laisser cet endroit du sentier dans une ombre impénétrable à la clarté de la lune qui, ce soir-là, brillait en son plein.

Le notaire apparaissait donc vaguement éclairé, et quand l'amoureux allait déboucher dans cette clairière, il ne pouvait manquer d'apercevoir celui qui se dressait sur son chemin.

Ce fut, il faut le croire, ce qui arriva, car, à la lisière de l'ombre, l'homme suspendit subitement sa course, comme s'il n'osait s'aventurer plus loin.

— Cédons le passage au pauvre diable, se dit Renaudin qui, tournant sur sa droite, quitta le sentier pour gagner l'obscurité du couvert.

La même idée avait dû venir au coureur, car, si le notaire n'eût été occupé à se dépêtrer des ronces et des souches qui lui obstruaient la voie, il eût reconnu, au froissement des taillis et au craquement des branches mortes écrasées sous les pieds de l'homme, que ce dernier, au lieu de se risquer dans la clairière, la contournait dans l'ombre afin de doubler, ainsi qu'un cap dangereux, l'importun qui lui barrait la route. De sorte que pour avoir voulu, l'un et l'autre, s'éviter, tous les deux allaient se rencontrer.

Enfin le notaire atteignit les grands arbres sous lesquels il comptait disparaître dans l'obscurité.

— Là ! fit-il gaiement, le sentier est maintenant libre, Collin peut aller rejoindre sa Collinette. Pour moi, je...

Mélas ! il n'en put dire plus long, le pauvre Renaudin, car une main le saisit, par derrière, au cou et un couteau, tout entier, se planta entre ses deux épaules. Après un cri sourd, il tourna sur lui-même, fit encore quelques pas chancelants, puis tomba comme une masse.

Alors de l'ombre sortit un homme qui, à petits

pas, s'approcha du corps et se pencha sur lui en répétant d'une voix rauque :

— Mort, mort, mort !

A l'aspect de sa victime, était-il maintenant effrayé de son crime? Tremblant de tous ses membres, il restait là, n'osant toucher le cadavre, car sa main, que deux fois il avait avancée vers lui, se retira brusquement.

A ce moment, l'horloge du château tinta lentement, au loin, les douze coups de minuit.

L'assassin, à cette sonnerie qu'il avait écoutée en se redressant peu à peu, murmura tout frémissant :

— Minuit !... Annette m'attend à Paris... et le dernier train de nuit est dans une heure.

L'audace avait dû lui revenir à cette réflexion. Semblable à la bête féroce qui s'élance sur sa proie, il se courba sur la victime pour fouiller ses vêtements.

Soudain, il se releva d'un bond.

— Au plus pressé !... Il faut d'abord faire disparaître le cadavre, dit-il.

Alors, prenant sa course, il disparut dans la direction des communs du château.

Renaudin n'avait pas été tué sur le coup. L'as-

sassin venait de s'éloigner quand il reprit connaissance. Il se sentit, en cet instant, soulevé entre les bras de quelqu'un qui lui disait d'une voix désolée :

— C'est moi, mon pauvre monsieur Renaudin, moi, le docteur Maurère... J'étais là... mais il m'a été impossible d'accourir à votre secours, tant le coup a été prompt. J'ai tout vu!... Je vais vous porter au château ou chez vous.

— Non ! non ! c'est inutile, je sens que je suis perdu ! souffla péniblement Renaudin... Alors, mon ami, si vous avez tout vu, c'est Bergeron, n'est-ce pas, qui m'a tué ?

— Oui !

— Qu'est-il devenu ?

— Après avoir commencé à vous fouiller, il s'est enfui précipitamment.

Le mourant palpa d'une main défaillante sa poche d'habit et, d'une voix qui, si faible qu'elle fût, trahissait la surprise :

— Pourquoi est-il parti sans avoir achevé son œuvre ? dit-il. Le paquet est toujours là... il va donc revenir !

Maurère ayant tenté encore de le soulever pour l'emporter :

— Non, non, répéta-t-il ; j'ai encore trois ou

quatre minutes à vivre. Ecoutez vite mes dernières volontés.

Il s'arrêta un instant pour rassembler le peu de force qui lui restait, puis lentement :

— Je ne veux pas de dénonciation à la justice. Laissez au hasard la découverte du crime... que Laure et Monjeuse ignorent tout... Le gremlin tôt ou tard sera puni... Sans savoir pour quel motif il est parti, je suis certain qu'il va revenir... il prendra un paquet dans ma poche : laissez-le l'emporter, ce sera sa punition qui commence... et elle continuera si vous jurez de m'obéir.

— Je vous le jure !

— Alors, approchez votre oreille de ma bouche, car le souffle m'abandonne.

Maurère obéit et d'une voix tant épuisée que, sans la précaution prise, le docteur n'aurait pu l'entendre, Renaudin lui murmura ce qu'il appelait ses dernières volontés touchant la punition de son meurtrier, volontés qu'il fit suivre encore de cette recommandation répétée :

— Pas de déclaration à la justice. Laissez tout faire au hasard.

Les mourants, dit-on, jouissent à leur moment suprême d'une sorte de seconde vue. Il faut le croire, car le notaire ajouta :

— Je le vois, il revient ici... Je sais pourquoi il est parti... il allait chercher les outils pour creuser ma fosse.

Puis d'une voix qui s'éteignait, avec une intonation railleuse :

— Votre tante, Maurère, avait raison quand elle me disait : « Prenez garde, Renaudin ; cette fois c'est vous qui commencez ... » Mais, bah ! je l'ai roulé, le sacripant, et je le roulerai encore après ma mort, si vous suivez mes dernières volontés...

Renaudin ne put achever le mot.

Une suprême convulsion le tordit dans les bras du docteur !

Il était mort !!!

Quand Bergeron, muni d'une pelle et d'une pioche, reparut une minute après, le cadavre s'étendait, solitaire, à l'endroit où il l'avait laissé. Il se mit à creuser la terre.

— Annette m'attend à Paris ! répétait-il, tout haletant, en resaisissant sa pioche, après chaque repos que la lassitude le forçait de prendre pendant sa sinistre besogne.

Enfin la fosse fut achevée.

Après avoir retiré de la poche du mort le paquet

cacheté aux armes de Monjeuse, il poussa vivement le corps et lança son couteau dans le trou qu'il se mit à combler. Tout acharné qu'il était à sa tâche épouvantable, il s'arrêta pourtant deux fois.

— Je tiens l'argent. Annette est à moi ! Dans une heure, je serai près d'elle ! répéta-t-il avec un rire de satisfaction féroce.

Sitôt sa dernière pelletée de terre jetée, il s'éloigna en courant. Après avoir reporté les outils dans la serre où il les avait pris, il revint au château. Par une porte de service, il regagna sa chambre.

Avant de partir, il lui fallait s'assurer prudemment si le meurtre n'avait pas laissé sur ses vêtements quelques traces sanglantes à faire disparaître.

Mais quand il fut chez lui, bien enfermé, il fut, avant tout, saisi de l'irrésistible désir de contempler le trésor qu'il venait de conquérir.

Tout le corps tressaillant de joie, l'œil étincelant de cupidité satisfaite, il fit sauter, d'une main fébrile, les deux cachets armoriés et déroula lentement l'enveloppe.

A la vue de ce que contenait le paquet, le misé-

rable tomba raide sur le parquet, terrassé par un coup de sang.

Au lieu des billets roses de la Banque, l'enveloppe, si soigneusement cachetée, ne renfermait que cinq ou six vieux journaux!!!

Comme il l'avait dit, Renaudin, à la séance du contrat, avant de lâcher le rouleau qu'il comptait bientôt reprendre, avait pris ses précautions pour les trois quarts d'heure que Bergeron aurait à garder le dépôt entre ses mains. Voilà pourquoi le défunt notaire, à la scène de la dot, quand il était rentré en possession de l'enveloppe et qu'il avait vu la mine piteuse du bandit forcé de lâcher prise, avait fait cette réflexion :

— Tu as bien tort, mon gueux, de te manger ainsi la bile, car si je t'avais laissé le paquet, tu n'aurais pas couru bien loin sans avoir le nez cassé.

XXIII

Le lendemain, les invités au mariage affluaient au château de Clangy. Tous s'inclinaient respectueusement devant la chevelure blanche et l'air vénérable du papa de la mariée. Il était bien pâle et les traits de son austère visage étaient quelque peu tirés, mais chacun mettait cela sur le compte de l'émotion d'un père qui va confier à un autre le soin du bonheur de l'enfant qu'il adore.

Pour complaire à deux de ses administrés aussi puissamment riches, le maire du village avait été heureux de se déranger. Il avait fait apporter le registre de l'état civil au château où allait se célébrer le mariage.

Quand Laure eut à répondre à la demande du maire, ceint de son écharpe :

— Acceptez-vous pour époux Robert de Monjeuse ici présent ?

Elle se leva lentement et se tourna vers l'assistance nombreuse qui se pressait, dans le salon, derrière les fauteuils des conjoints. .

D'un long regard, elle fouilla la foule des invités, semblant chercher, dans leurs rangs, un visage espéré, un être aimé qu'elle aurait convoqué, en dernier appel, pour cet instant d'une réponse qui allait la lier à jamais. Sa recherche fut sans doute vaine, car, après qu'une larme eut paru au coin de sa paupière où elle se tarit aussitôt, Laure se laissa retomber sur son siège et répondit d'un ton bref :

— Oui.

Au retour de la messe, un déjeuner attendait les convives. Chacun mourait de faim. Les vingt minutes du début furent employées à un sérieux travail des mâchoires.

Mais, après la première faim calmée, on se regarda et chacun, sans qu'il pût s'en défendre, se sentit surpris par une sorte de tristesse.

L'air morne du papa beau-père, qui songeait à son meurtre inutile de la nuit dernière, ne contribuait pas à inspirer une gaieté folle.

Toute envie de rire s'éteignait à la vue de Laure,

la mariée, dont la pâleur et le visage abattu trahissaient un profond désespoir.

Monjeuse, seul, s'expliquait à son avantage l'attitude de celle qui, depuis une heure, était devenue sa femme.

— Elle n'ose encore croire à son bonheur et se demande si c'est un rêve, se disait-il.

Le marquis était cent fois trop bête pour tenter de secouer la torpeur qui, peu à peu, envahissait les convives.

Mais Legroux, le joyeux Legroux, était là pour entreprendre cette lourde tâche.

Sur une phrase dite par un de ses voisins, il trouva le joint qu'il guettait pour entamer une de ses histoires et il annonça aussitôt :

LE LAPIN ET L'AVOCAT

Et, sur ce titre, il commença :

« Je n'ai jamais eu affaire qu'une fois à un avocat, et je frémis encore à ce souvenir.

» Et, notez, que ce n'était qu'un avocat de justice de paix !... Qu'aurait-ce donc été ailleurs !

» Lorsque j'étais élève du Conservatoire, j'avais pour voisine de carré une jeune ouvrière, bien gentille, bien travailleuse et, vrai ! fort sage. A une petite rente viagère de 400 francs que lui avait laissée une vieille cousine, elle joignait les 25 ou 30 sous quotidiens de son état de tranche-fileuse.

» De loin en loin, elle recevait la visite de son fiancé, garçon chez un nourrisseur, qui devait prochainement l'épouser.

» En position si modeste, la fillette avait pourtant un désir ambitieux. C'était de posséder un canapé dans sa chambrette et, sou par sou, elle avait économisé une somme de 30 francs destinée à cet achat.

» Le hasard fit qu'elle s'adressa à moi, son voisin, pour lui indiquer un fournisseur qui, moyennant la somme comptant et le reste du prix à tant par mois, lui vendrait le meuble souhaité... meuble d'occasion, bien entendu.

» Nous voilà donc partis en quête d'un tapisier, car elle avait requis mon aide, ne se sentant pas assez de hardiesse pour traiter seule avec le marchand.

» Vingt minutes après, nous tombions en arrêt devant un canapé superbe affiché à 55 francs :

» — Magnifique occasion ! Plus beau que neuf !

Tout foncé en crin ! nous affirma le boutiquier qui, empochant les trente francs, consentit à ce que le reste fût payé à raison de cinq francs par mois.

» C'était justement le jour de sa fête que la tranchefileuse avait choisi pour s'offrir le canapé, qui fut immédiatement transporté dans la chambre.

» Presque en même temps que le meuble, était arrivé le garçon-nourrisseur qui venait souhaiter la fête à sa fiancée. Les colliers d'or ou les rivières de diamants n'ayant jamais été dans les moyens d'un garçon-nourrisseur, celui-ci apportait donc le seul cadeau qu'il pût offrir, c'est-à-dire un bon gros lapin vivant, enfermé dans un panier.

» La douce enfant l'appela aussitôt Alfred et jura qu'elle le laisserait mourir de vieillesse.

» Le lendemain matin, je vis entrer chez moi ma voisine tout effarée par les exploits du lapin. Pendant la nuit, Alfred, évadé de son panier, avait grimpé sur le canapé et, son odorat lui découvrant une friandise sous l'étoffe, il avait éventré le meuble pour se régaler des herbes sèches et du foin qui garnissaient ce siège, que le tapissier avait garanti *tout foncé en crin*.

« Somme fut donc faite au marchand d'avoir à remplacer cette nourriture à lapin par le

crin annoncé. Refus de l'honnête commerçant et, par conséquent, refus de la trancheffeuse, à la fin du mois, de payer les cinq francs échus.

» La pauvre fille croyait bêtement que l'autre était tenu de lui livrer ce qu'il lui avait vendu.

» Le tapissier, fier de son bon droit... puisqu'il n'avait signé aucune facture de garantie, appela sa débitrice en justice de paix.

» Seulement, comme un peu de chantage ne pouvait nuire à son affaire, il jugea bon de m'englober dans le débat en m'envoyant aussi une citation.

» J'avais cette imprudence de la jeunesse qui rit des institutions les plus sérieuses, et, au lieu de payer le tapissier, je trouvai drôle d'aller en justice de paix.

» Hélas ! je ne connaissais pas les avocats !

» Je me vois encore à l'audience. La trancheffeuse était blême et palpitante. Dans sa frayeur, elle s'imaginait que nous allions sortir du tribunal pour marcher à la guillotine. Je cherchais à la rassurer en lui disant que, notre adversaire n'étant pas dans la salle, il allait être donné défaut contre lui.

» A l'appel de notre cause, au lieu du tapissier, nous aperçûmes, s'avançant à la barre, un grand

et sec personnage, vrai carême en habit noir et en cravate blanche... ou plutôt en habit blanc et en cravate noire, tant la malpropreté et le long usage avaient changé les couleurs.

» C'était l'avocat!!!

» Au prix de *un* franc, il s'était chargé des intérêts du tapissier. Pour vingt sous, il avait entrepris de faire triompher le droit, la probité, la raison, la morale, la religion, les bonnes mœurs... etc. Oui, tout cela pour vingt sous!

» Me sachant fort innocent en cette affaire, je m'étais assis sur un bout de banc, un peu en arrière de l'avocat, et j'étais curieux d'entendre ce qu'il allait débiter sur la pauvre tranchefileuse.

« Qu'on juge de ma pyramidale surprise quand l'homme aux vingt sous, qui me tournait le dos, me désignant du doigt par-dessus son épaule, commença en ces termes :

» CET HOMME, AUDACIEUX A L'EXTRÊME, QUI SE
» TRAINE EN UN CONCUBINAGE ÉHONTÉ AVEC UNE
» PROSTITUÉE DU DERNIER ORDRE, REFUSE CYNI-
» QUEMENT AUJOURD'HUI DE NOUS PAYER LE
» THÉÂTRE DE SES AMOURS IMPURES... »

» A ce début, tous les yeux de l'auditoire se tournèrent vers moi... On n'aurait pas autrement regardé le marquis de Sade!!!

» J'eus le tort de céder à un accès de colère qui motiva mon expulsion de la salle, de sorte que je perdis la fin du plaidoyer. La tranchefleuse m'affirma plus tard qu'il avait encore parlé pendant dix minutes, en forçant de plus en plus la gamme de l'indignation.

» Néanmoins, la seule phrase que j'avais entendue m'a suffi, jusqu'à aujourd'hui, pour m'inspirer la terreur des avocats; car je n'ai cessé de me demander, en me rappelant ce qu'on avait dit sur mon compte pour vingt sous, comment m'aurait traité un avocat auquel mon adversaire aurait promis dix mille francs!!! »

Grâce à Legroux, le miracle était opéré! La gaieté des convives était revenue.

— Que devint Alfred qui devait mourir de vieillesse? demanda une dame à l'âme tendre.

— Je l'ai mangé, avoua Legroux.

On riait encore, quand des hurlements de fureur, suivis d'un épouvantable vacarme de vaiselle brisée se firent entendre. Un domestique, que Monjeuse envoya aussitôt s'enquérir de la cause d'un pareil bruit, revint annoncer que Guéneuc, le jardinier du château, venait d'être pris

d'un accès de folie furieuse. Sa femme avait décampé depuis la veille de chez une parente du village de Coindret, où son mari jaloux l'avait consignée.

Le domestique avait à peine fini de parler, qu'on avait vu apparaître, tout effaré, le principal clerc de M^e Renaudin, réclamant à tous les échos des nouvelles de son patron, disparu aussi depuis la veille.

Chacun, tout d'abord, s'était étonné de ne pas avoir vu le notaire assister au mariage. A l'annonce de sa disparition, mais sans que personne pourtant songeât à faire un rapprochement entre les deux nouvelles, la surprise se répandit en commentaires.

Ce fut alors qu'une voix grave, sévère, indignée, celle de Bergeron qui redressait son auguste tête blanche, fit entendre ces paroles :

— A soixante ans ! Entacher toute une vie de probité pour une drôlesse comme la femme Guéneuc !!!

Ces mots du noble vieillard mirent le feu à la traînée de poudre.

Cinq minutes après, tout le monde se rappelant la scène de jalousie faite par Guéneuc à sa femme qu'il avait pincée dans un coin avec le notaire,

on ne parlait plus, autour de la table que de Renaudin, le sexagénaire bêtement amoureux, qui avait enlevé une femme mariée et, ce qui était plus grave, emporté les six cent mille francs donnés à sa fille par le généreux M. Bergeron.

XXIV

Bergeron avait agi suivant le proverbe : « D'une mauvais créance, on tire ce qu'on peut. » — Son assassinat ne lui avait rien rapporté, mais au moins il s'était garé des poursuites et des recherches auxquelles allait donner lieu la disparition de sa victime, grâce à son ingénieuse idée de faire croire à Renaudin en fuite après l'enlèvement d'une femme mariée.

Aussi, le soir du mariage, dès le début du bal, après s'être excusé sur son âge qui lui interdisait de veiller, quand il rentra dans sa chambre, sa furie d'avoir commis un meurtre inutile était quelque peu adoucie par une sorte de sécurité au sujet des suites du crime.

— Comme de coutume, dame Justice, dans le commencement, sera tout feu tout flammes. Puis, n'ayant rien trouvé, elle se calmera... et, pendant ce temps-là, la terre aura raison du cadavre, se disait-il.

Une surprise désagréable attendait, chez lui, le misérable ainsi rassuré.

Suivant une habitude de chaque soir, son valet de chambre déposait sur un guéridon les lettres arrivées par la dernière distribution. Bergeron en prenait connaissance avant de se mettre au lit.

Quand il eut fermé sa porte, le premier objet qui frappa les yeux du scélérat fut une lettre qui s'étalait sur le marbre du guéridon.

Elle était timbrée de Paris et la suscription portait, à l'angle, cette mention : *Personnelle*.

Il l'ouvrit et y jeta les yeux.

Aussitôt ses cheveux se dressèrent sur sa tête, son regard s'emplit d'épouvante, sa face se convulsa et un frémissement lui courut tout le long du corps.

Voici ce que contenait la lettre :

Qu'en dis-tu, maître assassin ? Trois vieux journaux au lieu de six cent mille francs !... Je t'accorde deux mois pour te faire justice... Pas d'argent

et pas d'Annette; tu n'as donc plus de raison pour survivre à ma mort. Je t'attends.

RENAUDIN

.
.
.
.

— Oh ! oh ! mon cher docteur, est-ce que vous n'inventez pas un peu ? Comment, d'abord, avez-vous eu connaissance de l'existence de cette lettre, et, ensuite, qui diable vous en a appris le contenu ? s'écria le peintre Libois avec une incrédulité railleuse.

.
.
.
.

Car le lecteur n'a pas oublié que tout ce qui précède était raconté, deux mois après la fin tragique du pauvre marquis, par le docteur Maurère au peintre Libois, devenu son intime, qui, le matin était arrivé de Paris à Clangy s'asseoir à sa table.

Continuer cette histoire sous la forme d'un récit fait par le docteur, c'eût été amener forcément

des longueurs et des répétitions oiseuses, qu'il était bon de supprimer.

Cette besogne faite, nous revenons à la conversation des deux jeunes gens.

.

— Oui, répéta le peintre, comment avez-vous pu connaître le contenu de cette lettre... d'outre-tombe?

— Pour l'excellente raison que c'était moi qui l'avais écrite, répondit le docteur en riant.

— Drôle d'idée ! fit l'artiste.

— Oui, mais idée qui ne m'appartenait pas, car elle était la volonté dernière du pauvre Renaudin... Et il ne s'était pas trompé dans son but de vengeance en inventant ce genre de châtiment pour son meurtrier, car, au bout de huit ou dix lettres pareilles que j'adressai à Bergeron en l'espace de deux mois, ce dernier, sous le coup d'une démence causée par une terreur incessante, se fit sauter la cervelle.

Il était, vous n'en doutez pas, trop intelligent pour croire à ces prétendues lettres du notaire défunt ; mais la pensée que, près de lui, dans l'ombre, se trouvait quelqu'un qui connaissait son crime et pouvait le livrer à la justice, lui était devenue une torture intolérable de toutes les

heures. Joignez à cela sa passion féroce pour Annette disparue et qu'il lui fut impossible de retrouver, vous comprendrez son suicide.

— C'est donc aujourd'hui seulement, et à moi le premier, que vous ouvrez la bouche sur l'assassinat du notaire? demanda Libois.

— Non, le soir même du crime, dans mon désespoir, j'appris à ma tante la vérité sur la mort de son vieil ami. Malgré la volonté dernière de Renaudin que la justice n'intervint pas, elle voulait, tout de suite, aller dénoncer le crime... Hélas! elle n'en eut pas le temps! Je n'avais pas songé à la violence du coup que je lui portais en lui révélant l'assassinat. Une heure après, un transport au cerveau, causé par la terrible émotion, la foudroya, et, le lendemain, elle était morte.

— C'est après le suicide de Bergeron que vous vint alors la pensée d'écrire à Monjeuse la burlesque lettre, signée aussi de Renaudin, que le marquis crut être un poisson d'avril inventé par l'ami Legroux?

— Oui. Le coupable était mort et à l'abri d'un châtement qui eût déshonoré Laure... Et puis, désigner en quel endroit reposait la victime, ce n'était pas, en somme, indiquer quel était son

meurtrier. Je voulais une tombe pour celui qui avait été mon guide et mon ami... J'écrivis donc cette lettre, trouvant adroit de me servir pour Monjeuse de la forme que j'avais employée pour Bergeron, c'est-à-dire de la signer du nom du notaire mort... Vous savez ce qui en est advenu.

— Que Monjeuse, croyant à une plaisanterie, a gardé la lettre en portefeuille. Et le jour où l'enfouissement d'un chien voleur a amené la découverte du cadavre de Renaudin, les circonstances survenues ont fait que la justice a mis le crime sur le compte de Guéneuc, dit Libois.

Et ensuite, se mettant à rire, il ajouta :

— Ah ! il a eu bon dos, le farouche jardinier ! L'instruction de l'affaire a tout porté à son avoir : dame de Vervins, Monjeuse, Renaudin, Bergeron, on lui a fait tout endosser... Le plus drôle est la mort de Bergeron, censément tué par Guéneuc.

— Dame ! il fallait bien que le juge arrivât à expliquer la lettre trouvée dans le portefeuille de Monjeuse... ma lettre, en un mot... ou plutôt le présumé poisson d'avril... qui indiquait l'endroit de la sépulture du notaire. C'est alors que le magistrat s'est forgé son thème : Guéneuc, après avoir tué Renaudin, avait occis Bergeron,

qui, ayant eu connaissance de ce premier crime, en avait averti son gendre par une lettre dont ce dernier avait eu le grand tort de ne pas tenir compte, en la prenant pour une mauvaise charge... Ainsi s'écrivit l'histoire.

Et les deux amis éclatèrent de rire en se rappelant la scène où le juge, en croyant tirer les vers du nez de Libois, avait été dirigé par l'artiste sur la fausse piste qu'avait suivie plus tard l'instruction.

— Tout est bien qui finit bien, déclara Libois en se levant de son siège, car l'heure était venue pour lui de prendre le train qui devait le ramener à Paris.

Le docteur tint à lui faire la conduite jusqu'à la sortie du village. Le chemin qu'ils suivirent leur fit longer le mur du cimetière où, depuis deux mois, sous un superbe mausolée de marbre, reposait Robert de Monjeuse, dont la veuve, au bout du temps légal écoulé, allait s'appeler madame Maurère.

— Pauvre marquis! Pauvre Balanquet! lâcha Libois. Dire que, s'il n'avait pas eu la prétention d'être aimé pour lui-même, il ne se serait pas affublé de ce nom de Balanquet. En portant son titre et son vrai nom, il eût évité la mort. La

femme Guéneuc, en sachant à qui elle avait affaire, l'aurait fui comme la peste, tant elle aurait craint qu'il lui mît son époux aux trousses ! De sorte que Balanquet d'un côté, madame de Ver vins d'un autre, ces deux êtres se sont rencontrés sans se douter qu'ils avaient toutes raisons de s'éviter... S'il eût appris que sa déesse était l'épouse de son jardinier, Monjeuse en eût attrapé la jaunisse.

Par la grille du cimetière, devant laquelle il s'était arrêté, Libois jeta un dernier regard sur le monument de celui qui avait laissé, en ce bas monde, la charmante femme que Maurère n'aurait pas grand'peine à consoler, puis il se remit en marche en répétant sa phrase :

— Tout est bien qui finit bien.

Au moment de quitter le docteur, l'artiste, qui depuis un instant était devenu pensif, lui dit à brûle-pourpoint :

— J'ai à vous adresser une dernière question qui me brûle la langue, mais j'ai grand'peur d'être indiscret.

— Dites toujours.

— Comment se fait-il que vous étiez dans le parc de Clangy au moment de la mort de Renaudin ! A minuit, dans une propriété close de murs,

qui n'était pas la vôtre, votre présence sur les lieux du meurtre a droit d'étonner le monde.

Maurère hésita un peu, puis se décida enfin à répondre :

— Je sortais de la chambre de mademoiselle Laure qui, le lendemain, devait épouser Monjeuse.

— Oh ! oh ! fit railleusement le peintre.

Mais le docteur, en secouant la tête, reprit aussitôt d'une voix sérieuse :

— N'interprétez pas mal, mon ami. J'étais aimé de Laure autant que je l'aimais. La veille, nous nous étions rencontrés dans une cabane de paysan. Là elle m'avait fait entendre qu'au premier mot de moi, sa main, promise à Monjeuse le lendemain, se mettrait dans la mienne... Lié par une promesse faite à ma tante, j'eus le courage de ne pas vouloir comprendre. Alors elle me fit jurer de lui accorder la demande qu'elle m'adresserait si extraordinaire, si compromettante qu'elle fût... Je jurai... Cette demande était celle de venir, le soir même, au rendez-vous qu'elle me donnait dans sa chambre, après la lecture du contrat...

J'avais juré. A l'heure dite, j'entrais chez elle... Une fausse migraine l'avait exemptée de rester près des témoins du contrat. Encore une fois,

Laure m'offrit sa main et, encore une fois, mais peut-être moins énergiquement, je résistai. Sans doute qu'elle comprit que je faiblissais, car elle m'accorda un dernier délai. « Demain, dit-elle, devant le maire, au moment de prononcer le *oui*, soyez parmi les assistants. Votre présence m'apprendra que je dois refuser M. de Monjeuse. » Je partis, fou d'amour et de désespoir, décidé à me jeter aux genoux de ma tante pour la supplier de me délier de ma promesse.

Elle m'adorait, l'excellente femme ; ma douleur j'en suis certain, l'aurait touchée et, le lendemain, elle m'aurait laissé dicter, par ma présence, la réponse de Laure.

Pour regagner ma demeure, après avoir quitté Laure, je m'étais engagé dans le sentier qui, par une bifurcation sur la droite, devait me conduire à une brèche de la muraille. Tout à coup j'entendis qu'on marchait derrière moi. Quelqu'un, à ma suite, avait pris le sentier. Craignant d'être trahi par le bruit des branches mortes qui craquaient sous mes pas, je me jetai dans un taillis pour m'y tenir coi jusqu'après le passage de l'importun. C'était Renaudin !... Lui révéler ma présence eût été compromettre Laure. Je gardai mon immobilité. Puis apparut Bergeron. La scène

du meurtre fut si prompt que je ne pus m'élan-
cer que trop tard de ma cachette. Vous savez le
reste.

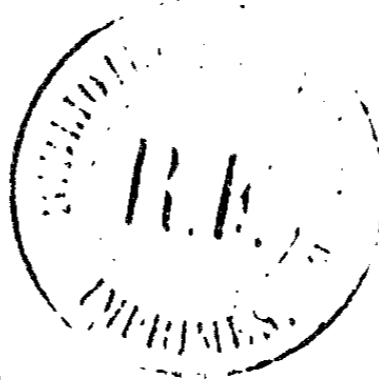
Glacé d'horreur au souvenir du crime, je ne
pus me résoudre à épouser la fille de celui qui
venait de tremper ses mains dans le sang, et, le
lendemain, je ne me présentai pas à la cérémonie
du mariage. Après m'avoir cherché parmi les
assistants, Laure prononça le *oui* qui l'enchaînait
au marquis.

— Ce *oui* qu'elle répétera dans quelques mois,
pour vous, avança Libois.

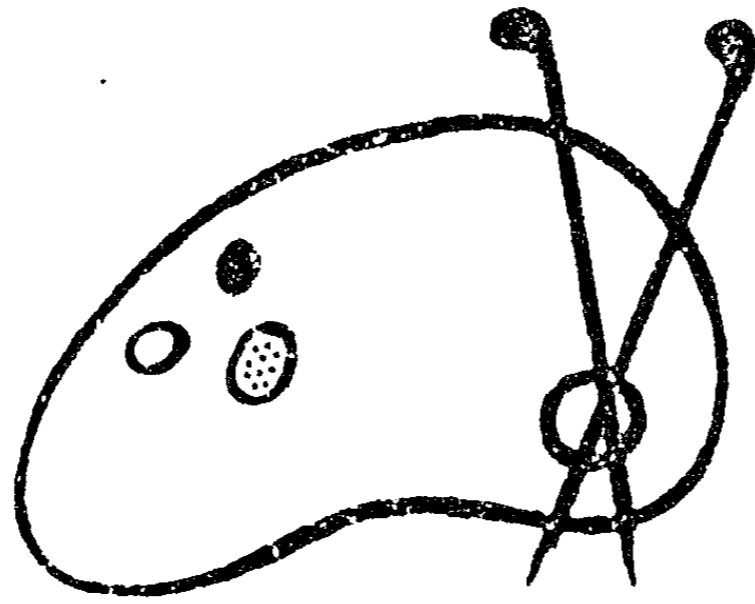
Il aimait à user des proverbes, le joyeux artiste.
Il s'empressa donc de placer celui-ci :

— Tout chemin mène à Rome!

FIN



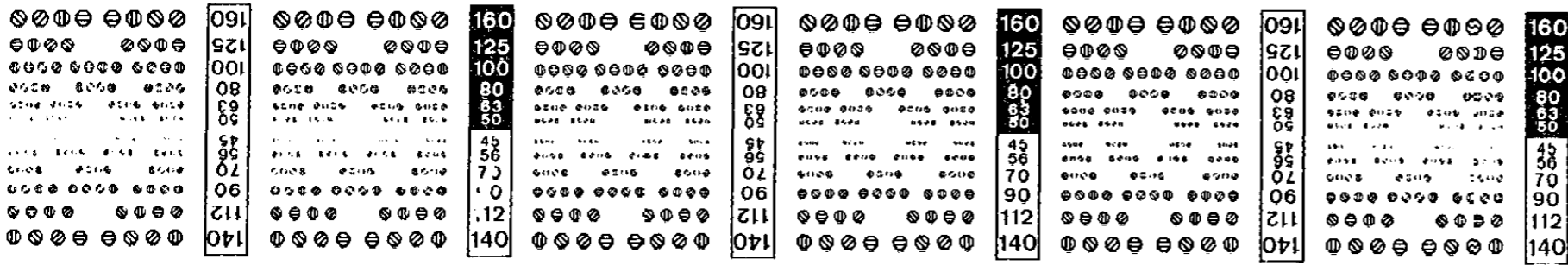
Le XIX^e Siècle. Mars-Juin 1881.



Original en couleur

NF Z 43-120-8

R A P P O R T 14



MIRE ISO N°1



NF Z 43-007

CONTRÔLE :

AFNOR

Cedex 7 92080 PARIS LA DÉFENSE



BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE



CHÂTEAU
de

SABLÉ

1984